

SCÉNARIO

La Bourgogne
au fil de l'eau...
chronique d'un
éclatement
annoncé ?

Téléchargez la 1^{ère} partie
de la réflexion prospective du CESER :
le diagnostic et les ambitions
« Quel avenir pour la Bourgogne dans 20 ans ? »
sur www.ceser-bourgogne.fr



SCÉNARIO

La Bourgogne
au fil de l'eau...
chronique d'un
éclatement
annoncé ?

Les membres de la Section Bourgogne Prospective

Président

Michel MORINEAU (CRAJEP)

Vice-président

Luc JOLIVEL (Personnalité extérieure)

Secrétaires

Géraldine GIEN-LANCE (Personnalité extérieure)

Gérard MOTTET (Organismes culturels-patrimoine)

Membres

Gérard ALCAZAR (MEDEF Bourgogne), Marc BENNER (PNB), André FOURCADE (CFDT), Thierry GROSJEAN (Environnement), Maddy GUY (USHB), Bernard LAMBERT (CFDT), Bruno LOMBARD (FCPE), Michel MAILLET (CGT), Gilbert MARPEAUX (CGT-FO), Daniel MARTIN (CFTC), Jean-François MICHON (CFE-CGC), Christophe MONOT (Jeunes agriculteurs de Bourgogne), Louis NUGUE (UPA), Jean PERRIN (UNPI), Alain PERRONNEAU (CGPME), Jean PIRET (Organismes culturels-culture vivante), Christian POIRIER (CCIR), François PRETET (Personnalité qualifiée)

Dont personnalités extérieures

Stéphan BOURCIEU, Jean-Philippe CAUMONT, Michel DAVID, Jacques DOLVECK, Houriah GHEBALOU, Bernard HUDELLOT, Moïse MAYO, Marc SUSCHETET

Anciens membres

Charles BARRIÈRE (UNAPL-secteur médical), Thierry BIÈVRE (Personnalité extérieure), Daniel BIGEARD (FFB-Comité de Bourgogne), Jean-Louis BILLET (CGT-FO), Éric TAUFFLIEB (Associations de consommateurs membres du CTRC)

Le Cabinet du CESER

Chef du service Avis et Études, Chargée de la Section Bourgogne Prospective,
Responsable de la communication

Oriane de SAINT SEINE

Chargés d'études

Michelle DUBOIS, Fanny LAMARZELLE, Lucile CHALUMEAU, Jean-François BURNICHON, Nicolas HUGUET

Assistante de communication

Lucie VIRELY

Stagiaire en communication

Rémi CAUMONT

Assistante de la Section Bourgogne Prospective

Marie-Claude LÉONARD-HAURY

Assistance méthodologique

Cabinet Entreprises et développement régional (EDR)

Contribution

Union Sociale pour l'Habitat de Bourgogne (USHB)

Conception et réalisation graphique

Oriane de SAINT SEINE, Lucie VIRELY, Rémi CAUMONT



6	ÉDITOS
8	SCÉNARIO La Bourgogne au fil de l'eau... chronique d'un éclatement annoncé ?
14	AXE 1 : La Bourgogne tire parti du dynamisme et de la saturation de l'Île-de-France et de Rhône-Alpes
18	Fédérer les PME bourguignonnes grâce à des groupements d'intérêt économique
22	Positionner l'agriculture entre proximité et mondialisation
26	Réorienter la filière vin en Bourgogne
30	Mieux exploiter les matières premières de Bourgogne
34	Capter les étudiants des régions voisines
38	Attirer les travailleurs indépendants
42	Valoriser l'habitat traditionnel bourguignon
46	Désengorger les axes de circulation nord-sud
52	Agir pour les territoires du nord de l'Yonne et du sud de la Saône-et-Loire
56	AXE 2 : Dijon se tourne résolument vers l'axe rhénan
60	Valoriser la proximité croissante des villes de l'axe Rhin/Rhône
64	Créer un pôle d'emplois dans l'industrie pharmaceutique, en partenariat avec Bâle
68	AXE 3 : La Bourgogne soutient les territoires de projets
74	Renforcer le rayonnement de Dijon
78	Construire l'aire urbaine de Dijon
82	Structurer la continuité urbaine de la vallée de la Saône
86	Concrétiser le projet de territoire du Val-de-Loire
90	Réinventer un projet pour le Morvan
94	Valoriser l'image des territoires de Bourgogne
98	Merci aux auditionnés



2009 : Création de la Section Prospective, composée de 20 conseillers membres du CESER de Bourgogne et de 10 personnalités qualifiées qui ont su apporter leurs analyses diverses et particulièrement enrichissantes ; qu'ils en soient tous ici vivement remerciés.

Bourgogne 2030, c'est la volonté affirmée du CESER de tracer une ligne de force au sein de l'Assemblée, travaillant, au-delà de la compétence de chaque

commission, avec en perspective permanente : « Quelle Bourgogne pour nos enfants ? ».

Sans la moindre position politique, le CESER a souhaité réfléchir et proposer, pour une Bourgogne dont les atouts sont considérables mais qui sont souvent méconnus ou insuffisamment exploités, des idées neuves et fortes, utopiques parfois ; mais l'utopie n'est-elle pas la première forme de l'espérance ?

Cette démarche, parfaitement inédite, ne s'est pas contentée de la phase exploratoire, mais a pris le risque - calculé - de proposer des actions concrètes avec les moyens à mettre en œuvre pour réussir, faisant de ce travail un stimulateur de créativité et d'action pour la Bourgogne.

AUTREMENT est le maître mot de cette démarche qui, sans se prétendre euphorique, entend bousculer les paradigmes et faciliter une autre forme de réflexion.

Plus que jamais, dans un monde en mutation rapide et constante, il importe d'être sans honte « visionnaire », de « projeter ». Il ne s'agit pas de sombrer dans un optimisme béat mais, bien au contraire, de s'inscrire dans une confiance créatrice et surtout novatrice.

Le devenir de la Bourgogne passe par l'innovation des idées et des liens entre les hommes, c'est la vocation que revendique le CESER Bourgogne.

Sa seule ambition : organiser la contagion des idées neuves.

François BERTHELON

président du Conseil économique, social et environnemental de Bourgogne



Quatre ans après la création de la Section Prospective, qui a reçu mission du Président et du Bureau du CESER de penser autrement l'avenir de la Bourgogne à l'horizon 2030, la première phase du travail s'achève avec le présent rapport. Il est indissociable du précédent. La section Prospective a en effet publié un rapport d'étape en 2011, non moins fondamental pour la compréhension de celui-ci.

C'est dans ce premier document « à couverture rouge » que figure en détail le diagnostic de la situation de la Bourgogne dans tous les domaines de la vie économique, sociale, culturelle et environnementale.

Et c'est à partir des conclusions de ce diagnostic, que se sont élaborés trois scénarios, assortis des conditions de réussite pour chacun d'eux. La justification des scénarios réside précisément dans ce diagnostic préalable. Ils ont ensuite été déclinés en « axes stratégiques » puis en propositions d'actions concrètes (60 au total). Les deux dossiers constituent un ensemble destiné à alimenter le débat public.

La contribution du CESER à penser l'avenir de la Bourgogne n'est pas un exercice de style, a fortiori un essai divinatoire. Sa conduite a été organisée à partir d'une méthodologie intellectuellement rigoureuse et sans exclure l'imagination, les audaces, voire quelques utopies qui se révéleront peut-être plus tard des visions pertinentes ! La section a cependant bien conscience que la Bourgogne n'est pas seule au monde ! Son environnement national et international dans les vingt ans qui viennent et les rapports de force qui s'y déploieront constituent autant d'éléments dont nous savons bien qu'ils modifieront les trajectoires proposées par nos scénarios. Sans forcément les remettre en cause dans leur essence.

Deux avertissements s'imposent à ce stade avant d'en engager la lecture. D'autres scénarios, à partir du même diagnostic, étaient possibles. Les actions concrètes proposées n'épuisent pas non plus les initiatives ouvertes par chacun d'eux. La Section Prospective a donc constamment été amenée à choisir et, par conséquent, à argumenter ses choix. Le volontarisme raisonné et l'engagement déterminé et assumé des orientations politiques qui animent toutes ces propositions révèlent bien le CESER pour ce qu'il est : l'assemblée « pour avis » de la Région, fort de sa représentation de la société civile organisée, libre de ses propos mais respectueux de la déontologie républicaine qui laisse le dernier mot aux représentants du suffrage universel. Le Conseil régional conduit d'ailleurs ses propres réflexions au travers du SRADDT et la confrontation des deux démarches s'annonce comme un enrichissement de l'une et de l'autre. L'avenir est ouvert, les débats le concernant également !

La Section s'est emparée de l'avenir de la Bourgogne avec passion. Elle défendra ses visions chaque fois qu'elle le pourra car la parole est maintenant à la société civile et aux responsables politiques régionaux. Dans les trois ans qui viennent, ce débat public constituera la deuxième et ultime phase de ce vaste chantier prospectif, une sorte de conclusion générale laissée à l'appréciation des citoyens, des institutions, des organisations, et de tous les élus de la région.

Rendez-vous pour le bilan-épreuve de vérité de ce travail, dans trois ans.

Michel MORINEAU,
président de la Section Bourgogne Prospective

La Bourgogne au fil de l'eau... chronique d'un éclatement annoncé ?

D'ici 2030, la Bourgogne, en dépit des efforts de ses élus et des acteurs de la société civile, ne réussit pas à échapper aux forces qui l'entraînent vers ce qui semble être son destin : une région éclatée, dépendante, secondaire et en déclin. Elle n'arrive pas à surmonter les contraintes ni à inverser les tendances qui pèsent sur elle. Elle connaît une crise d'identité et de cohésion.

Un développement centrifuge

Située entre les trois fortes et dynamiques régions que sont l'Île-de-France, la région Rhône-Alpes, et l'Espace Rhénan, la Bourgogne, avec son espace et ses ressources, sert de plus en plus de « territoire d'expansion » à ses puissantes voisines, qui en satellisent les habitants et les activités : l'Île-de-France aspire Auxerre, Sens et l'Yonne, Rhône-Alpes accroît son emprise sur Mâcon et la Saône-et-Loire, la région Centre capte la Nièvre, la Franche-Comté attire Dijon.

Ce développement centrifuge est fondé sur l'installation de ménages quittant les régions parisienne ou lyonnaise et la délocalisation de certaines activités pour des raisons essentiellement de coût différentiel de logement ou de production.

Une dépendance accrue

Sous le double effet de la mondialisation financière et économique et du renforcement de la prééminence des grands groupes dans l'économie, la Bourgogne connaît une dépendance accrue vis-à-vis des centres de décision économiques et financiers extérieurs à son territoire, qui affecte au premier chef ses entreprises locales. Parallèlement, la crise des finances publiques révélée en 2008, et leur nécessaire assainissement, ont affecté durablement les capacités de décision et d'intervention des acteurs publics.

En situation de crise mondiale des ressources, de l'énergie, et des matières premières, la Bourgogne est tentée de vendre son espace, ses terres, son eau, ses richesses minières, son patrimoine culturel, ses voies de circulation (péages).



Des inégalités territoriales et sociales accentuées

Dans un contexte mondial qui exacerbe la compétition entre les territoires, un contexte national qui pousse à la concentration des populations et des activités et un contexte interrégional qui favorise l'éclatement de la région, les déséquilibres s'accroissent entre les territoires. La fracture se renforce non seulement entre les agglomérations et les campagnes, mais aussi entre les villes moyennes ou petites et la capitale régionale.

La désertification rurale s'aggrave et les services publics et privés s'y effilochent.

Les villes périphériques essaient de tirer leur épingle du jeu par des rapprochements fonctionnels avec les grandes régions voisines.

La capitale régionale continue de se développer, mais à un rythme modéré. Elle ne réussit pas à atteindre le seuil de 450 000 habitants et à devenir une métropole à elle seule.

La société bourguignonne vieillit inexorablement sous le triple effet du ralentissement démographique, de la fuite des jeunes et du développement d'une vocation à devenir « la maison de retraite » des régions urbanisées, qui gagne la région.

Parallèlement, les inégalités sociales (accès à l'emploi, aux services publics..., revenus), s'accroissent derrière la façade du « bien-vivre » bourguignon, qui perdure pour les catégories aisées.

Un déclin économique et culturel

Dans ce contexte :

- l'innovation, la recherche, l'industrie régressent dans la région, malgré le maintien de rares pôles d'excellence sous la forme d'écoles spécialisées ;
- l'université, malgré ses dynamiques internes, trop petite et n'ayant pas reçu les soutiens institutionnels indispensables, n'a pu se placer dans le groupe de tête et nouer les alliances nécessaires ;
- le niveau de formation reste globalement faible, avec des départements comme l'Yonne où le taux d'illettrisme devient inquiétant ;
- le déclin industriel se poursuit -sauf pour le pôle nucléaire, la filière bois et l'agro-alimentaire- et les entreprises recherchent des niches, des créneaux de différenciation, des alliances ;
- l'agriculture et la viticulture avec leurs productions emblématiques -vins, moutarde, cassis, produits maraîchers, viande charolaise- vivent sur leurs acquis ; mais la région perd ses activités de transformation. A la marge, certains producteurs rebondissent en diversifiant leurs productions, en les relocalisant, en développant une agriculture bio ou HQE ;
- en matière culturelle, la région se réfugie dans son glorieux passé, sans pour autant trouver le moyen d'entretenir régulièrement un patrimoine exceptionnel. Elle subit par ailleurs les décisions extérieures pour ce qui concerne le développement des formes contemporaines.

Une crise de la gouvernance et de la société

Ni sa société civile, ni sa culture politique ne sont assez fortes et dynamiques pour permettre à la Bourgogne de résister à ces tendances, notamment en raison de sa tradition individualiste qui se manifeste à tous les niveaux de responsabilité.

Faute d'une volonté politique partagée, sans projet fort, la Bourgogne ne maîtrise pas son destin. Elle se contente désormais d'un développement généré plus par ses régions périphériques que par sa dynamique propre. De ce fait, la Bourgogne et ses citoyens subissent et s'adaptent au contexte évolutif, moins par démarche politique volontaire que par l'effet de micro-initiatives venant des acteurs de la société.

Les collectivités territoriales, dont les ressources financières ont été réduites, peinent à impulser des projets et des politiques propres à maintenir la cohérence régionale et l'équilibre des territoires.

La Région perd en partie son rôle régulateur vis-à-vis des autres collectivités.

Le développement de l'intercommunalité mais aussi des logiques de « pays » ou départementales l'emportent sur le souci de la cohérence régionale : chacun joue son jeu.

Cet affaiblissement des ambitions et des solidarités régionales inhibe la société civile organisée, qui, bien souvent, continue d'être instrumentalisée ou assujettie à un rôle de faire-valoir, la démocratie participative étant réduite à un fonctionnement minimum.

Une perte de cohésion et d'identité

La région perd progressivement son unité et sa cohérence, ses périphéries se sentant de moins en moins bourguignonnes. En dépit de cela, l'image d'Epinal de la Bourgogne ne change pas significativement pour ses visiteurs et ses habitants : réserve écologique, région tranquille du bien vivre et de la bonne chère, resserrée autour de son vignoble, « Bourgogne musée » fière de sa continuité. Bref, la Bourgogne qui s'espère « éternelle » et qui se complaît à vivre sur ses acquis.

La Bourgogne devient une « marque virtuelle » : ne pouvant faire autrement, elle laisse aux territoires voisins les initiatives de développement (industrie et services) et s'offre comme région de ressourcement aux métropoles qui la bordent.

Dépasser « l'éclatement annoncé » en s'inspirant du concept de « destruction créatrice »

« La Bourgogne -telle que chacun la conçoit aujourd'hui- est confrontée à une crise de cohésion et d'identité qui se décline en crise économique, sociale, culturelle, territoriale ».

Ce scénario « au fil de l'eau » est réaliste, donc possible, voire probable !

Faut-il rappeler les faiblesses intrinsèques de notre région Bourgogne ?

Bourgogne, une marque connue dans le monde entier ; et pourtant une région construite à partir de territoires à la cohésion historiquement incertaine, une région dont la démographie est peu dynamique, dont la ville capitale souffre d'une taille et d'une reconnaissance insuffisantes, dont de vastes territoires sont confrontés à l'attraction, qui peut être déstabilisante, de ses puissantes régions voisines...

« La Bourgogne ne maîtrise plus son destin » : le constat a le mérite de la clarté ; est-il sans appel ? Les choses étant dites, le dossier doit-il être refermé ? Cela n'est pas notre vision. Cette réalité décrite avec clairvoyance est potentiellement probable mais cela ne clôt en aucune façon le débat ; au contraire, cela nous incite à aller plus loin dans la réflexion prospective.

Et après ? C'est la question que nous devons nous poser. Poursuivre notre travail consiste à apporter des réponses à cette interrogation. Et pour cela nous nous inspirons d'un concept souvent invoqué ces dernières années : le concept dit de la « destruction créatrice ».

Notre scénario, évidemment, ne plaide pas la « destruction » d'institutions -régionales, départementales, voire étatiques-, il constate simplement un risque fort d'affaiblissement et une possible paralysie de ces institutions. Affaiblissement en particulier dans les domaines de compétence traditionnelle tels que aménagement du territoire, développement économique, coopération interrégionale, culture, tourisme du fait du manque de ressources des acteurs publics ; paralysie peut-être due à la neutralisation de ces acteurs aux compétences entremêlées et aux ambitions concurrentes.

Les raisons et causes de ces évolutions sont rappelées précisément et longuement dans notre scénario. Pourtant, en examinant et analysant les évolutions ainsi décrites et en application du concept évoqué, on peut rationnellement imaginer, dans cet avenir annoncé, des initiatives et des transformations positives.

Ainsi, peuvent naître autour de territoires, de grandes villes, de communautés de villes, de grandes institutions (universités, centres et labos de recherches, CCI...) ou de grandes filières (pôle nucléaire, agro-alimentaire, pharmacie...), de nouveaux projets, de nouveaux développements impulsés et portés par de nouveaux acteurs.

Ce travail de prospective s'appuie sur deux préalables :

- En premier lieu, s'affranchir des frontières administratives : une partie des Bourguignons le fait au quotidien et notre région est en étroite relation avec ses voisines : assumons-le ! Et renforçons ces échanges.
- Ensuite, placer les Bourguignons au centre de notre réflexion : la Bourgogne, entité territoriale est affaiblie ; soit ! Mais qu'en est-il des habitants de ce territoire ? Nous pensons que l'on peut dissocier avenir de la Bourgogne et devenir des Bourguignons.

Ce scénario est construit autour des hommes et des femmes de cette région, des Bourguignons dans leur diversité (en particulier géographique) et sur la libération des énergies et des imaginations autour de l'idée nouvelle de « Territoires de projets ».

A partir de ces préalables, trois axes stratégiques structurent notre vision prospective ; et pour « qualifier » ces axes, nous retenons les termes suivants : opportunisme, volontarisme, pragmatisme.

- **Opportunisme : « tirer parti du dynamisme de l'Ile-de-France et de Rhône-Alpes »**

Le poids de ces deux grandes régions peut être ressenti comme une menace déstabilisatrice pour les territoires Sud et Nord Bourgogne. Mais cette proximité peut être aussi une réelle opportunité de développement et de coopération dans de nombreux domaines (économique, industriel, universitaire, résidentiel, socioculturel...).

- **Volontarisme : « construire un projet vers l'axe rhénan »**

La Bourgogne, par sa situation, est une porte sud de ces régions dynamiques. Elle peut -la ville capitale en particulier-, construire en partie son avenir avec les villes de l'Est de la France (Besançon, Mulhouse), du Sud de l'Allemagne (Freiburg) ou de la Suisse alémanique (Bâle), dans les domaines d'excellence qui sont les siens.

- **Pragmatisme : « soutenir les territoires de projets »**

De nouveaux acteurs, s'appuyant sur des « Territoires de projets » pensés et cohérents, émergent ; ils exercent en responsabilité un pouvoir politique qui s'affirme au fil des années : ils imaginent, portent et mènent à bien leurs projets au niveau de ces territoires...

Ces trois axes stratégiques dessinent des évolutions positives et originales pour la Bourgogne, mais le chemin ainsi tracé n'est pas sans incertitude ni sans risque.

Les principaux nous semblent être les suivants :

- Les résistances et les rivalités des hommes : les porteurs de projets se heurtent bien souvent au scepticisme, aux prés-carrés, aux « egos » des uns et des autres ; cela même s'ils agissent en responsabilité, avec altruisme, et souci du bien commun.
- La multiplicité des acteurs porteurs de projets de territoires apporte sans doute un « plus » (dynamisme, initiatives) mais elle est potentiellement facteur d'affaiblissement, voire de blocages : vaines compétitions entre territoires, difficultés de dépasser une approche partielle (parcellaire ?) des enjeux, pas ou peu de mise en cohérence au-delà du territoire et surtout, grande difficulté pour construire une vision prospective intrarégionale.

Les prochaines années seront certainement marquées par de fortes évolutions des structures de gouvernance, pour des raisons purement politiques mais aussi à cause de l'impérative « optimisation » des budgets et des financements publics et cela, à tous les niveaux :

- L'Europe verra-t-elle se poursuivre le mouvement d'élargissement de ses compétences et de renforcement de ses moyens d'action (politiques, économiques). Cette Europe ne sera-t-elle pas plus attentive aux grands Pôles et aux grandes Régions et moins à l'écoute des sollicitations et besoins des ensembles plus modestes ?
- L'Etat ne va-t-il pas être affaibli, d'un côté, par le renforcement européen et de l'autre, par la décentralisation et aussi par son manque de ressources ? Avec pour conséquence une moindre implication dans le soutien au développement et à l'accompagnement solidaire de l'ensemble des Régions ?
- Les Régions ne vont-elles pas être fragilisées par l'émergence de très grandes Métropoles structurant de vastes territoires et pesant sur la vie des régions et territoires voisins ?

- Les Départements, « pris en sandwich » entre les acteurs montants que sont, d'un côté, la Région et de l'autre les intercommunalités et les métropoles, ne vont-ils pas perdre leur « raison d'être » politique et tout rôle stratégique et devoir se contenter d'un rôle organisationnel et administratif ?

Le scénario que nous développons dessine un futur pour le Territoire Bourgogne. Il répond en (grande) partie à la question première : et après ? Il donne surtout les clés pour dépasser « l'éclatement annoncé » ; dépasser et non pas nier ou occulter. Dans ce paysage futur, nous pensons que la stratégie que nous explicitons mérite attention : elle peut permettre de surmonter en partie ces risques et situations négatives, et donner ainsi à ce Territoire Bourgogne et à ses habitants un réel devenir.







La Bourgogne tire parti du dynamisme et de la saturation de l'Île-de-France et de Rhône-Alpes

La Bourgogne en décalage

Quelques chiffres suffisent à caractériser la situation décalée de la Bourgogne par rapport à ses puissants voisins du nord et du sud : la Bourgogne, région vaste et peu peuplée, pèse peu, tant démographiquement qu'économiquement, et connaît une croissance faible par rapport aux régions Île-de-France et Rhône-Alpes.

Attraction gravitaire et/ou aspiration par le vide relatif ?

Une telle situation génère des phénomènes de sens contraire. D'un côté, l'Île-de-France et Rhône-Alpes exercent une attraction sur la Bourgogne, qu'on peut qualifier de gravitaire, du fait de leur masse et de leur offre en termes d'emplois, de formations, de culture, de soins...

De l'autre, la Bourgogne aspire les habitants de ses voisines, d'abord en raison de son vide relatif qui entraîne une certaine abondance foncière et un coût immobilier très inférieur à l'achat ou à la location, mais aussi par un cadre de vie plus agréable et moins stressant.

En réalité, le phénomène d'échange est plus complexe qu'il n'y paraît.

Ainsi, la Bourgogne accueille au nord beaucoup de Franciliens, notamment dans le Sénonais, relié à Paris en 1 heure de train. Les Rhône-Alpins sont moins présents en résidence principale dans le sud de la région Bourgogne, les possibilités de foncier étant encore suffisantes vers Villefranche-sur-Saône et Bourg-en-Bresse. Le nord de la Bourgogne apparaît davantage comme un réservoir de main-d'œuvre et une zone dortoir alors que l'on note une vraie capillarité au sud en termes d'emplois, mais aussi d'attractivité commerciale impliquant un meilleur équilibre entre les deux régions.

Ces phénomènes d'échange sont stimulés par les performances des trains ou des voitures grâce aux autoroutes : comment résister à l'appel des régions voisines quand on se situe à 30 minutes de Lyon ou à 60 minutes de Paris, et quand il faut pour ces habitants bourguignons deux heures de trajet et plus pour gagner Dijon ? Mais attention, cela joue aussi dans l'autre sens.

La situation excentrée de Dijon, capitale régionale, explique et accentue ce phénomène et la capitale régionale, grâce aux transports rapides (TGV notamment), est aussi impactée par ces échanges dans les deux sens.

Mieux tirer parti de cette situation

Plutôt que de chercher à contrer ces phénomènes d'échange -le pourrait-on d'ailleurs- l'axe stratégique, qui est le nôtre, est d'accentuer l'attraction qu'exerce la Bourgogne sur ses voisines, bref faire en sorte que « l'aspiration bourguignonne » l'emporte sur « l'attraction parisienne et lyonnaise ».

Et faire en sorte que la Bourgogne, dans son ensemble, puisse bénéficier du dynamisme et de la saturation de ses régions voisines.

Pour aller dans ce sens, nous proposons un certain nombre d'actions qui sont détaillées dans les fiches-actions qui suivent.

Elles s'articulent autour des idées suivantes :

1. Rendre l'économie bourguignonne plus attractive et conforter les activités agricoles, industrielles et de service :

- 1.1. Fédérer les PME/PMI grâce à des groupements d'intérêt économique.
- 1.2. Positionner l'agriculture entre proximité et mondialisation.
- 1.3. Réorienter la filière vin en Bourgogne.
- 1.4. Mieux exploiter les matières premières de la Bourgogne.

2. Attirer certaines populations-cibles en Bourgogne du fait des avantages différentiels que présente notre région par rapport à ses voisines :

- 2.1. Capter les étudiants des régions voisines.
- 2.2. Attirer les travailleurs indépendants.

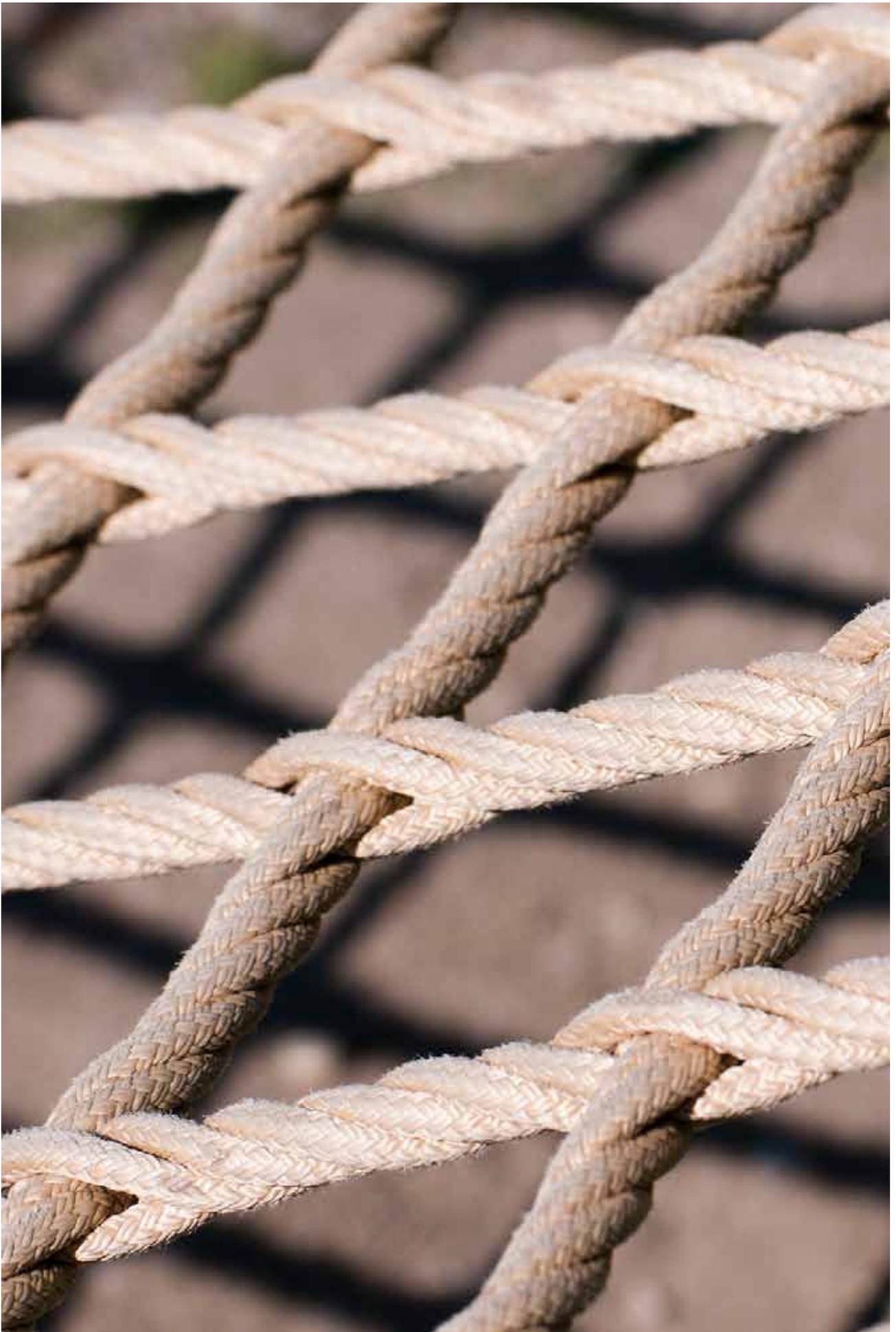
3. Créer dans les territoires, particulièrement les territoires limitrophes de l'Île-de-France et de Rhône-Alpes, les conditions d'accueil, de logement, et de transport propres à faciliter l'établissement et la vie des nouveaux résidents :

- 3.1. Valoriser l'habitat traditionnel bourguignon.
- 3.2. Désengorger les axes de circulation nord-sud.
- 3.3. Agir pour les territoires du nord de l'Yonne et du sud de la Saône-et-Loire.

Tout un programme qui justifiera que le scénario ne relève pas d'une vision pessimiste et que le bien-être des Bourguignons, présents ou à venir, se trouve dans leurs bassins de vie et d'emploi.

1. Quelques chiffres à propos des « actifs navetteurs » tirés de l'étude réalisée pour l'USH Bourgogne par EDR :

42 000 personnes, soit 5 % des actifs de la Bourgogne, travaillent dans une autre région. Un tiers se rend en Île-de-France et un tiers en Rhône-Alpes. À l'inverse, un peu plus de 34 000 habitants d'une autre région viennent gagner leur vie en Bourgogne. 35 % sont Rhône-Alpins. Il s'agit pour la plupart d'actifs résidant dans l'Ain traversant la Saône pour se rendre à leur travail dans l'agglomération de Mâcon. Deux autres régions limitrophes, le Centre et la Franche-Comté, fournissent ensemble plus de 11 000 actifs à la Bourgogne.



Fédérer les PME bourguignonnes grâce à des groupements d'intérêt économique

Pourquoi ?

Notre tissu industriel est composé essentiellement de PME sous-traitantes qui subissent souvent les prises de décisions de grandes entreprises, donneurs d'ordres, dont les sièges sociaux se situent hors Bourgogne. On constate la faiblesse de nos PME à l'exportation, face aux PME étrangères bien plus grandes et disposant de plus de ressources (financières et humaines). Cela handicape fortement leur développement et surtout l'acquisition de nouvelles parts de marché face à la concurrence.

De plus, la transmission continue de se faire de père à fils ou de technicien à technicien dans l'espoir de garder le savoir-faire, mais sans ambition forte de développement à moyen ou long terme. Or une entreprise, a fortiori une PME, est toujours en équilibre instable, soit elle se développe, soit elle disparaît.

Les PME sont souvent craintives dans la mutualisation de certaines ressources (innovation, marketing, personnel...) et en conséquence elles perdent en compétitivité et flexibilité, qualités pourtant indispensables face à l'activité internationale.

Pourtant la mise en commun de moyens et les regroupements deviennent une nécessité face aux soubresauts des marchés, à la concurrence internationale et compte tenu des ressources humaines et financières à mobiliser.

Dans un contexte de « guerre » économique où l'innovation prend toute sa place, le regroupement des PME/PMI par branche professionnelle ou par pôle de compétitivité est une nécessité qui est déjà comprise par les entreprises de différents secteurs.

Ainsi le PNB (Pôle Nucléaire Bourguignon) et VITAGORA (Pôle Goût Nutrition Santé), les deux pôles de compétitivité bourguignons, ont développé des actions répondant aux demandes des PME en matière d'aide à l'innovation.

Comment ? Propositions

1. Créer des GIE pour les PME pour mutualiser les activités support

Notre proposition centrale est de créer un ou plusieurs GIE (Groupement d'intérêt économique) par branche professionnelle (par ex. : automobile, plasturgie...) ou par bassin d'emploi, pour renforcer les activités support qui coûtent cher ou qui ne sont pas toujours accessibles aux PME prises individuellement.

Ces activités ou fonctions, qui pourraient être mutualisées, sont par exemple la Recherche et développement (R&D), les achats, la sécurité/environnement, les ressources humaines, le juridique, l'export, le marketing...

L'objectif est, qu'en 2030, 80 % de nos PME soient affiliées à un GIE qui assurera ces fonctions de façon mutualisée. Notons qu'il existe également la forme du Groupement d'entreprises (GE).

2. Des avantages pour les salariés

Les salariés d'un GIE bénéficient :

- d'un contrat de travail écrit, qui précise notamment les conditions d'emploi et de rémunération, la qualification du salarié, la liste des utilisateurs potentiels ;
- d'une couverture conventionnelle : en effet, tout GIE doit exercer son activité d'employeur dans le cadre d'une convention collective ;

- au sein du GIE, des dispositions de représentation collective habituelle (Délégué(s) du personnel, Comité d'entreprise, Comité d'hygiène et sécurité...);
- de l'accès aux équipements collectifs des entreprises utilisatrices, dans les mêmes conditions que les salariés de ces entreprises.

De plus, tout en ayant un employeur unique (le GIE), les salariés du GIE bénéficient :

- d'une diversité d'activité qui évite la monotonie ;
- d'une pluriactivité qui développe leur capacité d'adaptation ;
- des actions de formation et de développement des compétences mises en œuvre par le GIE pour ses salariés ;
- d'une forme de sécurité de l'emploi, par le fait qu'ils ne sont pas salariés d'une entreprise mais d'un collectif d'entreprises, qui se sont associées au sein du GIE.

3. Des avantages pour l'entreprise :

Pour l'employeur qui en est membre, le GIE présente plusieurs avantages :

- **Améliorer la productivité grâce à un personnel non permanent opérationnel et fidélisé.** En organisant le partage du temps de travail entre les différentes entreprises membres, le GIE permet de résoudre la difficile équation entre souplesse pour l'entreprise et opérationnalité d'un personnel stable et fidélisé. Face à leurs variations récurrentes d'activité, les entreprises disposent ainsi d'une alternative aux différentes formes d'emploi précaire (CDD, intérim...) qui ont des inconvénients connus : coût, volatilité du personnel, difficulté de le former et de l'impliquer, risques d'erreurs de recrutement.
- **Disposer de compétences fidélisées et à temps partiel.** La formule du GIE permet de proposer un temps plein à une personne, en additionnant des temps partiels, autrement dit en mutualisant les besoins de deux, trois (ou davantage) entreprises, dès lors que les compétences requises sont analogues.
- **Disposer de cadres ou de techniciens qualifiés en proportion de ses besoins.** Le GIE permet aux PME/PMI de disposer à temps partiel de cadres ou de techniciens qualifiés, dans les fonctions stratégiques de l'entreprise, où elles n'ont pas les moyens d'embaucher des

temps pleins, et de renforcer leurs compétences, générant ainsi un effet dynamique sur son activité et favorisant leur développement.

- **Accroître la motivation et la polyvalence des salariés non permanents.** Par l'enrichissement des activités et des expériences qu'il engendre, le travail en temps partagé développe les compétences et la polyvalence des salariés du GIE.

- **Maîtriser les coûts des personnels non permanents.** Le GIE n'ayant pas vocation à faire des bénéfices, les coûts de mise à disposition sont inférieurs de 10 à 30 % à ceux de l'intérim. Le partage du travail permet d'ajuster aisément l'effectif réel à l'effectif nécessaire. De plus l'entreprise est dégagée d'un certain nombre de tâches liées à la gestion du personnel...

4. Des avantages pour les partenaires :

Le regroupement en GIE simplifie et rend plus efficace le dialogue avec les différents partenaires des entreprises concernées : partenaires sociaux, partenaires institutionnels locaux (Pôle Emploi, CCI, consulaires...), banques...

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Employabilité plus grande, surtout pour les seniors et les jeunes.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Partage des compétences d'un expert entre plusieurs entreprises. Plus de moyens pour développer la formation et développer le savoir.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Moins de monotonie, plus de challenges.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Concerne tous les types d'emplois et pour tous les âges.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Plus grande flexibilité entre les différentes activités.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Permet à du personnel spécialisé de rester sur place plutôt que rejoindre des sièges dans une grande métropole.

LA COHÉSION SOCIALE

Plus de partage entre les catégories professionnelles.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Une formule innovante qui attirera d'autres PME/PMI.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Force de proposition pour des solutions nouvelles.



Les conditions de réussite

- Convaincre les PME/PMI ; lever leurs réserves.
- S'affranchir des frontières administratives y compris régionales.
- Pour chaque GIE : un CA (bénévole) ; 1 à 2 permanents pour la gestion.



Les freins et risques

- La réserve émise par certaines PME qui craignent, en mettant en commun des ressources, d'être dépossédées de leur savoir-faire et de leur réseau immédiat.



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Chambres professionnelles

Région

Banque publique d'investissement ?

SECONDAIRES

Les entreprises

Chambres consulaires

Leviers

Label offrant une meilleure lisibilité et une garantie

Subventionne le montage

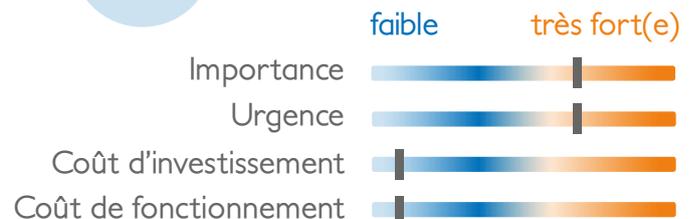
Finance la mise en route

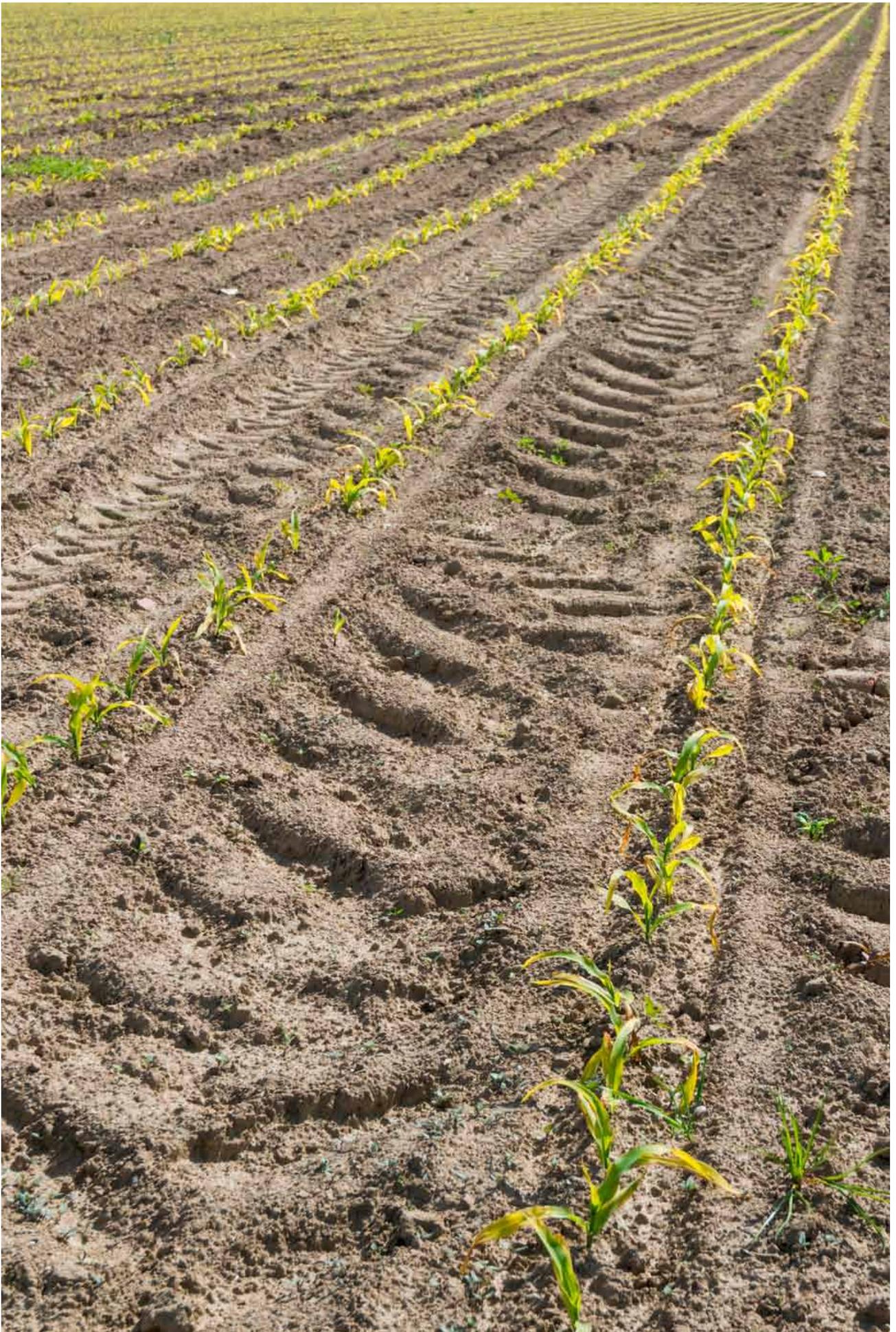
Leviers

Connaissance des besoins



ÉVALUATION





Positionner l'agriculture entre proximité et mondialisation

Pourquoi ?

L'agriculture bourguignonne s'inscrit dans un contexte mondial, que l'on peut résumer en quelques traits :

- Raréfaction des ressources naturelles et très forte hausse du coût de l'énergie.
- Population mondiale en forte croissance.
- Mondialisation des échanges.
- Evolutions climatiques.
- Exigences croissantes en matière environnementale. Avec le principe de précaution érigé en politique de développement, la France est en train d'accentuer son déclin économique...
- Besoin essentiel de cette activité pour l'économie du pays (commerce extérieur).

L'AGRICULTURE BOURGUIGNONNE CONNAÎT UN ÉCLATEMENT

Avec les réformes agricoles successives, on assiste à une recomposition et un éclatement de l'agriculture bourguignonne qui favorisent les alliances avec les autres régions, mais la Bourgogne n'a que très peu le leadership dans ces évolutions.

- Dans le domaine de l'élevage, la Saône-et-Loire et une partie de la Nièvre rejoignent le grand bassin allaitant Massif central, mais ce sont les Auvergnats qui sont prépondérants.
- S'agissant des grandes cultures céréalières, on assiste à la création d'une grande coopérative Champagne/Bourgogne céréales, mais les centres de décision et la R&D sont relocalisés à Chalons-en-Champagne ; ainsi les agriculteurs de

Champagne ont enfin accès à la voie fluviale vers le sud et le Maghreb ; la tentative de consolidation entreprise par Dijon Céréales et les coopératives de la vallée de la Saône n'arrive pas à faire face à la puissance économique des coopératives de Champagne.

- En ce qui concerne la viticulture, on assiste à un rapprochement des vignobles bourguignon et champenois, visant une synergie en termes de communication, d'exportation et d'oenotourisme. Cette synergie profite pleinement au jeune vignoble du Châtillonnais, tandis que les crus du Beaujolais se sentent de moins en moins bourguignons.
- Ainsi, les projets agricoles se dessinent à l'échelle des différents territoires sans unité régionale. D'ailleurs, en agriculture, aucune coopérative, aucune mutuelle n'épouse les contours de la Bourgogne administrative. Les mariages, les fusions se réalisent à partir de l'échelon départemental. Les quatre départements ne sont jamais réunis dans la même structure, ceci étant le choix des différents conseils d'administration.

L'AGRICULTURE DITE « FAMILIALE » A QUASIMENT DISPARU, LES SOCIÉTÉS SONT DEVENUES LA RÈGLE

Le nombre d'exploitations ayant considérablement diminué, les successions ne se font que très rarement dans le cadre familial. Certaines parties du territoire voient arriver des jeunes d'autres régions ou d'autres pays. Une forte communauté suisse est représentée...

TROIS MODÈLES D'AGRICULTURE COEXISTENT SUR LE TERRITOIRE

- Une agriculture qui s'oriente vers les marchés

de masse, ayant de plus en plus recours au salariat, et fortement demandeuse de capitaux. Cette agriculture nécessite des compétences nouvelles inspirées du monde de l'entreprise : ingénierie financière, portage du foncier, actionariat... Cette agriculture joue à fond la carte de la mondialisation tout en ne négligeant pas les approvisionnements des IAA (Industries agricoles et alimentaires) bourguignonnes. Les marchés export de cette agriculture sont principalement le bassin méditerranéen et certains pays d'Afrique.

- Une agriculture privilégiant les circuits courts et la vente directe, ce qui nécessite des compétences complémentaires (commerce, marketing...). Cette agriculture s'intègre de façon plus ou moins réussie selon les territoires. Elle représente une vraie richesse en zone périurbaine (ceintures vertes) et dans les secteurs touristiques. Elle a énormément de mal sur les secteurs à forte déprise démographique (Châtillonnais).

- Une agriculture à haute valeur environnementale, ayant comme objectif le plus faible impact carbone, et investissant de nouveaux créneaux (vente de crédits carbone, vente de chaleur, écoconstruction, matériaux du futur, chimie verte...). Cette agriculture est très bien intégrée à son territoire et de nombreux partenariats s'établissent avec la filière bois. Cette agriculture utilise les synergies entre élevages et grandes cultures comme de véritables atouts. Ces systèmes d'exploitation mixtes se retrouvent soit au sein d'une même exploitation, soit le plus souvent par des partenariats gagnant-gagnant entre éleveurs et céréaliers. Des systèmes innovants de holding voient le jour et regroupent, au sein de la structure, les différents ateliers répartis sur les territoires.

Comment ? Propositions

1. Conserver la main sur la voie fluviale

La Bourgogne, pour ne pas perdre toute son influence, notamment sur le marché de masse céréalier, conserve la main sur ses infrastructures portuaires de l'axe Saône-Rhône, via les ports de Pagny, (Villefranche ?), Mâcon, Chalon. L'Yonne s'insère au mieux dans le réseau séquanien.

2. Structurer le marché de proximité

Pour répondre à une demande sans cesse croissante des aires urbaines, des grandes surfaces, des groupements de particuliers, des centrales d'achats de collectivités locales, des groupements d'intérêt économique se créent, mettant en commun les moyens de commercialisation.

3. L'agriculture réinvestit des créneaux traditionnels

A titre d'exemple, le réseau bourguignon de production de viande se restructure pour renforcer sa position en France, face à un marché international fragilisé et à une concurrence accrue, sans même parler d'un risque toujours possible de crise sanitaire majeure de type tuberculose qui interdirait toute vente à l'export.

S'appuyant sur une tradition pluriséculaire d'élevage et de qualité du produit ; la filière bourguignonne vise la clientèle de relative proximité que sont l'Île-de-France et Rhône-Alpes, sur un segment haut de gamme. Elle porte toute son attention sur les lieux d'abattage de proximité, la mise en place d'un circuit de commercialisation raccourci et surtout une politique de marketing renforcée.

« La Bourgogne conserve la main sur la voie fluviale pour ne pas perdre son influence, notamment sur le marché de masse céréalier. »

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

L'agriculture arrive à maintenir ses effectifs, on assiste à une baisse des chefs d'exploitation compensée par le développement du salariat. 50 % des installations se font hors du cadre familial.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Les trois modèles agricoles nécessitent des compétences nouvelles et des formations de plus en plus pointues : connaissances juridiques, commerciales, financières, managériales.... Des GIE se créent pour répondre à ces besoins.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

La production agricole occupe encore tout le territoire bourguignon, cependant tous les agriculteurs n'ont pas accès aux mêmes services (zones blanches pour certains). La gestion des bassins versants implique une gestion respectueuse de l'environnement sur les zones fragiles.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

L'antagonisme entre néo-ruraux et ruraux va croissant dans certains territoires.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

On assiste sur l'ex-périmètre bourguignon à une forte disparité entre les territoires, l'écart se creuse entre les plus riches et les plus pauvres, mais surtout en fonction des choix qui ont été faits au cours de la décennie 2020.

LA COHÉSION SOCIALE

Certains territoires n'arrivent plus à surmonter le déclin (paupérisation des populations). Les familles des agriculteurs de ces territoires habitent en ville et les déplacements domicile/travail se passent dans l'autre sens.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Le territoire de l'ex région Bourgogne retrouve de l'attractivité grâce à ses forêts, ses espaces agricoles. La marchandisation des crédits carbone représente une manne financière intéressante pour les propriétaires forestiers ou agricoles.



Les conditions de réussite

- L'augmentation des coûts de l'énergie, et donc du transport, est une des conditions premières du scénario.



Les freins et risques

- Développement des conflits entre ruraux et néo-ruraux
- Évolution de la réglementation, notamment en ce qui concerne la traçabilité alimentaire des filières locales.



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX Leviers

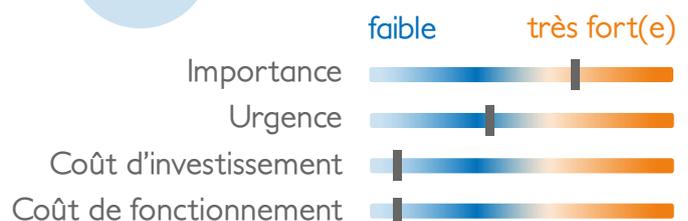
Chambres d'agriculture	Infrastructures portuaires
Coopératives	Structuration des marchés
Consommateurs	Evolution des pratiques de consommation

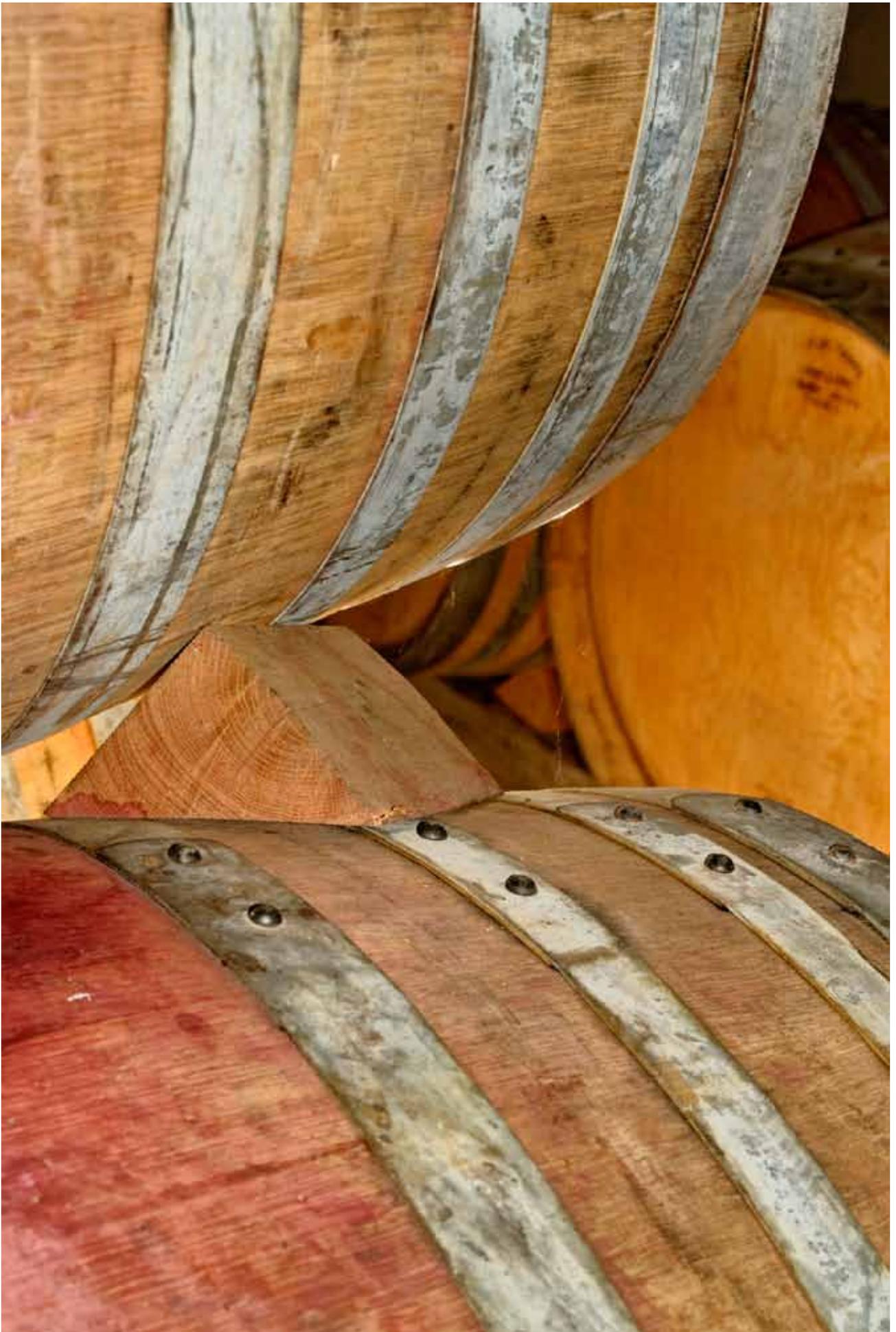
SECONDAIRES Leviers

Collectivités locales	Développement des centrales d'achat
Agences de l'eau	Gestion des bassins versants
Région	Aide au développement des centrales d'achat



ÉVALUATION





Réorienter la filière vin en Bourgogne

Pourquoi ?

UNE INTERROGATION SUR L'AVENIR

La filière viticole de la Côte bourguignonne est à la croisée des chemins et s'interroge sur les conditions nécessaires pour perpétuer son succès séculaire qui -s'il venait à disparaître- entraverait de manière irrévocable son économie pour les années futures et celle de nombreuses activités connexes, en commençant par l'œnotourisme.

UNE SPÉCIFICITÉ INCONTESTABLE...

La filière viticole a contribué très largement au rayonnement mondial et au développement historique et économique de la Bourgogne depuis le 10^{ème} siècle.

La particularité de ce vignoble est principalement due à sa limite climatique nord, à sa topographie et à sa géologie. Ces trois éléments lui permettent d'obtenir les conditions idéales de « stress thermique », grâce aux Climats contrastés, et de « stress nutritif » grâce aux sols formés sur les pentes pierreuses calcaires pour l'obtention de grands vins blancs puissants, ronds, de Chardonnay et de grands vins rouges très fins, riches, élégants, aux tanins fermes très antioxydants du Pinot Noir.

Ces vins blancs et rouges de Bourgogne sont des vins de longue garde possédant intrinsèquement des caractéristiques gustatives et aromatiques exceptionnelles qui varient d'une année à l'autre, d'un terroir à l'autre, et qui évoluent merveilleusement au vieillissement.

La gastronomie bourguignonne a elle aussi acquis sa réputation mondiale en synergie avec la notoriété des vins, alliant le développement du goût et l'harmonie entre la cuisine et les vins. La cuisine moderne, qui s'accorde mal avec les vins de tradition, a quelque peu modifié la cuisine

traditionnelle.

Celle-ci reste malgré tout encore très ancrée dans les cartes des restaurants actuels. Les plats cuisinés au vin, comme le « coq au vin », le « bœuf bourguignon », les « œufs en meurette »... font encore largement référence et maintiennent la réputation.

... MENACÉE PAR LA MONDIALISATION ET SES EFFETS COLLATÉRAUX

Depuis quelques années, plusieurs facteurs mettent la filière viticole bourguignonne en péril :

- la mondialisation qui élargit les marchés mais aussi exacerbe la concurrence entre pays producteurs tels l'Amérique, le Chili, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud, etc ;
- les technologies modernes permettent certes d'améliorer des vins autrefois médiocres mais rendent aussi possible la modification de leurs caractéristiques en fonction des effets de mode ;
- l'évolution des goûts des consommateurs, influencés par les critiques et les guides, conduisent à standardiser de plus en plus les vins ;
- l'attribution des prêts garantis par les stocks en vieillissement est très difficile ; en effet, l'évolution des règles¹ bancaires conduit de nombreux professionnels à ne plus stocker, et à produire des vins à flux tendu, à boire jeunes au détriment des vins de garde, ce qui rend les entreprises de la filière très fragiles face aux risques climatiques naturels de certaines années comme ce fut le cas en 2012 ;
- s'ajoute à cela le changement climatique qui modifie les conditions d'exploitation de la vigne et la distribution des cépages.

1. Les règles bancaires internationales définies à Bâle en 1988, puis en 2004, fixent des ratios de bilan (Cocks et Mc Donough) très serrés entre « Capitaux propres et Encours » pour l'obtention des crédits de trésorerie aux entreprises.

Comment ? Propositions

L'objectif est de sauver le patrimoine culturel et économique viticole et gastronomique bourguignon, et d'en assurer la pérennité pour les générations à venir. Nos propositions s'inscrivent autour de trois axes majeurs :

1. Modifier les pratiques pour préserver le vignoble des aléas climatiques

Il s'agit d'anticiper les effets attendus du changement/réchauffement climatique en modifiant certaines pratiques culturales et les zones de plantation de certains cépages.

- Lancer un programme de plantations ou replantation de nouvelles vignes, s'inspirant de la démarche « Hautes-Côtes » visant à la conduite haute et large, qui fait baisser de 40 % les coûts de production, permet l'utilisation de tracteurs moins spécialisés donc moins coûteux, réduit de 3 fois la dose de pesticides à l'hectare et diminue la fatigue des travailleurs. Cette modification de la conduite de la vigne permettra de revenir progressivement au bio ou à une culture très raisonnée sans danger pour l'environnement et les humains.
- Étudier la possibilité d'extension du vignoble avec des droits de plantation maîtrisés afin de pouvoir augmenter les stocks sans pénaliser le marché, tout en sélectionnant des variétés résistantes aux nouvelles maladies cryptogamiques.

2. Reconstituer les stocks et produire des vins de garde

Il s'agit de revenir pour partie aux vins de tradition, à l'élevage traditionnel et au vieillissement des vins en contournant, par une ingénierie financière nouvelle, les règles financières mondiales majoritairement responsables de cette uniformisation.

- Créer un système de financement collectif des stocks basé sur la valeur réelle de l'actif, avec transfert momentané de propriété des vins, dans un stockage collectif, où les produits seront validés en qualité et garantis. Ce projet a été étudié et adopté par la société collective FIVIN, et développé au sein du pôle VITAGORA en 2005. Ce système n'est plus dépendant des résultats financiers de l'entreprise et s'adresse indifféremment aux petites, moyennes et grandes entreprises.
- Créer en Bourgogne des caves individuelles dans une structure collective sécurisée pour le

consommateur privé, qui y laissera vieillir ses vins de garde et placera ainsi une partie de son argent dans des valeurs sûres.

3. Sensibiliser les acteurs sur la nécessité de produire des vins de tradition

Il s'agit d'inverser la tendance qui privilégie la consommation des vins jeunes au détriment des vins de garde et de tradition.

- **Susciter une prise de conscience** des responsables de la profession par des Etats généraux de la viticulture.
- **Communiquer positivement sur l'intérêt de la multiplicité des producteurs et négociants** ou, du moins, d'un équilibre entre petits et grands, qui garantit la diversité œnologique de la Côte, reflète la variété des Terroirs et des Climats et qui constitue un attrait fort pour les touristes français et étrangers grands amateurs de vin ; à l'inverse de la tendance à la standardisation qu'imprimeront les grands groupes locaux ou internationaux et leurs lobbyistes.
- **Soutenir l'oenotourisme en le diversifiant**, en le combinant avec la gastronomie et des événements culturels ou festifs nouveaux, pour le grand plaisir de nos visiteurs, charmés par ces richesses, cette bonne humeur et convivialité.
- **Développer des centres de restauration traditionnels simples et de qualité**, comme les maisons régionales du vin et de la gastronomie, où l'on offrira de nombreuses activités connexes, comme la cuisine, la dégustation, la promotion d'autres productions locales (petits fruits, truffes...) avec un environnement de chambres d'hôtes, de gîtes, de petits hôtels.
- **Sensibiliser les formateurs, les jeunes viticulteurs, les négociants, les acteurs de l'oenotourisme, les restaurateurs, les sommeliers**, à la culture des vins de garde et des millésimes anciens et de l'achat des vins en cours d'élevage.
- **Construire un discours cohérent sur les effets bénéfiques du vin** -à doses modérées- pour la santé (ex : source principale d'antioxydants l'hiver...).
- **Inciter nos dirigeants à copier le modèle « Educ-Alcool » du Québec²** dont les résultats sur les jeunes sont indiscutables.

2. Voir : <http://educalcoool.qc.ca/>

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Le retour aux vins de garde maintiendra et sera générateur d'emplois qualifiés.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Les innovations dans la conduite de la vigne et dans l'ingénierie financière appelleront des ressources d'intelligence.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Cette politique concourra à maintenir l'environnement et la qualité de l'art de vivre.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

L'élévation des compétences innovantes et traditionnelles favorisera la bonne mixité sociale.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Cette unicité de produits fédèrera et pérennisera l'évolution des nombreux acteurs territoriaux.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Le maintien de la rentabilité et des marges sera bénéfique.

LA COHÉSION SOCIALE

Le bon vin et ses facultés conviviales en seront le garant.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

En évitant la standardisation, on maintiendra l'attrait de la région.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Elle sera renforcée par une Pépite qui brille...

Les conditions de réussite

- Sortir de la logique financière du gain immédiat en renforçant les liens entre les viticulteurs qui ont perdu une grande partie de leur pouvoir par des règles nouvelles d'organisation de la filière habilement imposées par de puissants groupes français et étrangers.
- L'authenticité et la typicité du produit « vin de Bourgogne ».
- Une prise de conscience générale et un soutien réel des acteurs régionaux comme : élus locaux, Conseil régional, Centres d'enseignement (Universités, ESC, lycées professionnels, CAT...), interprofession, syndicats viticoles, viticulteurs, presse spécialisée, restaurateurs, sommeliers, distributeurs

Les freins et risques

- La recherche du profit immédiat ...
- Les banquiers qui craignent l'immobilisation en stocks car ils profiteront moins des fluctuations perpétuelles des marchés financiers.
- Une clientèle non avertie et conditionnée à grands renforts de publicité formatés par les vins « de la mondialisation », ronds, doux à boire jeunes, qui auront du mal à revenir aux plaisirs de la puissance des tannins comme celui des épices dans la cuisine traditionnelle.



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

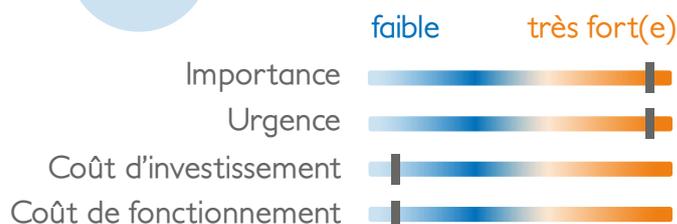
PRINCIPAUX Leviers

Etat	Emission des règles
Conseil régional	Aide au financement
Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne	Porteur de projet, promotion
Viticulteurs	Acteurs directs

SECONDAIRES Leviers

Syndicats viticoles	Coordination
Acteurs de l'oenotourisme	Prescription

ÉVALUATION





Mieux exploiter les matières premières de Bourgogne

Pourquoi ?

- En 2030, l'approvisionnement en matières premières sera, plus que jamais, un enjeu stratégique, une condition de stabilité et un moteur du développement économique. Ceci concerne non seulement les ressources énergétiques, mais aussi les métaux -particulièrement les métaux rares-, et les ressources naturelles : eau, bois, etc.

- **Le contexte change** : l'équilibre entre les préoccupations économiques et écologiques, qui avait prévalu, dans les années 2000, ne peut plus être maintenu.

D'un côté, la demande mondiale de matières premières va continuer à croître sous l'effet de l'élévation du niveau de vie et surtout du développement des pays dits émergents dont la liste va se modifier et s'élargir d'ici 2030 ? Cela alors même que certaines ressources se raréfient, notamment les ressources fossiles, malgré la découverte régulière de nouvelles réserves. Ces tensions offre/demande provoquent une hausse tendancielle des prix. De l'autre, les exigences environnementales vont s'intensifier en raison de l'élévation du niveau d'information et de culture (cf. le cas de la Chine actuellement), même si de fortes inégalités demeureront dans ce domaine. Par ailleurs, l'évolution des technologies d'exploitation des matières premières va changer la donne à la fois sous l'aspect économique et sous l'aspect écologique. De nouveaux procédés plus efficaces, plus écologiques vont certainement apparaître comme on peut l'entrevoir aujourd'hui pour l'exploitation du charbon (gazéification) ou du gaz (gaz de schiste).

Enfin, les conditions de transport des matières premières vont aussi évoluer avec le renchérissement des carburants, et donc du transport maritime, mais aussi de nouvelles technologies.

L'ensemble de ces paramètres conduisent et conduiront à faire évoluer le marché des différentes matières premières et la compétitivité des gisements et ressources.

- **Dans ce contexte, la Bourgogne dispose d'atouts.** Son vaste espace, à faible densité de population, dispose de ressources naturelles et de matières premières peu ou mal exploitées : eau en abondance car la Bourgogne est sur trois bassins versants, bois dans une région couverte de forêts à hauteur de 31 % de son territoire, pierres de différentes nature, charbon¹ du sud nivernais, mais aussi d'autres minerais : plomb, cuivre, uranium, fluorine, autunite². Rappelons qu'en 2007, le CESER Bourgogne avait donné un avis indiquant les conditions et modalités d'une possible exploitation du gisement de charbon du sud-nivernais (Lucenay-Cossaye).

1. Le gisement le plus important et le plus exploitable serait celui de Lucenay-les-Aix (Nièvre), gisement estimé à 250 millions de tonnes qui en ferait le plus important connu d'Europe. Par ailleurs existent d'autres gisements, nouveaux ou prolongements de gisements connus et exploités dans le passé, tout autour du Morvan : gisements de Decize-Devay (Nièvre), de Blanzay-Le Creusot, de La Chapelle-sous-Dun en direction de Charolles (Saône-et-Loire), d'Aubigny-la-Ronce et de Sincey-les-Rouvray (Côte-d'Or).

2. L'autunite est un minerai rare, composé de phosphate d'uranium et de calcium hydraté, qui est utilisé dans les nouvelles technologies.

Comment ? Propositions

La Bourgogne (et plus généralement la France) ne peut plus s'offrir le luxe de ne pas exploiter ses matières premières ou de mal les exploiter. Elle met tout en œuvre pour maximiser les retombées positives de ses matières premières et les valoriser localement.

1. **L'Université de Bourgogne s'associe à des programmes de recherche mondiaux** en matière de géologie, de chimie, de biologie tournés vers une exploitation plus efficace et plus écologique des matières premières et ressources naturelles de la région et vers les techniques de réduction des émissions de GES, la captation et la séquestration du carbone et éventuellement vers l'exploitation du gaz de schiste. Cela suppose des échanges larges et réguliers avec d'autres laboratoires et équipes de recherche universitaires (ou privées) au niveau mondial, la recherche étant désormais globalisée.

2. **L'exploitation du charbon du sud nivernais est relancée**, d'abord sous forme expérimentale, avant d'être faite à grande échelle de la façon suivante :

- la mine est exploitée par un consortium énergétique international,
- l'exploitation est fortement mécanisée et utilise les procédés les plus modernes,
- le charbon est gazéifié sur place,
- les résidus, s'il y en a, sont utilisés dans une centrale thermique in situ.

3. **Le bois et ses dérivés, face à la demande croissante³**, font l'objet d'une exploitation rationalisée sur le long terme alors que les grands groupes économiques exercent une forte pression, de moyen terme, sur les forêts bourguignonnes. La rationalisation s'impose : exploitation, propriété, charte forestière, plan de gestion...

4. **Un système de compensations environnementales** et des programmes de réhabilitation sont mis en place autour des sites d'exploitation, qui sont financés par une taxe spécifique, calquée sur celle des centrales nucléaires.

3. Par exemple la demande de bois pour les projets de centrales à Biomasse (voir Le Monde du 12/02/13).

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Peu d'emplois créés en raison de la mécanisation des tâches. Le vrai challenge sera dans la valorisation locale de la matière première.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Nécessité de développer la recherche en amont et la formation en accompagnement de l'exploitation. Recherche en coordination mondiale. Formation dispensée au niveau local.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Risques forts pour les mines, sauf si changements radicaux dans les techniques d'exploitation. Les mesures de compensation, négociées ou imposées par la loi, ne porteront réellement leur fruit qu'en fin d'exploitation.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Modification sensible de la sociologie des territoires concernés. Un peu moins de résidences secondaires, un peu plus d'habitats principaux.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Une des opportunités de réindustrialisation de la Bourgogne, mais modeste.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Possibilité de revitalisation du Morvan, zone rurale en baisse démographique, particulièrement avec le gisement du sud-nivernais

LA COHÉSION SOCIALE

Risque de conflits en raison des divergences d'intérêt entre les locaux qui voient leur quotidien et leur environnement profondément modifié, les socioprofessionnels et certains élus qui voient une chance inespérée de développement de leur territoire, les écologistes qui y voient une catastrophe environnementale...

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Les conditions d'exploitation et leur impact sur le paysage auront des conséquences sur l'attractivité du territoire.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Pas de modification substantielle (à l'image de ce qui s'est passé dans les siècles précédents).

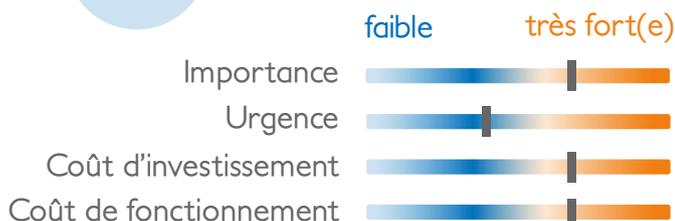
Les conditions de réussite

• La réussite, ses chances et ses risques, dépendent beaucoup du contexte économique et énergétique international, et aussi de l'avancement de la recherche dans les domaines considérés. Ces facteurs sont largement extérieurs à la Bourgogne.

Les freins et risques

• Le principal risque interne est le rejet de l'exploitation des matières premières par certaines catégories de population, notamment les riverains par un manque d'informations objectives et de dialogue social.

ÉVALUATION



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX Leviers

Europe et Etat	Normes environnementales, sociales, économiques
Collectivités locales	Développement économique, formation professionnelle, infrastructures locales, équipements de proximité...
Université	Recherche (en coopération)
Entreprises privées	Recherche et investissement

SECONDAIRES Leviers

Associations écologistes	Pressions et recours administratifs ou juridiques. Négociation de compensations.
--------------------------	--





Capter les étudiants des régions voisines

Pourquoi ?

Les universités de Paris ont gardé leur prestige et leur pouvoir d'attraction, qui sont supérieurs à ceux d'une université comme celle de Dijon.

Un des premiers critères d'attractivité reste la qualité de l'enseignement et sa réputation dans des domaines clés.

Mais les conditions de vie et de travail des étudiants à Paris sont assez difficiles en raison de la cherté des loyers, du faible nombre de places dans les cités universitaires ou foyers étudiants, des temps de transport, du coût de la vie.

L'Université de Marne-la-Vallée a d'ores et déjà ouvert une antenne à Sens, ce pour des raisons d'espace disponible et de coût moindre.

AgroParisTech est obligé de se délocaliser à Saclay pour des raisons d'espace, engendrant ainsi des problèmes de logement et transport, tant pour les étudiants que pour les enseignants-chercheurs. L'arrivée du Tram à Dijon permet une dynamique plus importante entre le centre-ville et le campus, suscitant par là une vie culturelle plus orientée vers le monde étudiant.

INFOS

- Le CROUS loge déjà 4 100 étudiants
- Il existe déjà une carte culture étudiant
- L'Université de Bourgogne dit avoir déjà 200 partenariats avec des Universités étrangères

Comment ? Propositions

1. Développer des enseignements de pointe

Dans les secteurs industriels, où la Bourgogne peut se développer, comme l'agroalimentaire, la thérapeutique et la pharmacologie, l'Université de Bourgogne, tout en conservant son option généraliste, met l'accent et les moyens financiers pour créer des équipes d'enseignants chercheurs de réputation nationale, voire internationale. En s'appuyant sur des structures déjà existantes comme Agro Sup, Pharm'image... elle renforce les équipements et laboratoires. Elle offre des conditions d'accueil et de logement de qualité pour les chercheurs.

Elle met en place des partenariats avec les universités de Bâle en pharmacie et AgroParisTech pour l'agroalimentaire.

2. Améliorer l'accueil des étudiants sur le campus de Dijon et le faire savoir

L'idée est d'offrir aux étudiants une alternative en leur proposant un système d'accueil attractif à Dijon, sachant que Dijon n'est qu'à 1 h 40 de Paris.

- Renforcer l'offre et l'attractivité des résidences sur le campus/de chambres pour étudiants en ville/de résidences-hôtels (pour répondre aux besoins d'alternance).
- Poursuivre l'opération « Grand Campus » et ouvrir des espaces de vie, tant culturels, comme le projet de grande salle multiplex, que de vie quotidienne, en favorisant l'implantation de commerces et brasseries sur ou autour du campus.
- Mettre en route une véritable carte étudiante universelle, dite « Pass », accessible à tous les étudiants inscrits à l'université, et non pas aux seuls

Bourguignons. Cette carte à puce pourra donner accès aux services de l'université, des mutuelles, de la sécurité sociale, aux transports urbains ou régionaux, à des loisirs..., à des tarifs préférentiels.

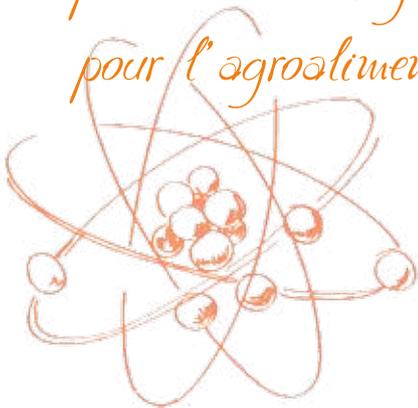
- Instituer une véritable politique d'information et de communication en direction des lycéens et étudiants, tant de Bourgogne que d'Ile-de-France et de Rhône-Alpes, sur les pôles d'excellence, les conditions d'études, de logement et de vie sur le campus et à Dijon.

3. Nouer des partenariats avec les universités à compétence territoriale proche

- Lancer une formation et un campus commun entre l'IUT gestion logistique de Chalon, l'Université de Bourgogne et l'Université de Marne-la-Vallée à Sens. Celle-ci s'est déjà implantée dans la localité et offre une formation d'ingénierie de service. La ville de Sens, en raison de sa proximité avec l'Ile-de-France et sa situation sur l'axe Paris-Lyon-Marseille, doit développer des services de logistique sur lesquels s'adosserait le nouveau pôle universitaire.

- Renforcer, en collaboration avec une université lyonnaise, le pôle de droit du sport de Mâcon, en l'ouvrant à des domaines annexes comme le droit de l'image, etc.

« L'université de Bourgogne met en place des partenariats avec les universités de Bâle en pharmacie et AgroParisTech pour l'agroalimentaire. »



LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Création d'emplois indirectement.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Renforcement de l'Université.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Dynamisation de la vie culturelle à Dijon, Sens et Mâcon.

Embellissement du Campus dijonnais.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Croissance de la population jeune en évitant l'exode des jeunes Bourguignons et en attirant des jeunes des autres régions.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Synergie et attraction d'entreprises dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la pharmacologie.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Renforcement de Dijon probable.

Dynamisation du Sénonais et du Mâconnais.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Renforcement de l'attractivité de la région.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Image tirée vers la jeunesse et le dynamisme.



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Université de Bourgogne

Autres établissements

SECONDAIRES

CROUS Bourgogne

Rectorat

Région

Agglomérations et villes

Entreprises (notamment de l'agroalimentaire et de la pharmacologie)

Leviers

Offre d'enseignements, création de partenariats

Idem

Leviers

Offre de logement, de bourses

Impulsion politique

Aide à l'investissement

Offre de logement et de transport

Partenariat avec Université et écoles: programmes de recherche ; emplois CIFRE et stages.



Les conditions de réussite

- Les conditions de réussite résident dans la clarté des choix, la rapidité d'action et la synergie des acteurs.

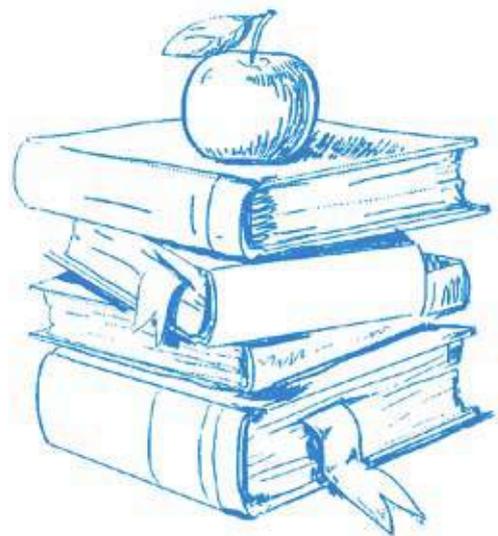
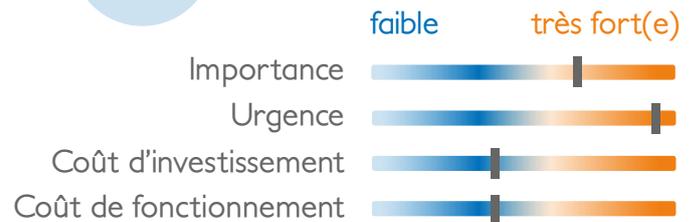


Les freins et risques

- Le risque principal est d'avoir une réaction trop tardive des différents acteurs ne permettant pas à une université, déjà appauvrie, d'initier les projets requis.



ÉVALUATION





Attirer les travailleurs indépendants

Pourquoi ?

Habiter en Bourgogne fait rêver. L'authenticité de notre région, sa qualité de vie, le cadre de vie des villes moyennes et de la campagne constituent autant d'arguments auxquels sont sensibles les personnes désireuses de quitter les grandes villes. De plus en plus de Bourguignons et de néo-Bourguignons en provenance d'Ile-de-France ou de Rhône-Alpes font le choix d'un lien plus souple entre domicile et travail. Ils privilégient cadre de vie et qualité de vie. Ils ont créé un nouveau rapport entre travail et temps libre, plus souple mais aussi plus perméable. Ils trouvent, en s'exonérant du trajet quotidien, une solution originale au double problème de la saturation des réseaux vers les métropoles et à celui de la mobilité subie.

Plusieurs circonstances peuvent rendre ce choix possible et les métiers concernés sont nombreux :

- Professions ne nécessitant qu'un ou deux jours de présence par semaine à Paris ou à Lyon : consultants, experts, avocats, télétravailleurs partiels...
- Activités artistiques ou de création : intermittents du spectacle, artistes ayant besoin d'un atelier, graphistes travaillant via internet, écrivains ou rédacteurs, etc.
- Activités artisanales avec clientèle captive francilienne ou Rhône-alpine.
- Le faible prix du foncier, la qualité du bâti bourguignon, l'offre importante sont des arguments forts en faveur de l'implantation dans notre région.

La qualité du lien physique entre lieu d'activité, de commande, d'exercice, de pratique... et domicile est essentielle. Cela passe, entre autres, par :

- un réseau numérique haut débit, voire ultra haut débit,
- un réseau de transport routier ou ferré efficace.
- Il ne faut pas perdre de vue que c'est l'ensemble de la cellule familiale qui doit faire ce choix de vie. Il ne faut donc pas oublier le conjoint et les enfants. Ils participeront au choix d'implantation, ou non, de leur activité en Bourgogne et à son succès.

Comment ? Propositions

Plusieurs actions nous semblent à mener de façon coordonnée pour attirer les travailleurs indépendants :

1. **Mettre en place au niveau régional un dispositif d'accueil** des néo-Bourguignons orienté à la fois vers le travailleur indépendant mais aussi sa famille.
2. **Garantir une offre numérique excellente** en tout point du territoire bourguignon.
3. **Adapter l'offre des TER à ces pratiques** : non seulement en termes de tarifs et d'horaires, mais aussi en ce qui concerne l'aménagement des rames : zones et sièges équipés pour travailler avec alimentation électrique, numérique embarqué, etc.
4. **Proposer des services publics ou privés de qualité aux populations sur tout le territoire.**
5. **Aider les structures de convivialité** : associations, fêtes locales, bistrot...

1. La question ne se pose pas dans les mêmes termes pour les télétravailleurs à temps plein. Le retour d'expérience de ces dernières années démontre que le télétravailleur salarié pâtit de l'éloignement de son entreprise d'origine, faute de pouvoir s'insérer dans la dynamique collective de l'entreprise.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Il s'agit d'une forme diffuse de redistribution de l'emploi. Par ailleurs, les néo-Bourguignons ont souvent un pouvoir d'achat supérieur à la moyenne régionale, d'où des retombées économiques indirectes.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Concerne des métiers divers mais dans l'ensemble à haute valeur intellectuelle ou artistique.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Le cadre de vie et l'environnement sont les préalables à cette action, leur amélioration en est aussi la conséquence.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

La venue de « néo-Bourguignons » est un défi pour les territoires d'accueil avec de vrais enjeux d'assimilation. Il s'agit de définir sur chacun des territoires les modalités du « bien vivre ensemble ».

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Renforcement des activités tertiaires dans les petites villes ou le milieu rural.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Apport démographique non négligeable. Attention, toutefois, à ce que cette action ne favorise pas exclusivement les territoires déjà attractifs.

LA COHÉSION SOCIALE

Cet afflux de néo-Bourguignons modifie indéniablement les équilibres sociaux dans les zones concernées.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Les régions sont en concurrence pour attirer de nouveaux habitants et de nouvelles activités. Si les atouts de la Bourgogne sont réputés forts, il ne faut pas pour autant faire l'économie de campagnes de communication.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

La Bourgogne se pose en région « ouverte » aux autres.



Les conditions de réussite

- S'installer en Bourgogne, c'est donner corps à un certain idéal de vie, c'est concrétiser une certaine vie rêvée.
- Il faut certes favoriser l'implantation de travailleurs indépendants mais il faut faire en sorte qu'ils y restent, une fois passée l'exaltation des premiers mois ou des premières années.
- De plus, il convient de conduire une « politique du vivre ensemble ». La cloche de l'angélus ou le chant du coq sont inhérents à la vie à la campagne. Ils ne peuvent devenir source de litige entre locaux et nouveaux arrivants.
- Certains territoires bourguignons sont en cours de désertification. Comment dans ce contexte peuvent-ils continuer à être attractifs ? Comment peuvent-ils conduire une politique active de maintien des services ou d'aide à l'installation ?



Les freins et risques

- Les risques sont nombreux : non assimilation des néo-ruraux, difficultés de cohabitation... Mais les chances sont fortes : les exemples réussis le montrent.

LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

Les acteurs principaux de cette action sont les collectivités territoriales : les communes ou communautés de communes, les pays et la Région qui peuvent intervenir en amont et en aval grâce à différents leviers.

PRINCIPAUX Leviers

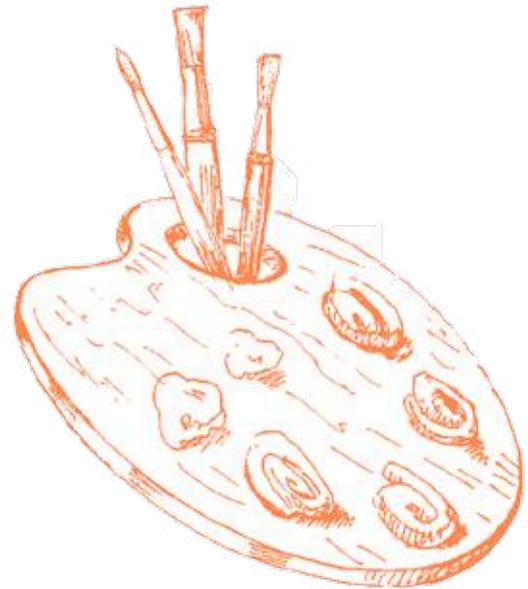
Communes	Aide à l'installation Politique d'accueil des nouveaux arrivants
Pays	Maintien des services aux personnes
Région	Développement des TIC

SECONDAIRES Leviers

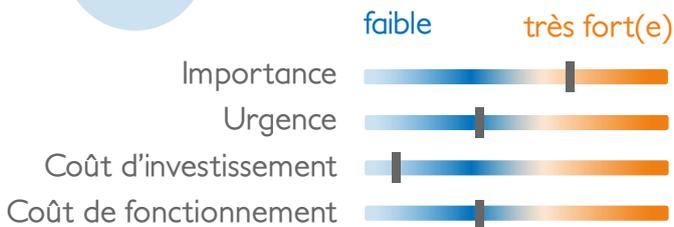
Agences de développement du tourisme	Communication des territoires
--------------------------------------	-------------------------------

L'arrivée de nouveaux arrivants relève aussi d'actions diffuses qui, cumulées, vont rendre attractif un territoire :

- l'accueil des habitants, qui sont les principaux ambassadeurs de leur territoire auprès des nouveaux arrivants, doivent se sentir les bienvenus et, s'ils le souhaitent, pouvoir être intégrés ;
- la qualité des services aux personnes, publics ou privés.



ÉVALUATION





Valoriser l'habitat traditionnel bourguignon

Pourquoi ?

La pierre de Bourgogne (on devrait dire : les pierres de Bourgogne) est un matériau noble très largement utilisé dans la construction en France et reconnu pour ses qualités tant mécaniques qu'esthétiques.

L'habitat rural traditionnel bourguignon est injustement méconnu du grand public, alors même qu'il est construit pour l'essentiel, à l'exception de quelques territoires comme la Bresse, avec cette pierre de grande qualité.

L'offre de ce type d'habitat ne peut qu'augmenter au cours des prochaines années, en raison du vieillissement de la population et de la concentration des exploitations agricoles. De plus, en l'état actuel du marché, le prix moyen de l'immobilier bourguignon est relativement faible¹.

Les savoir-faire traditionnels se raréfient. La relève des artisans, qui les possèdent, n'est pas assurée, moyenne d'âge oblige. Le maintien de l'artisanat lié au bâtiment² est une des conditions indispensables au développement de nos territoires. Les chantiers d'exception tels que ceux de restauration des monuments historiques servent à la fois de conservatoire de techniques de construction mais aussi de vitrines de savoir-faire.

1. Selon le site MeilleursAgents.com, pour le prix des maisons au 1^{er} novembre 2012, les départements bourguignons se situaient aux rangs suivants, sur 96 départements métropolitains (2 départements en Corse) : 40^{ème} la Côte-d'Or avec 1 720 €/m² ; 70^{ème} l'Yonne avec 1 406 €/m² ; 71^{ème} la Saône-et-Loire avec 1 404 €/m² ; 93^{ème} la Nièvre avec 1 077 €/m².

2. Maisons paysannes de France, connaître et préserver l'architecture rurale, restaurer des maisons paysannes et leurs dépendances, transmettre les savoir-faire traditionnels. Voir : www.maisons-paysannes.org

L'habitat rural traditionnel n'échappe pas au défi, présent et futur, de l'adaptation aux exigences contemporaines de confort, d'amélioration des performances énergétiques et de raréfaction croissante des énergies fossiles. Ces nouvelles exigences vont accélérer le cycle de vie de l'habitat.

Si les solutions techniques à adopter sont sensiblement différentes de celles retenues pour l'habitat d'après-guerre, il n'en demeure pas moins qu'elles seront également très fortement pourvoyeuses d'emplois. L'aide « à la pierre » est donc un levier fort du développement économique d'un territoire.

Comment ? Propositions

Cette action suppose la mise en œuvre de sous-actions multiples et coordonnées :

- Campagne de promotion des Pierres de Bourgogne.
- Actions de communication autour de l'habitat bourguignon (en lien avec fiche action 1.6 valoriser l'image des territoires bourguignons et avec fiche action 1.3 attirer les travailleurs indépendants).
- Mise en place de chantiers-école, de chantiers-pilote...
- Dispositif d'aide aux particuliers intégrant à la fois des cahiers des charges précis sur les règles d'urbanisme et d'architecture applicables éventuellement, assorti d'une aide à la réalisation des travaux, type fonds-façades.
- Dispositif de maintien de savoir-faire traditionnels bourguignons comme les murs en pierre sèche, les toitures en lave, le traitement des bois à l'ocre, les enduits à l'ancienne...

- Soutien aux carrières de pierre locales pour faire face à la fois aux normes environnementales et aux contraintes économiques.
- Formation sur les techniques d'amélioration des performances énergétiques adaptées à l'habitat traditionnel.
- Développement du locatif en milieu rural afin de favoriser la mixité sociale.
- Création d'instruments d'urbanisme :
 - amélioration de l'insertion des bâtis à ossature bois, trop souvent prêts à poser, sans prise en compte du contexte d'implantation ;
 - généralisation des chartes paysagères et des chartes d'architecture servant également de support pédagogique.
- Développement des PLU intercommunaux avec une approche paysagère.

« Le maintien de l'artisanat lié au bâtiment est une des conditions indispensables au développement de nos territoires. »

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Mesure très efficace en termes de soutien aux TPE et PME du bâtiment.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Renouveau et adaptation de savoir-faire traditionnels.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

L'habitat traditionnel a pratiqué le développement durable avant même que le mot existe.

Le cadre de vie fait partie intégrante de ce scénario. Il est à la fois condition préalable nécessaire et conséquence.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

On assiste à une mutation profonde de l'habitat en milieu rural.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Action centrée sur les territoires ruraux, voire en cours de désertification.

LA COHÉSION SOCIALE

Attention aux mutations sociétales engendrées par de nouveaux habitants, a fortiori sur des territoires déjà affaiblis par une faible démographie.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

A la fois condition initiale et conséquence directe.

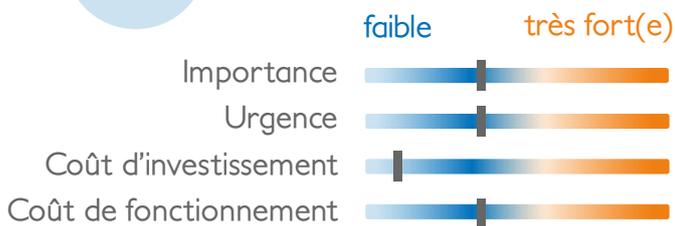
Les conditions de réussite

- La réussite de cette action suppose l'implication forte de la population : propriétaires, artisans, TPE/PME.
- Les atouts de la Bourgogne sont l'importance de l'habitat concerné et son faible prix d'acquisition.

Les freins et risques

- Le risque principal est le déséquilibre social qui peut en résulter. Les territoires ne sont pas égaux, inégalité fondée sur la situation géographique, l'attractivité et l'image, les services rendus aux populations.
- Ce scénario implique une mutation profonde du milieu rural, avec pour corollaire, une vraie confrontation des modes de vie et de possibles conflits d'usages.

ÉVALUATION



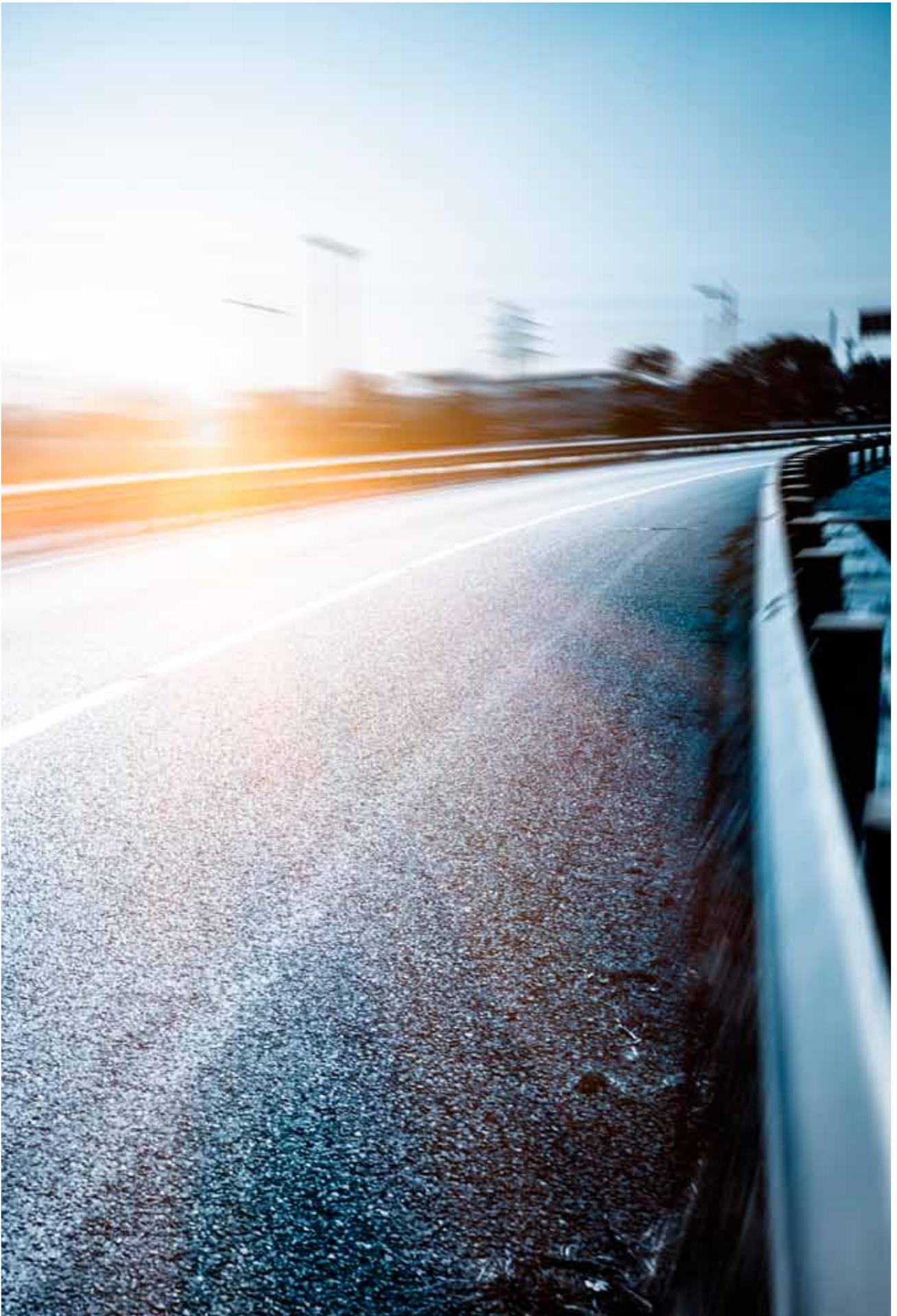
LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX Leviers

Chambre de métiers	Formations Chantiers-école et chantiers-pilote
Structures interprofessionnelles CFA/CCCA-BTP / CAPEB	Formations
Communes/ intercommunalité/Pays	Fonds façades Aides à la réhabilitation Instruments d'urbanisme
Acquéreurs	Investissements

SECONDAIRES Leviers

Région	Promotion de la pierre de Bourgogne Promotion des territoires Garantie de l'égalité des territoires
---------------	---



Désengorger les axes de circulation nord-sud

Pourquoi ?

En 2030, la vitesse maximale toujours croissante n'est plus un axe prioritaire pour le développement des transports. Les besoins de mobilité -voyageurs et marchandises- sont enfin maîtrisés.

Après la doctrine du « tout TGV » élaborée dans les années 1970 et le développement des TER dans les années 1980, dans la foulée de la décentralisation, une nouvelle phase est ouverte avec le développement d'un nouveau concept intermédiaire, le TER-GV¹ qui peut trouver son application en Bourgogne.

- **L'axe majeur de la vallée de la Saône (Dijon-Chalon-Mâcon-Lyon) concentre des trafics locaux, régionaux, nationaux et européens de voyageurs et de marchandises.**

Cela conduit dès maintenant à la saturation croissante de certaines infrastructures : autoroute A6, voie ferrée PLM avec un risque élevé de congestion complète à certaines périodes particulièrement chargées ou en cas d'incidents graves.

- **Cette saturation produit des effets :**

- directs : encombrements, pertes de temps, baisse de la régularité
- indirects : nuisances locales (bruit, pollution), consommation d'énergie, émissions de GES...

Ces effets négatifs concernent aussi bien les habitants, les usagers que les entreprises.

- **Des projets sont remis en cause :**

- le développement de l'aéroport Dijon-Longvic pour les lignes régulières
- les branches sud et ouest de la LGV Rhin-Rhône

- le projet de canal à grand gabarit Saône-Moselle/Rhin.

- En revanche, des capacités sont largement sous-utilisées pour le fret :

- sur la Saône voie fluviale à grand gabarit : Pagny-Chalon-Mâcon-Lyon vers Marseille
- sur la voie ferrée de la ligne de la Bresse : Dijon-Louhans-Bourg-Lyon
- sur ces deux axes avec des investissements modérés, les trafics peuvent être multipliés par un facteur de 3 à 5.

- **Des opportunités à saisir :**

- la mise en service programmée du Contournement ferré de l'agglomération lyonnaise (CFAL) vers 2020
- La montée en puissance de l'aéroport Lyon Saint-Exupéry
- la priorité affichée à l'amélioration des infrastructures existantes dans la révision du SNIT en cours.

- **Dans un contexte de crise économique et financière, accompagnée par la montée des préoccupations environnementales :**

- contraintes budgétaires croissantes sur les finances publiques amenant la remise en cause de nombreux projets d'infrastructures de transport inscrits au projet de SNIT
- contraintes fortes sur le budget des ménages;
- hausse forte et continue du prix des carburants et de l'énergie en général
- montée en puissance de la fiscalité environnementale et en particulier de l'écotaxe sur les camions.

1. Ce concept a été créé et mis en œuvre par la Région Nord-Pas-de-Calais en 2000.

Comment ? Propositions

1. D'abord maîtriser la mobilité et stimuler le report sur les transports publics

La mobilité n'est pas une fin en soi, et on peut poser la question des limites à apporter à une mobilité toujours croissante et de l'utilité de certaines mobilités.

Il s'agit en fait de réduire les mobilités contraintes ou subies :

- en maîtrisant et réduisant l'étalement urbain, source de migrations quotidiennes ;
- par le développement des TIC, qui limitent les déplacements physiques ;
- Ensuite, il s'agit d'encourager encore plus le report modal, de la voiture individuelle vers les transports publics et collectifs.

Pour le financement

- L'existant est privilégié en modernisant l'infrastructure : sur le projet de LGV Rhin-Rhône branche Est, le tronçon LGV Villers-les-Pots-Genlis est abandonné (car il ne fait gagner que 2 à 3 minutes pour plus de 600 millions €) ;
- Les crédits destinés à l'aéroport situé sur la base Dijon-Longvic sont réaffectés : le départ des militaires de la BA 102 entraînant des charges insupportables pour les collectivités.

2. Voir les avis du CESER « Maîtriser l'étalement urbain en Bourgogne » - 21 janvier 2011 et « Quelles infrastructures de transport pour la mobilité en Bourgogne » - 9 décembre 2011.

2. Mettre en place un TER-GV (TER Grande Vitesse) cadencé Dijon-Chalon-Mâcon-Lyon par la voie PLM

L'objectif est d'assurer cette liaison en se rapprochant d'un temps de parcours d'une heure environ entre Dijon et Lyon. Cela passe notamment par :

- l'accélération de la vitesse commerciale jusqu'à 220 km/h³ (au lieu de 160 actuellement), ce qui implique l'amélioration et la modernisation des voies et signalisations actuelles ;
- la mise en œuvre de matériels roulant aptes à cette vitesse intermédiaire entre les TGV actuels et les matériels classiques, ce qui n'existe pas en France mais en Allemagne par exemple ;
- la création de nouveaux tronçons de 3^{ème} voie ferrée sur une partie du parcours facilitant l'écoulement du trafic et assurant ainsi la régularité des horaires et garantissant les temps de parcours ;
- le report du trafic fret nord-sud de la ligne PLM sur la ligne de la Bresse Dijon-Bourg-Lyon, pour dégager des sillons (créneaux horaires), débouchant sur le CFAL⁴, mis en place vers 2020;
- le développement de l'intermodalité dans les gares desservies par le TER-GV, avec les autres modes de déplacement : TGV, TER, autocars,

3. On revient sur le dogme des ingénieurs SNCF depuis 50 ans : distinction étanche entre LGV/TGV et lignes : matériel classique en créant un niveau intermédiaire comme en Allemagne.

4. Contournement ferré de l'agglomération lyonnaise.

bus, tram, voiture...

- la mise en œuvre d'une très bonne qualité de service : par le cadencement, la cohérence des horaires, la régularité, la billettique compatible, l'information globale du voyageur...

A noter que cette accélération entre Dijon et Lyon pourrait également :

- profiter aux TGV Rhin-Rhône desservant Lyon et au-delà, et contribuer à une liaison accélérée avec la LGV Méditerranée.
- se poursuivre plus loin dans la vallée du Rhône par exemple en desservant les centres-villes actuellement écartés des nouvelles gares TGV (Valence...).

En 2030, le succès du TER-GV Dijon-Lyon pourrait s'étendre à d'autres lignes :

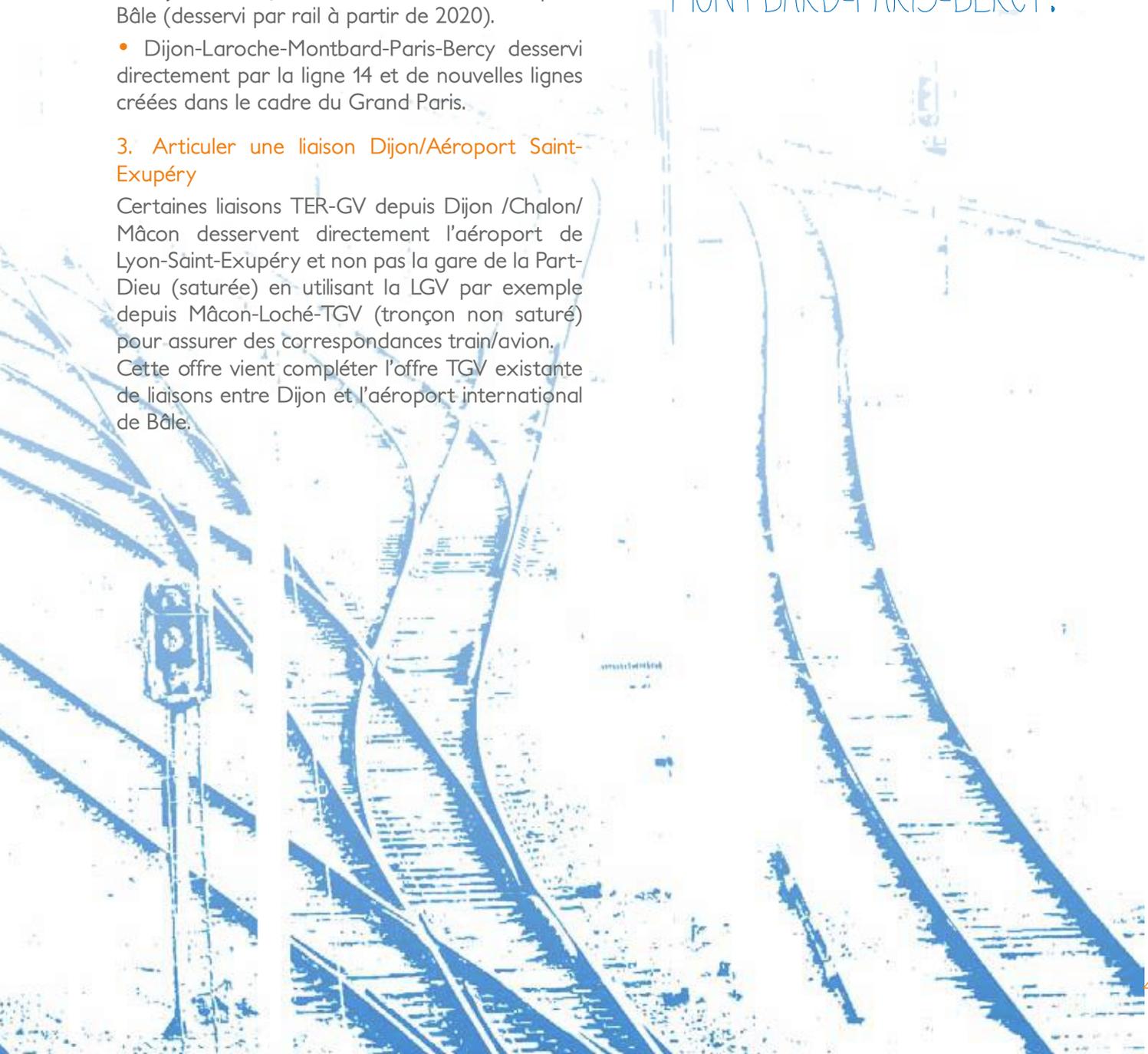
- Dijon-Besançon-Belfort-Mulhouse-aéroport Bâle (desservi par rail à partir de 2020).
- Dijon-Laroche-Montbard-Paris-Bercy desservi directement par la ligne 14 et de nouvelles lignes créées dans le cadre du Grand Paris.

3. Articuler une liaison Dijon/Aéroport Saint-Exupéry

Certaines liaisons TER-GV depuis Dijon /Chalon/Mâcon desservent directement l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry et non pas la gare de la Part-Dieu (saturée) en utilisant la LGV par exemple depuis Mâcon-Loché-TGV (tronçon non saturé) pour assurer des correspondances train/avion.

Cette offre vient compléter l'offre TGV existante de liaisons entre Dijon et l'aéroport international de Bâle.

" EN 2030, LE SUCCÈS DU
TER-GV DIJON-LYON POURRAIT
S'ÉTENDRE AUX LIGNES
DIJON-BESANÇON-BELFORT-
MULHOUSE-AÉROPORT DE
BÂLE ET À DIJON-LAROCHE-
MONTBARD-PARIS-BERCY. "



LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

En élargissant le bassin des emplois possibles, il contribue à faciliter la recherche d'emploi pour les salariés et le recrutement pour les entreprises.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Ce projet rendra plus facile un accès à des formations initiales et continues diversifiées et de tous niveaux.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Le transport ferré est sans conteste le moins producteur de nuisances

et pollutions diverses à la fois pour le voisinage immédiat mais aussi pour les grands équilibres globaux : pollution de l'air, de l'eau, bruit. Il réduit les pertes de temps passé dans les transports contraints.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

C'est un moyen de transport public de masse accessible à tous.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Il améliore l'accessibilité en particulier aux centres-villes bien desservis par le train.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Il contribue à réduire le rythme d'artificialisation des sols en réduisant la construction de nouvelles infrastructures de transport, parcs de stationnement... Ce projet ne concerne pas l'ouest de la région (Nièvre).

LA COHÉSION SOCIALE

Service public accessible à tous, il contribue à la réduction du budget transport des ménages, notamment les plus modestes.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

En améliorant l'accessibilité, il contribue à une meilleure qualité de vie quotidienne qui est un facteur positif de l'image de la région Bourgogne. L'enjeu est de voir comment transformer cette accessibilité améliorée en attractivité.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Consolider cet axe structurant permet de fortifier et structurer la partie la plus peuplée et la plus dynamique de la région.



Les conditions de réussite

- Une bonne coordination des AOT sous l'égide de la région et la contractualisation pour bien articuler le TER-GV et les autres modes de déplacement (cars, bus, tram, voiture, vélo, marche...) au niveau des horaires, des fréquences, de la billetterie, de l'information, des tarifs, des abonnements...
- Une négociation-contractualisation entre RFF, la région Rhône-Alpes, l'Etat, l'aéroport Lyon Saint-Exupéry pour les investissements et ensuite avec la SNCF pour la mise en œuvre.
- Une coopération impérative avec la région Rhône-Alpes à la fois sur la recherche des financements, le montage du projet et sa mise en œuvre concrète (insertion dans le cadencement des différentes liaisons ferrées).
- Un prolongement de ce TER-GV vers le sud en direction de Marseille impliquerait également la région PACA, voire Languedoc-Roussillon, et demain le STIF vers Paris ainsi que la Franche-Comté, l'Alsace et la Suisse vers l'est.



Les freins et risques

- Le poids des lobbys du transport routier et leurs relais.
- La réduction des capacités de financement public (Etat, Régions, RFF, SNCF...).
- La répartition des financements entre Etat et Régions.
- La saturation croissante de l'entrée dans la gare Lyon Part Dieu.



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX Leviers

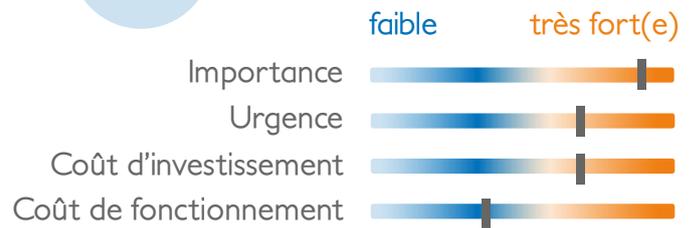
Régions Bourgogne et Rhône-Alpes Contractualisation
Etat/Europe/RFF Financement
SNCF Opérateur

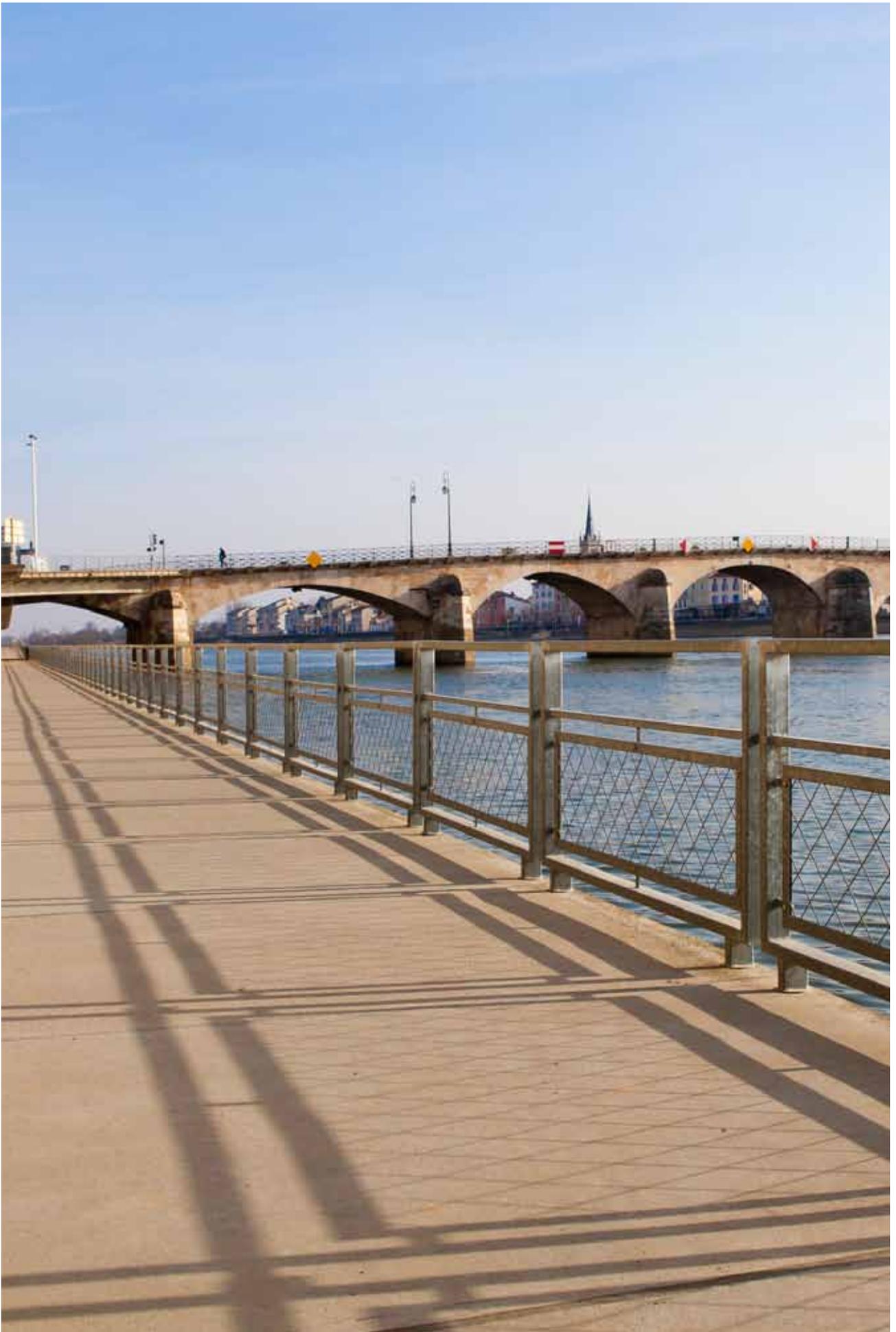
SECONDAIRES Leviers

Villes/agglomérations / conseils généraux, aéroport Lyon St Exupéry Mise en intermodalité des différents réseaux
Intermodalité

Autres AOT

ÉVALUATION





Agir pour les territoires du nord de l'Yonne et du sud de la Saône-et-Loire

Pourquoi ?

La Bourgogne est un « champ d'expansion » de l'Ile-de-France et de Rhône-Alpes. Le développement de ces deux régions dynamiques influence de plus en plus fortement les franges nord-ouest et sud-est de notre région.

Une volonté a émergé de ne pas devenir une « sous-zone de banlieue » qui, à la différence des banlieues franciliennes ou lyonnaises, ne serait même pas prise en compte dans les politiques contractuelles régionales (Schéma régional Ile-de-France, politique Grand Lyon...). Les risques inhérents à ce voisinage sont forts : desserrement de la pauvreté, au moins pour le nord de l'Yonne, trajets pendulaires subis, étalement urbain désordonné, difficultés d'accès aux deux métropoles, exploitation des ressources naturelles sans vraie contrepartie, fort impact environnemental des infrastructures de liaison Paris/Lyon, etc.

Le choix qui est proposé pour ces deux territoires, sans nier ces risques réels, est de prendre en compte les vraies opportunités que présente ce double voisinage : dynamisme économique, vitalité démographique, besoin d'espace...

Les pratiques des citoyens, et leurs conséquences, devancent systématiquement l'action publique. En l'espèce, il s'agit de prendre en compte les pratiques « transrégionales ». Il faut rendre service aux « navetteurs » et à leurs familles, et les intégrer dans le dialogue interrégional. En d'autres termes, il s'agit de faire en sorte qu'habiter en Bourgogne ne soit plus le résultat de contraintes économiques, mais devienne un choix de vie.

Comment ? Propositions

Plus qu'un rapport satellitaire subi vis-à-vis de Paris et de Lyon, le modèle recherché est celui d'un simple desserrement organisé des activités. Sens et Mâcon jouent chacune à leur façon un double rôle de pôle d'équilibre, régional et interrégional :

- Mâcon intègre le projet Lyon Métropole et est acteur à part entière du projet, tout en conservant une participation à la dynamique bourguignonne du Val de Saône.
- Sens rentre plutôt dans un jeu d'alliance de voisinage.

Il s'agit donc de mettre en place un dialogue interrégional profitable d'égal à égal avec les deux régions voisines, à tous niveaux :

- Agglomérations, départements limitrophes, conseils régionaux...
- Chambres consulaires.
- Associations d'usagers...

Sont élaborées et mises en œuvre des politiques contractuelles pluriannuelles dans les domaines suivants :

- **Transports** (aide aux transports en commun suite à l'augmentation du coût des énergies fossiles)
 - Liaisons avec Paris et Lyon
 - Liaisons avec les villes du sud francilien (Melun, Evry, Fontainebleau, Montereau) ou du nord du Grand Lyon
 - Services aux navetteurs (halte-garderie à proximité des gares, services et espaces de convivialité dans les trains...)
- **Logement, urbanisme et environnement**
 - Place du logement social
 - Urbanisme régulé

→ Paysages soignés le long des anciens itinéraires autoroutiers (procédure type 1 % paysage et développement)
→ Participation à l'amélioration de certaines infrastructures de transport franciliennes
→ SCOT à l'échelle de ces deux territoires ?

- **Développement économique**

→ Plateformes logistiques
→ Services aux entreprises

- **Formation**

→ Partenariat avec les universités franciliennes et lyonnaises

Lyon Métropole a publié en avril 2011 son projet Cap sur 2030¹ : Mâcon doit pouvoir s'imposer comme un interlocuteur possible.

La Région Ile-de-France a adopté le 25/10/2012 le SDRIF 2030. D'ici là ce Schéma connaîtra des révisions : il est indispensable de rentrer dans le jeu des prochaines négociations.

1. « Cap sur 2030 : Pour une construction métropolitaine durable à l'échelle de la région urbaine de Lyon ». Voir <http://www.acadie-reflex.org/travauxenligne/cap2030lyon.pdf>

" Il s'agit de faire en sorte qu'habiter en Bourgogne ne soit plus le résultat de contraintes économiques, mais devienne un choix de vie "

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

L'impact immédiat est la création d'emplois liés à l'économie résidentielle ou présenteielle. A terme, les populations fixées peuvent susciter une économie productive locale.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Des partenariats ponctuels et sectoriels peuvent avoir un effet positif.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Thème sur lequel il est facile de contractualiser et de faire jouer la force réglementaire.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

L'apport de population ne doit pas se limiter au desserrement de la pauvreté.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Partage des rôles avec les régions voisines.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Renforce le territoire bourguignon aux marges.

LA COHÉSION SOCIALE

Un grand risque.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

C'est une des conditions de réussite de ce projet.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Une région qui sait collaborer avec ses voisines.



Les conditions de réussite

- La principale condition de réussite est que les deux régions voisines acceptent et même souhaitent instaurer un dialogue constructif avec la Région Bourgogne.



Les freins et risques

- Il existe indéniablement un risque de ne pas être considéré comme un interlocuteur pertinent par les régions Ile-de-France et Rhône-Alpes. Toutefois, l'importance de ce phénomène de satellisation et de ses conséquences possibles devrait conduire les responsables à s'en préoccuper.
- Faute d'une instauration de ce dialogue et de la mise en place de politiques adaptées, le risque est de voir l'emploi productif se fixer uniquement sur l'Ile-de-France et sur Rhône-Alpes, la Bourgogne ne jouant qu'un rôle présentiel et de service aux personnes et aux entreprises.
- Ce risque économique se double d'un risque social et politique : les périurbains ont le sentiment d'être oubliés des politiques publiques ; ils sont particulièrement impactés par la crise économique et financière, par les difficultés liées à l'éloignement de leur lieu de travail, par l'augmentation du coût de l'énergie. Il s'en suit fréquemment un vote en faveur de l'extrême droite qui est devenu un marqueur du syndrome périurbain.



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Agglomérations
Régions B, IDF et RA

Leviers

Une collectivité essentielle dans la mise en œuvre de ces politiques

Collectivités locales

Politique contractuelle pluriannuelle

Etat

Droit de l'urbanisme

SECONDAIRES

Universités

Leviers

Projets d'établissement

Comité d'usagers

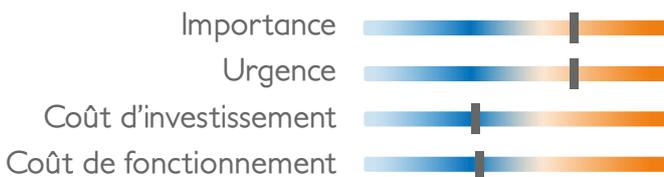
Groupes de pression organisés et consultés

Bailleurs sociaux



ÉVALUATION

faible très fort(e)







ze



Dijon se tourne résolument vers l'axe rhénan

Quand l'histoire hésite...

En 2005, la DIACT¹ lance l'idée d'un espace métropolitain multipolaire de l'est de la France : la métropole Rhin-Rhône ou réseau métropolitain Rhin-Rhône, associant les aires urbaines de Dijon, Dole, Besançon, Belfort, Montbéliard, Mulhouse, Le Creusot - Montceau-les-Mines, Chalon et en Suisse l'Eurodistrict tri-national de Bâle et le réseau urbain de Neuchâtel. Ceci dans la perspective prochaine de la LGV Rhin-Rhône.

Décembre 2011 : le TGV Rhin-Rhône est lancé dans sa première phase et réduit d'un coup l'espace-temps entre Dijon, Mulhouse et Bâle.

Décembre 2012 : la Métropole Rhin-Rhône, qui avait été créée en 2004, est dissoute... Était-elle trop vaste « pour être parfaitement pertinente » ? La loi de décembre 2010 permettant la création des pôles métropolitains, a-t-elle amené les collectivités à se tourner « naturellement vers des structures plus proches de la réalité du terrain » comme l'a dit son Président Jo Spiegel².

D'un côté la réalité qui progresse, de l'autre la volonté politique qui semble faiblir.

On sait que bien souvent « L'histoire hésite et parfois bégaie ».

1. Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires, ex et future DATAR.

2. Président délégué au développement durable à la communauté d'agglomération du Grand Mulhouse

Un mouvement et des réalités en marche

Quels que soient les soubresauts de l'histoire, des réalités s'imposent et un mouvement est en marche. D'ici 2020, la seconde phase de la LGV Rhin-Rhône sera terminée, rapprochant un peu plus les villes comprises entre Dijon et Mulhouse, et au-delà par correspondance.

L'extension urbaine des agglomérations de Dijon et Besançon va se poursuivre respectivement dans les vallées de la Saône et du Doubs, celle de Bâle va continuer en direction de l'Alsace voisine.

La Suisse sera inéluctablement conduite à se rapprocher de l'Union Européenne et les économies des pays voisins seront de plus en plus intégrées.

Un grand espace urbain, économique, culturel va ainsi se créer.

La rigueur en matière économique et financière va conduire les agglomérations à mutualiser les grands équipements (aéroports, universités) et à unir leurs efforts pour atteindre une masse critique et une visibilité mondiale.

Des pôles métropolitains se sont constitués ou vont se constituer.

Ainsi en 2013, est envisagée la création d'un pôle métropolitain réunissant le Grand Dijon et le Grand Besançon. Précédemment, on avait assisté en décembre 2011 à la création du pôle métropolitain Strasbourg-Mulhouse, puis à celle du pôle métropolitain Centre-Franche-Comté, au cours du 1^{er} semestre 2012. Ce dernier réunit le Grand Besançon, le Grand Dole, l'agglomération de Vesoul ainsi que les communautés de communes de Pontarlier et de Lons-le-Saunier.

Le paysage institutionnel peut et va certainement évoluer d'ici 2030.

A l'Est, du nouveau pour Dijon !

Nous faisons, dans ce scénario, le pari que l'espace de coopération Rhin-Rhône va se structurer, mais dans un périmètre peut-être plus réduit que précédemment envisagé et surtout dans le cadre d'une démarche progressive, au plan institutionnel comme dans les différents domaines d'activité, et sur la base du volontariat. Un grand marché du travail à l'Est peut naître avec une meilleure employabilité des pôles d'emploi qui le structurent : Mulhouse, Belfort, Besançon, Dijon, et qui constituent un modèle de développement particulier de quatre aires urbaines où les plus éloignées sont espacées de 200 km, mais reliées en une heure.

Chacun, en effet, doit trouver son intérêt dans ces coopérations.

Dijon, ville agréable, n'entend pas devenir³ une « ville-dortoir-pour-ingénieurs-de-l'espace rhénan », faisant la navette tous les jours pour aller travailler à Bâle, où le logement est d'une grande rareté. Le Grand Dijon entend jouer pleinement son rôle en pratiquant la carte de la complémentarité et de la synergie avec les autres agglomérations de l'axe.

Seules des actions concrètes permettront de crédibiliser et de faire avancer le projet d'axe de l'axe rhénan.

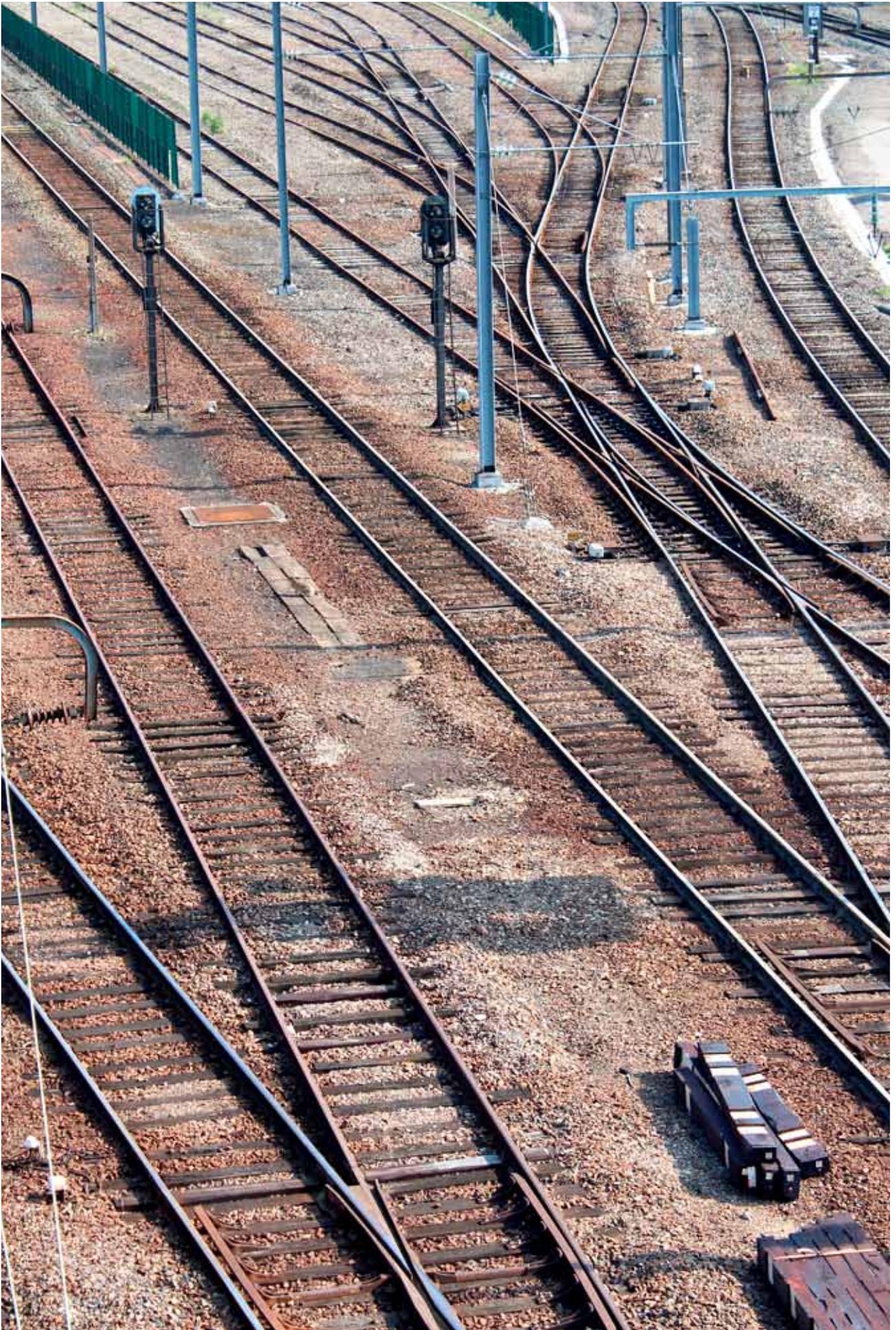
Ainsi proposons-nous, dans les fiches qui suivent, deux actions :

1. L'une consiste à « créer un pôle d'emplois dans l'industrie pharmaceutique en liaison avec Bâle » ;
2. L'autre à « valoriser la proximité croissante des villes de l'axe Rhin-Rhône ».

Mais bien d'autres actions sont imaginables, telles que :

- des TER à grande vitesse (TER-GV) entre Dijon et Bâle ;
- un aéroport commun, Bâle-Fribourg-Mulhouse ;
- une coopération entre les structures culturelles et les musées des villes de cet axe ;
- la création d'une Agence économique Rhin-Rhône dans laquelle participeraient des partenaires privés et publics ;
- etc.

3. En février 2006, au cours d'un colloque organisé par la ville tri-nationale de Bâle sur le thème « Bâle 2025 », on pouvait entendre : « En 2025, à moins d'une heure et quart, Dijon sera partie intégrante de l'aire d'emploi de Bâle ».



Valoriser la proximité croissante des villes de l'axe Rhin/Rhône

Pourquoi ?

LA LGV RHIN-RHÔNE, UN OUTIL PERFORMANT...

Le premier tronçon de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône (Dijon-Mulhouse) a été ouvert à la circulation le 11 décembre 2011.

Dans cette première phase, la longueur de LGV en service est de 140 km. Elle s'accompagne de la création de nouvelles gares TGV à Besançon et Belfort-Montbéliard.

Dans une seconde phase, au terme de travaux devant débuter en 2014, seront ouverts 50 km supplémentaires, aux deux extrémités du premier tronçon, ce qui portera la longueur totale à 190 km. A l'issue de cette seconde phase, 11 gares seront desservies dont celle de Dijon-Ville et le fonctionnement sera articulé autour de 4 pôles de correspondance majeures : Strasbourg, Mulhouse, Dijon et Lyon.

Les gains de temps sont d'ores et déjà considérables (cf tableau ci-dessous) :

Ainsi Dijon, déjà important carrefour autoroutier, devient un véritable carrefour ferroviaire et est en capacité de devenir un carrefour européen.

...QUI OUVRE DES PERSPECTIVES DE COOPÉRATION À L'EST

La LGV Rhin-Rhône, dès aujourd'hui et encore plus demain, est/sera un fort stimulant pour favoriser le rapprochement des collectivités, des entreprises et des habitants des régions de Bourgogne, de Franche-Comté, d'Alsace et au-delà de l'Allemagne et de la Suisse.

Elle stimule le développement d'un réseau métropolitain entre Dijon-Besançon, Belfort-Montbéliard, Mulhouse, Bâle.

Séparément, Besançon, Dijon, Belfort, Mulhouse restent des agglomérations de taille moyenne. Ensemble, grâce aux infrastructures qui les relient, elles offrent les moyens, les avantages et les performances des grandes métropoles à condition de vouloir s'affranchir des limites administratives et de savoir coopérer.

→ TEMPS DE PARCOURS		
DÉPARTS	APRÈS LA LGV (1 ^{ÈRE} PHASE)	AVANT LA LGV
DIJON - BESANÇON	0H26*	1H00
DIJON - BELFORT / MONTBÉLIARD	0H50*	1H57 BELFORT 1H41 MONTBÉLIARD
DIJON - MULHOUSE	1H02	2H13 (TGV ÉTÉ) 2H27 (TGV HORS ÉTÉ)
DIJON - STRASBOURG	1H56	3H23
DIJON - FRANCFORT	5H07	6H25

* avec Gares TGV

Ce rapprochement des capitales doit nous permettre de peser au niveau européen et de développer nos relations avec les métropoles voisines de la Suisse et de l'Allemagne.

Mais le TGV n'est qu'un outil, encore faut-il avoir des stratégies pour en tirer parti, car il ne faut pas confondre accessibilité et attractivité.

Le succès ne viendra pas du seul TGV mais des stratégies qui seront de fait développées en aval par les acteurs locaux et régionaux.

Comment ? Propositions

Le projet vers l'axe rhénan se construira par étapes en s'appuyant sur les expériences réussies pour aller plus avant.

1. Construire et développer le projet de métropole Dijon/Besançon, en lien avec leurs zones d'influences respectives.

Le terrain n'est pas vierge. Des projets communs ont déjà été concrétisés dont le rapprochement des deux centres hospitaliers universitaires et, au premier chef, la création d'une université fédérée, malgré de nombreuses réticences.

Seule la force de l'usage permettra aux deux villes, longtemps considérées comme rivales, de se construire un avenir commun.

Dans un deuxième temps, avec Belfort et Montbéliard, se crée un modèle original de métropole polycentrique avec 4 villes pôles qui s'organisent.

2. Relancer le projet métropolitain Rhin-Rhône¹ dans un périmètre et sur une base réalistes

Associer Dijon et Besançon n'est pas suffisant pour construire un projet vers l'axe rhénan.

Les deux régions Bourgogne et Franche-Comté ne sont pas les chefs de file de ce projet commun de métropole. Elles s'engagent néanmoins dans un dialogue régulier et formalisé pour construire des projets communs dans des domaines aussi divers que l'industrie pharmaceutique, la recherche appliquée, la culture, le tourisme, le développement économique, les transports, l'agroalimentaire... Directement ou indirectement les acteurs économiques s'organisent sur cet axe, notamment par la création d'une inter-CCI.

Ainsi la gestion commune, avec les villes voisines de Mulhouse, Bâle et Fribourg, d'une ligne de TER à Grande Vitesse sera l'amorce d'une dynamique, qui rapprochant les hommes, permettra l'émergence de projets communs.

3. Développer les coopérations à l'Est

Au-delà la région Bourgogne ne doit pas s'interdire de s'associer avec les autres régions de l'Est de la France, l'Alsace, la Lorraine et les pays rhénans.

1. Rappel : Le Réseau métropolitain Rhin-Rhône, imaginé par la DATAR en 2005, était constitué à l'échelle du Grand-Est avec le Grand Dijon, Dole, Besançon, Montbéliard, Belfort, Mulhouse, Chalon-sur-Saône et la Communauté urbaine Le Creusot-Montceau ; et il était étendu à l'agglomération tri-nationale de Bâle et à l'agglomération de Neuchâtel.

INFO

→ Rappelons que la LGV Rhin-Rhône devrait comporter 3 branches en étoile approximativement autour de Dijon : la branche Est Dijon-Mulhouse, dont il est question ici ; la branche Ouest, (46 km selon RFF) destinée à raccorder la branche Est à la LGV Sud-Est et ainsi à la région parisienne ; la branche Sud (150 km à 160 km), destinée à relier la branche Est à la métropole lyonnaise et, par jonction, à la LGV Méditerranée. Les branches Ouest et Sud sont en projet ; elles sont contestées.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

La synergie entre les villes favorise la création d'emplois.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Elle concerne au premier chef l'innovation, la recherche, la formation et l'enseignement supérieur.

Attire des entreprises avec des cadres.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Ce n'est pas un projet qui se réfléchit en termes d'aménagement du territoire mais en termes de foncier disponible et d'espaces disponibles pour l'accueil des activités.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Renforce les CSP+ et fixe les étudiants. Pour certains « ce n'est qu'un projet de cadres supérieurs ! ».

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Création d'équipements dédiés aux entreprises.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Aménagement d'espaces économiques compétitifs.

Quid de l'ouest de la Région Bourgogne ?

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Attractivité inhérente à la notion de Métropole.



Les conditions de réussite

- Avoir une volonté de concertation et de dialogue ouvert et constructif avec tous les partenaires, qu'ils soient publics, notamment les collectivités territoriales, mais aussi privés.
- Les villes doivent être fortes face aux résistances historiques et aux pratiques jacobines.
- La capacité à transcender les ruptures géographiques et historiques.
- La complémentarité des intérêts.
- Lobbying au niveau européen et bonne utilisation des crédits européens.
- Des appuis sur le terrain.



Les freins et risques

- La pesanteur de l'histoire, les rivalités entre villes (Dijon/Besançon) et régions (Bourgogne/Franche-Comté).
- Le cumul des handicaps et des faiblesses structurelles des deux régions.
- Dynamique rhénane ou alsacienne qui peut paraître antagoniste.



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Les villes de Dijon et Besançon, puis Belfort et Montbéliard

Leviers

Mise en place d'une Métropole polycentrique

SECONDAIRES

Les régions Bourgogne et Franche-Comté

Leviers

Soutien au projet métropolitain
Mise en place d'actions communes et rapprochement progressif
Soutien financier

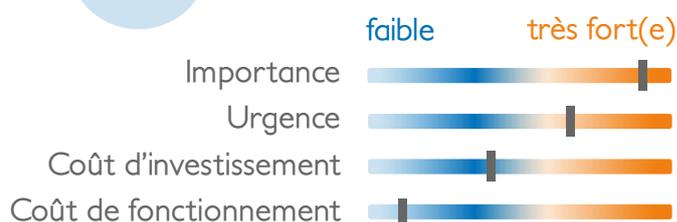
Etat

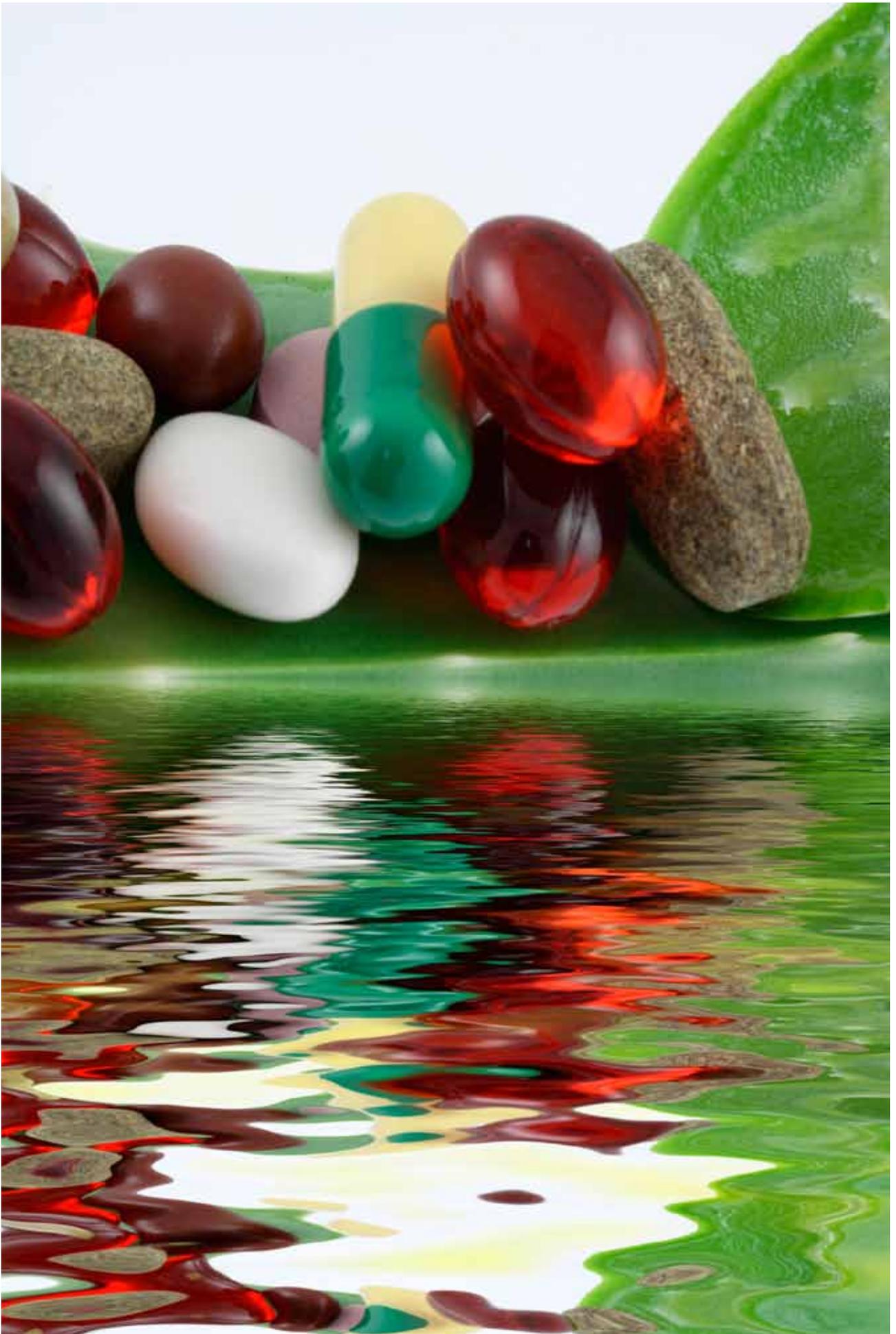
Union européenne
Acteurs économiques

Soutien financier
Interlocuteur et soutien
Implication au quotidien



ÉVALUATION





Créer un pôle d'emplois dans l'industrie pharmaceutique, en partenariat avec Bâle

Pourquoi ?

BÂLE : UN PÔLE MAJEUR ET DYNAMIQUE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

La chimie et la pharmacie constituent l'un des premiers secteurs industriels de la Suisse et la première source de ses exportations.

La Suisse cherche à conserver sa position de leader dans ce secteur en le privilégiant dans les aides à la recherche, en renforçant l'excellence dans la formation et la recherche, et en recrutant des talents à l'échelle internationale.

Bâle présente la plus forte concentration au monde d'entreprises fortes spécialisées dans les sciences de la vie. Deux des cinq plus grands groupes pharmaceutiques du monde, Novartis et Roche, y ont leur siège. Le pôle des sciences de la vie comprend des grands groupes mais aussi de nombreuses PME et un nombre croissant de startups et Spin-offs¹. Bâle fait partie de la BioValley tri-nationale qui s'étend jusqu'à Strasbourg en France².

D'ailleurs, l'industrie bâloise attire nombre de travailleurs frontaliers alsaciens.

En termes réels, la croissance annuelle de l'industrie chimique et pharmaceutique bâloise a été en moyenne de plus de 7% entre 1990 et 2007.

1. On peut ici traduire le terme de Spin-offs par « entreprises créées par essaimage ».

2. Alsace BioValley coordonne et anime le cluster trinational BioValley, qui enjambe les frontières de la France (Alsace), de l'Allemagne (sud-ouest du Bade-Württemberg) et de la Suisse (nord-ouest de la Suisse). Ce cluster s'inscrit dans la coopération trinationale, à l'échelon du Rhin Supérieur, pour susciter développement économique et création d'emplois.

INFOS

→ La branche emploie plus de 35 400 personnes, et jusqu'à 84 400 en tenant compte des emplois indirects (source Interpharma).

→ Avec 25,6 %, les produits chimiques et pharmaceutiques arrivent en tête des exportations suisses, devant les machines industrielles (12,6 %), l'horlogerie (7,9 %) et les métaux (7,1 %). Avec 4 % des exportations mondiales, la Suisse est numéro 9 des pays exportateurs de produits chimiques et pharmaceutiques.

→ En 2008, 5,3 milliards de francs suisses, soit 44 % de tous les montants accordés à la recherche dans l'industrie, ont été consacrés à la recherche dans la chimie et la pharmacie en Suisse.¹

→ Les travailleurs frontaliers alsaciens sont 38 % à exercer dans l'industrie, contre 33 % il y a neuf ans. Cette progression résulte du doublement des effectifs des frontaliers alsaciens dans l'industrie pharmaceutique bâloise. D'autres secteurs de l'industrie, tels que la chimie, les industries agroalimentaires, la fabrication de machines et équipements, d'instruments scientifiques et l'horlogerie attirent aussi une part notable de frontaliers.

1. Source : Scienceindustries.

Ce développement devrait se poursuivre dans les années qui viennent, avec la création d'emplois très qualifiés.

SATURATION DE L'HABITAT DANS LA VILLE TRINATIONALE DE BÂLE

Ce très fort développement entraîne une saturation de l'habitat de l'aire urbaine de Bâle et une montée des prix du foncier et de l'immobilier. C'est d'ailleurs pourquoi l'aire urbaine ne cesse de s'étendre vers le Bade-Württemberg et le Sud-Alsace.

UN COÛT DE LA VIE ÉLEVÉ EN SUISSE

D'une façon générale le coût de la vie en Suisse et particulièrement à Bâle est très élevé (de l'ordre de 30 % plus élevé qu'en France pour le logement, les produits courants, la santé³). Mais ceci est en général compensé par un niveau de salaire plus élevé.

ATOUTS DE DIJON

Dans ce contexte, Dijon présente un certain nombre d'atouts pour constituer un partenaire possible pour Bâle et une zone d'extension pour son activité d'industrie pharmaceutique.

- Une industrie pharmaceutique déjà développée.
- L'UFR des sciences pharmaceutiques et biologiques de l'Université de Bourgogne.
- Un foncier et un immobilier très compétitif comparativement, non seulement à la région bâloise mais aussi à l'Alsace et au Bade-Wurtemberg.
- Une proximité nouvelle grâce au TGV Est qui met Bâle à 1 h 25 de Dijon, ce qui permet des réunions dans la journée, voire la demi-journée.

Comment ? Propositions

1. Créer, développer et disposer à l'horizon 2030 d'un pôle de recherche-développement satellite de l'industrie chimico-pharmaceutique bâloise.
2. Intégrer le pôle de compétitivité « Alsace BioValley » sur le sujet.

3. Source : <http://www.travailler-en-suisse.ch/cout-vie-en-suisse.html>

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Création d'emplois hautement qualifiés.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Renforcement de l'Université et de la Recherche & Développement.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

L'environnement et le cadre de vie sont, et seront, un des atouts majeurs de Dijon et de la Bourgogne, sans oublier le coût du foncier et de l'immobilier relativement peu élevé par rapport à Bâle et sa région.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Le projet ne doit pas être perçu comme un projet réservé aux cadres et aux chercheurs. S'il prend appui sur ces catégories socioprofessionnelles, il a vocation à s'élargir à l'ensemble de l'industrie chimico-pharmaceutique.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Renforcement du Grand Dijon.

LA COHÉSION SOCIALE

Attention à la création d'une économie « tout TGV » hors sol, sans lien avec le reste du territoire.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Renforcement de l'attractivité de la région.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Transformation de l'image de la région : ouverture vers l'extérieur.

Les conditions de réussite

- L'université doit développer des cursus spécialisés.

Les freins et risques

- Strasbourg et l'Alsace sont déjà positionnées sur ce créneau et la quasi totalité des entreprises liées au pôle de compétitivité sont alsaciennes (une franc-comtoise).



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX Leviers

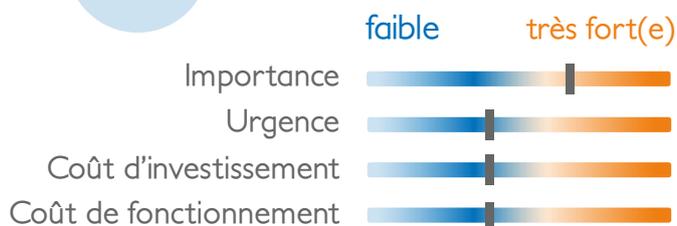
Dijon Développement - Le Grand Dijon	Promotion du territoire, de son offre foncière industrielle. Démarchage ciblé sur l'industrie pharmaceutique bâloise
CCI Côte d'Or	En appui des démarches de Dijon Développement et du Grand Dijon

SECONDAIRES Leviers

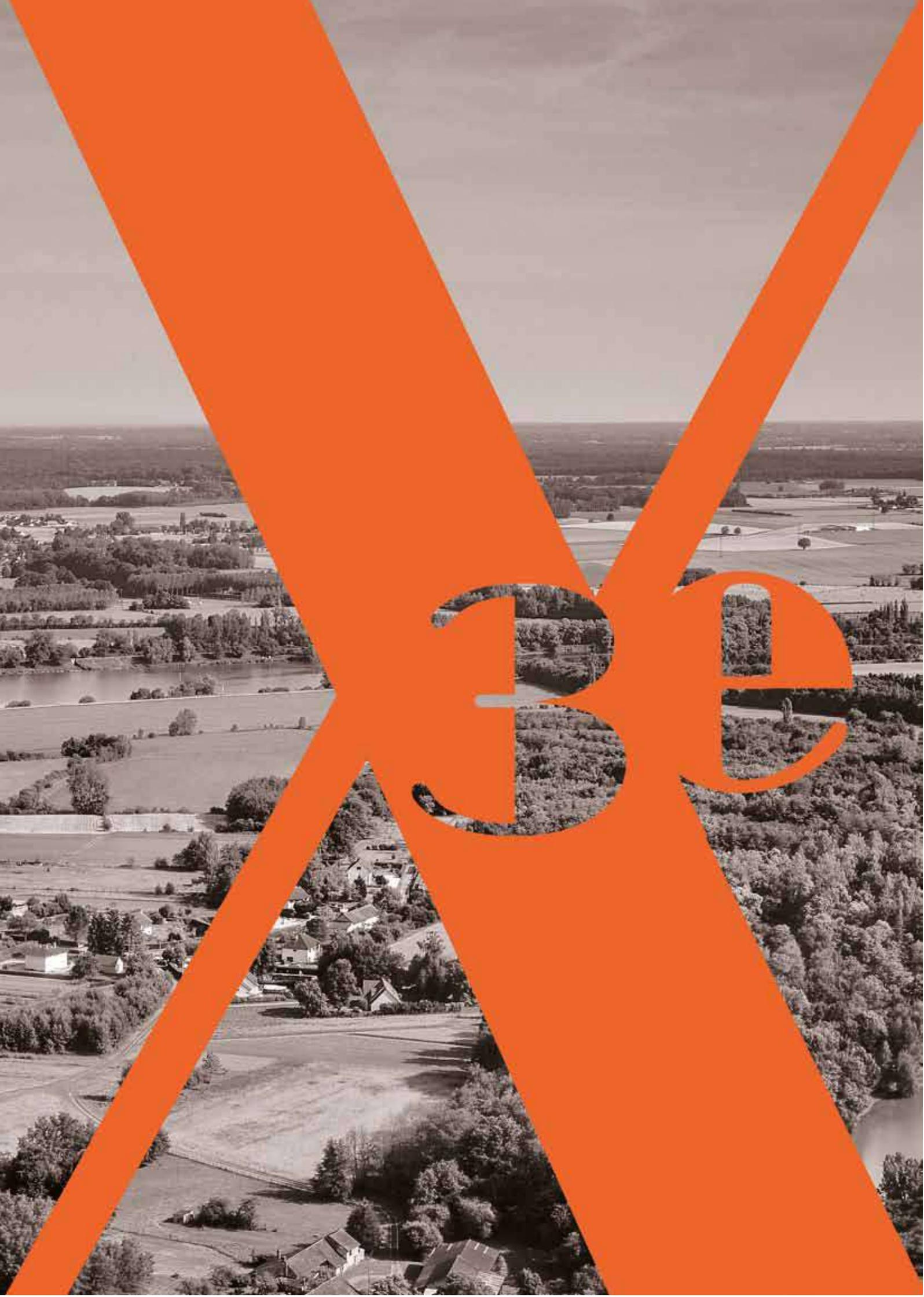
Sgar	Appui aux entreprises
Université	Développement d'une filière de formation et de recherche adaptée
Conseil régional	Appui aux entreprises

Dijon Développement et le Grand Dijon sont leaders dans la mesure où ils mènent une démarche pour attirer les entreprises dans le Grand Dijon. Il s'agit de mettre une sorte de priorité pour « vendre » Dijon et ses atouts aux entreprises de l'industrie pharmaceutique bâloise. La CCI est en appui de cette démarche. Le Conseil régional et le SGAR doivent rechercher comment l'intégration d'entreprises au sein du pôle de compétitivité Alsace BioValley pourrait se réaliser. L'Université de Dijon doit ouvrir les enseignements correspondant à ces filières.

ÉVALUATION









La Bourgogne soutient les territoires de projets

Des « territoires de projets » et non pas des « projets de territoires »

En raison de sa grande diversité, la Bourgogne doit tenir compte de cultures, d'histoires industrielles, de modes d'occupation des sols et, en se tournant vers l'avenir, de projets de dimension et de nature très variables. Dijon n'a et ne peut avoir les mêmes ambitions et les mêmes projets que l'Autunois ou le Val de Loire.

Par exemple, l'intégration de l'agglomération dijonnaise à l'axe Rhénan ne concerne que très peu l'ensemble du territoire même si la croissance économique et démographique de chaque zone apporte un surcroît de richesse, ne serait-ce que fiscale, à l'institution centrale.

La définition d'un territoire ne se fait donc plus par des critères administratifs mais autour de projets communs

Ceux-ci ne se décident plus « de haut en bas » en se mouvant dans les découpages officiels mais plutôt « de bas en haut ». Ils résultent désormais de la réunion autour d'une idée, d'un dessein, des élus, des collectivités locales et des représentants de la société civile dans une organisation de mise en œuvre qui peut reprendre les découpages préexistants s'il y a lieu (comme les cantons, les SCOT, les communautés de communes, ou les Pays), mais qui peut être une instance nouvelle entièrement créée autour de

caractéristiques géographiques, économiques ou sociétales communes.

L'expérience de la politique des Pays a montré que ne fonctionnent que ceux qui se sont constitués autour de volontés communes, avec de vrais projets, alors que les autres n'ont été que des coquilles vides cherchant la justification de leur existence dans quelques gesticulations sans lendemain, n'allant pas plus loin que la politique de guichet et l'effet d'aubaine.

La délimitation d'un territoire de projet se fonde désormais sur des dimensions objectives telles que : bassin de vie ou d'emploi, zone d'urbanisation commune comme pour le Val de Saône, chalandise des services comme pour l'Université, les services de santé ou les centres commerciaux. La même ville, le même village peuvent se trouver impliqués par plusieurs projets dont la nature et l'aire d'impact sont de dimensions extrêmement variables.

La définition géographique fait appel à la démocratie participative : des conseils ou comités réunissant acteurs économiques, élus locaux, habitants sont mis en place dans les bassins de vie ou d'emploi, s'investissant dans tel ou tel projet de développement industriel, touristique, minier ou pharmaceutique. Ils ne se limitent plus dans leurs représentations et recrutements aux frontières administratives et certains intègrent des membres venus de régions voisines.

Un nouveau rôle pour le Conseil régional

- Dans cette approche nouvelle, le Conseil régional assume un rôle de chef d'orchestre harmonisant des projets qui peuvent se révéler rivaux voire contradictoires. On sait, par exemple, que la politique locale est constamment agitée par un conflit récurrent opposant Dijon, sans cesse accusée de tirer la couverture et les investissements à soi, aux secteurs éloignés ou plus ruraux.
- Le Conseil régional élabore un Pacte régional permettant de maintenir un équilibre et une complémentarité entre des territoires aux vocations différentes. Ce Pacte veut faire accepter par tous que le développement de l'ensemble bourguignon ne peut se faire sans une capitale forte et attractive mais que celle-ci ne peut croître au détriment des territoires ruraux ou excentrés.
- Le Conseil régional prend en compte ces différences voire divergences et s'efforce de mener une politique équilibrée sachant que l'émergence des différents projets ne suit pas forcément la même temporalité, ce qui facilite ainsi une répartition budgétaire sur plusieurs mandatures.
- Le Conseil régional et l'État ne cherchent pas à imposer les limites géographiques de ces nouveaux territoires.
- Le Conseil régional de Bourgogne suscite la création de ces instances à géométrie variable et s'appuie sur leurs travaux pour établir les schémas dont il a la responsabilité : schémas de développement économique, d'aménagement du territoire, des transports ou de formation.
- Il organise, si besoin, des référendums locaux afin d'en fixer les modes de gestion et la zone de chalandise.
- Il joue un rôle de régulateur dans l'ensemble des champs de compétences dévolues aux régions par l'Acte III de la décentralisation et pèse sur les décisions d'attribution de moyens par l'État aux différents projets.
- Il conserve néanmoins un rôle d'instigateur dans les zones en difficultés où, s'appuyant sur les élus locaux et les CAPÉCO¹ existants ou nouvellement créés, il impulse des initiatives avec l'aide de ses services. Il n'en demeure pas moins que certaines parties de la région, incapables de se mobiliser autour d'une ambition, resteront à la traîne et déclineront.

Cinq projets majeurs et une action transversale

Dans la perspective dessinée ci-dessus, cinq territoires de projets, sans vouloir être exhaustif, nous semblent prioritaires, auxquels s'ajoute une action transversale :

1. CAPÉCO : Contrat d'appui à la performance économique et à l'évolution des compétences.

1. Renforcer le rayonnement régional de Dijon

La ville capitale se doit d'offrir à la région les services culturels, sportifs, administratifs, financiers, juridiques et commerciaux qu'appelle sa position politique. Ce n'est pas parce qu'elle envisage son développement propre, notamment en direction de l'axe rhénan, qu'elle peut négliger son rôle et son devoir vis-à-vis de l'ensemble bourguignon.

2. Construire l'aire urbaine de Dijon

Le coût des transports urbains, des services et de l'ensemble des prestations sociales et économiques relevant des communes doit conduire à une mutualisation. De plus, l'expansion des villes doit être maîtrisée de façon concertée par une politique d'urbanisme et de transports à l'échelle de la sphère d'influence des grandes agglomérations.

3. Structurer la continuité urbaine de la vallée de la Saône

La plaine de Saône s'urbanise de façon soutenue de Pontailler-sur-Saône à Chalon sur Saône, voire au-delà. Un SCOT commun (ou deux) doit permettre une rationalisation et, partant de l'attractivité de cette future continuité urbaine.

4. Concrétiser le projet de territoire du Val de Loire

Écartelé entre deux régions et trois départements, le val doit affirmer son identité autour du fleuve et de sa proximité avec l'Île-de-France.

5. Réinventer un projet pour le Morvan

Le Morvan, éclaté entre quatre départements a malgré tout une identité forte, une histoire et une géographie marquées. La mise en place d'une structure de gouvernance couvrant l'ensemble de son territoire lui permettra de retrouver une dynamique liée à ses caractéristiques rurales, forestières et culturelles.

6. Valoriser l'image des territoires bourguignons

L'image de la Bourgogne s'appuie essentiellement sur la Côte et ses vins. Chaque territoire, comme cela se fait en Aquitaine, a son identité et ses atouts à faire valoir tant sur le plan touristique qu'économique.



Dijon et son agglomération

© Grand Dijon / Ville de Dijon



Renforcer le rayonnement de Dijon

Pourquoi ?

Une région au sens géographique et politique est :

- un territoire et une histoire,
- un sentiment d'appartenance et une volonté commune de partager un avenir,
- une capitale qui offre les services économiques, sociaux... d'une ville centre au bénéfice des habitants d'une région.

La capitale régionale contribue à donner corps et vie à l'entité géographique vis-à-vis des habitants du territoire, et visibilité vis-à-vis des tiers extérieurs.

DIJON TELLE QU'ON LA RÊVE AUJOURD'HUI

- Est consciente de sa responsabilité : être un acteur majeur d'une cohérence politique de la Bourgogne -et de ses faiblesses- faible population, position excentrée dans un territoire écartelé.
- Existe en tant qu'agglomération qui a su fédérer un nombre significatif de communes alentour et travailler avec les autres villes de Bourgogne.
- Offre des services de qualité reconnue.
- Est accessible facilement et rapidement : c'est la « porte » de la Bourgogne ; elle contribue ainsi à renforcer et densifier l'image de cette région.

Comment ? Propositions

DIJON, « AGGLO CAPITALÉ » DEMAIN, VISE PLUS HAUT

- **Une vraie agglomération capitale** : un ensemble significatif de communes et la ville centre forment cette agglomération capitale ; c'est une construction efficace : Dijon est ville « chef-lieu » s'appuyant sur des « bourgs d'équilibre » qui l'entourent, eux-mêmes fédérant leurs communes environnantes.
- **Une alliance nécessaire** : Dijon agglomération construit un avenir et mutualise les moyens avec Besançon, la capitale de la Franche-Comté : cet ensemble pèse réellement démographiquement, politiquement et économiquement.
- **Une gouvernance plus démocratique** : une structure ramassée respectueuse et reconnue par tous comme démocratique donc légitimée (rôle et place des citoyens, le mode d'élection pour les grandes métropoles devra nécessairement évoluer vers le suffrage universel).



- Une agglomération aux compétences élargies soit par délégation soit par évolution législative, est en possession des outils nécessaires (par exemple SCOT renforcé et opposable...). Son champ d'action : urbanisation (PLU-mutualisé), transferts, gestion des grands projets éco/industrie, aménagement du territoire, culture).
- **Dijon, porte d'entrée de la Bourgogne, carrefour national et européen** : Paris Marseille, Est Europe/Sud Méditerranée, voie d'eau Nord/Sud, LGV Bâle-Mulhouse et Satolas-Roissy-Orly.
- **Dijon, une agglomération attractive** :
 - pour les activités économiques,
 - grâce à une université forte, ouverte sur les partenariats (avec le monde de l'entreprise) osant développer une ou des filières (recherche enseignement) d'excellence reconnues internationalement,
 - pour les antennes de grandes écoles nationales (et internationales ?).
- **Dijon fortifie son image** : capitale chargée d'histoire au patrimoine remarquable, mais aussi capitale ouverte et accueillante d'une région exceptionnelle pour le tourisme, la gastronomie, les vins...
- **Dijon fait avancer la région** : Dijon capitale s'affirme et renforce ainsi l'ensemble Bourgogne. Cette évolution ne peut se faire au détriment des territoires qui conservent -à côté de cette capitale nouvelle- les moyens et les ressources de leur propre développement. Avancer ensemble est le but de tous.

« DIJON CAPITALE
S'AFFIRME ET
RENFORCE AINSI
L'ENSEMBLE
BOURGOGNE. »

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Indéniablement accru grâce au développement.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Une université forte et des antennes de grandes écoles nationales contribuent au rayonnement régional de Dijon.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Positif si l'urbanisme est pensé et en continuité.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Difficile à évaluer.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Très bancal du fait de l'implantation géographique : Dijon et le Désert bourguignon ?

Certains territoires bourguignons peineront à bénéficier du rayonnement de la capitale régionale : cf région de Sens, le Val de Loire Nivernais.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Très positif si on arrive à atténuer « l'effet moutarde » au profit d'une dynamique nouvelle. La notoriété de la région reste beaucoup plus installée que celle de sa capitale.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Très positif.

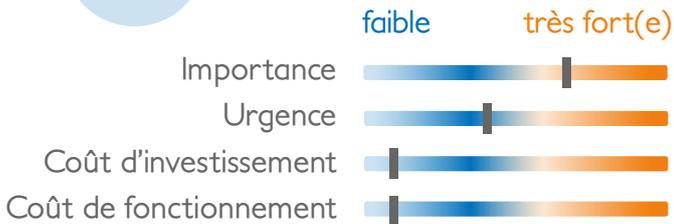
Les conditions de réussite

- Pour que ce projet réussisse, il faut un consensus régional, notamment au niveau des élus.

Les freins et risques

- Les communes indépendantes qui ne voudront pas « s'agréger ».
- Le « conservatisme bourgeois » et l'esprit dijonnais.
- Que l'agglomération bascule trop à l'Est...
- Qu'elle « sorte » de la Bourgogne.

ÉVALUATION



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX Leviers

La ville et les villes
d'équilibre

Elus

SECONDAIRES Leviers

Les citoyens

L'université

Les organismes
consulaires,
groupements
professionnels

L'Etat et la Région

Lancement des projets
structurants.





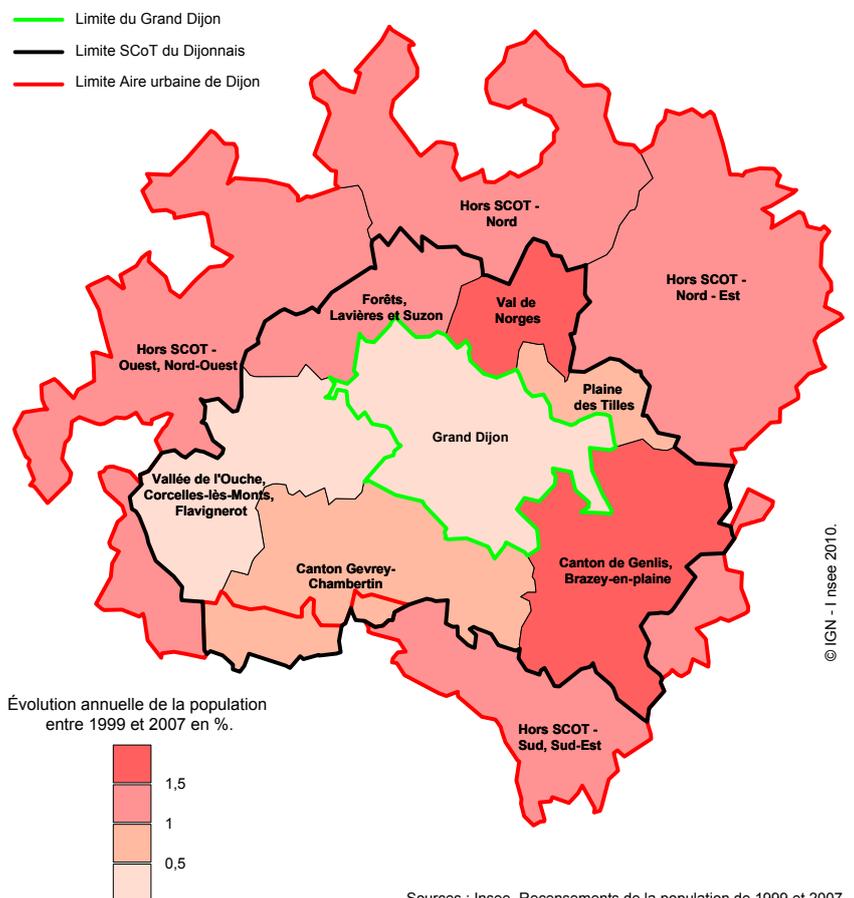
Construire l'aire urbaine de Dijon

Pourquoi ?

Une convergence de faits et d'orientations amène à se poser la question des limites et de l'organisation de l'aire urbaine de Dijon et même au-delà celle du système urbain local (SUL) de Dijon² :

- D'après une étude de l'Insee, l'axe Dijon-Beaune regroupera plus de 70 % de la population côte-d'orientienne en 2030.
- La réforme territoriale en cours, accentuée par les restrictions budgétaires, favorise l'émergence de grandes agglomérations. Les villes centres ne peuvent plus assumer à elles seules l'ensemble des charges liées aux services. Ceux qui jusqu'alors pouvaient être considérés comme des « passagers clandestins » participent maintenant pleinement au fonctionnement de l'agglomération.
- Le changement du mode d'élection des conseillers généraux rééquilibre le pouvoir politique en faveur des villes au sein des départements.
- Il y a obligation d'établir des SCOT sur l'ensemble du territoire.
- L'Etat n'ayant plus les moyens d'imposer, une plus grande latitude est laissée aux territoires.

AIRE URBAINE : Croissance démographique plus forte au nord et à l'est



Sources : Insee, Recensements de la population de 1999 et 2007.

1. Rappelons les chiffres de population des « poupées gigognes » autour de Dijon ville :
 Dijon : 156 m hab. (1/1/12) ; Grand Dijon : 251 m hab. (1/1/12) ; Territoire du SCOT dijonnais : 309 m hab. (1/1/13) ; aire urbaine de Dijon : 338 m hab (2007).
 2. Voir la fiche de la DATAR sur le SUL de Dijon qui réunit l'aire urbaine de Dijon et celle de Beaune :
<http://www.villesmoyennes.asso.fr/upload/File/Fiche%20Bourgogne.pdf>
 L'aire urbaine de Beaune ne compte que 35 m hab.

Comment ? Propositions

1. Fédérer dans l'optique d'une grande communauté d'agglomération

Avec la mise en place généralisée des SCOT, mais également le travail fourni pour le classement des Climats au patrimoine mondial de l'Unesco, Dijon et Beaune découvrent qu'en se rapprochant et se concertant elles peuvent augmenter leur rayonnement et obtenir de véritables économies d'échelle.

Dijon ne veut plus, ne peut plus attendre...

Des villes comme Genlis, Auxonne, Is-sur-Tille, Selongey, Nuits-Saint-Georges, mais également à terme Langres et Dole, vont très vite comprendre l'intérêt de se fédérer avec le Grand Dijon.

Cette restructuration du Grand Dijon réussie facilite les coopérations avec Besançon (universités, CHU)..., les deux communautés d'agglomération se fédérant pour fonder une métropole (400 000 habitants) - (voir fiche 2.1).

2. Optimiser les moyens

Cette dynamique de bassin de vie va permettre à Dijon de concentrer certains moyens financiers et de proposer aux habitants de sa zone de chalandise des services et des équipements dignes d'une agglomération de taille supérieure (300 000 hab.)

Cette politique à marche forcée, facilitée par le plan de rigueur imposé aux collectivités locales, évite le saupoudrage des moyens financiers et provoque un vrai effet levier sur les axes Langres-Dijon-Beaune d'une part, et Dijon-Dole d'autre part.

La mise en service des tram-trains en 2020 avec des cadencements réguliers entre Dijon et Beaune, Selongey, Genlis, Auxonne montre la volonté de travailler ENSEMBLE.

3. Les compétences de la grande communauté d'agglomération

Elles seraient les suivantes :

- Transports
- Développement économique
- Urbanisme
- Politique d'insertion et politique sociale
- Politique de la ville

« Dijon ne veut plus,
ne peut plus attendre...

Des villes comme
Genlis, Auxonne, Is-sur-
Tille, Selongey, Nuits-
Saint-Georges, mais
également, à terme,
Langres et Dole, vont
très vite comprendre
l'intérêt de se fédérer
avec le Grand Dijon. »

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

L'axe Dijon Beaune, qui regroupe plus de 80 % de la richesse de la Côte-d'Or, devient la plus grosse zone d'emplois de la région.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Cette épine dorsale Beaune-Dijon-Langres bénéficie d'un réseau routier et autoroutier de bonne qualité ainsi que de liaisons ultra haut débit de dernier cri adossé à l'A31.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

L'aire urbaine de Dijon présente un large spectre d'activités.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Ce développement se fait pour partie au détriment du reste du territoire bourguignon mais surtout côte-d'orien.

LA COHÉSION SOCIALE

Le Grand Dijon évite ainsi les « passagers clandestins » que sont les habitants des première et deuxième couronnes des villes, qui ne font pas partie de l'agglomération mais qui viennent profiter de ses services sans contribuer équitablement aux coûts.

Le Grand Dijon peut poursuivre sa politique structurante au profit de tous.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

L'image de la Bourgogne reste forte, la montée de la puissance de Dijon n'affaiblit pas pour autant celle de la région.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Les Climats de Bourgogne et la Cité de la gastronomie bénéficient à la notoriété de l'ensemble de l'agglomération.



Les conditions de réussite

- Tenir compte des habitudes des citoyens, des déplacements et des comportements d'achat.
- Le rôle moteur de l'Etat est central, au moins en phase de mise en place.



Les freins et risques

- La contestation par les autres villes ou agglomérations se représentant la « métropolisation » comme une menace.
- Les questions de la gouvernance de l'agglomération, de délégation des compétences, de prise en charge budgétaire sont des équilibres difficiles à établir.



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX Leviers

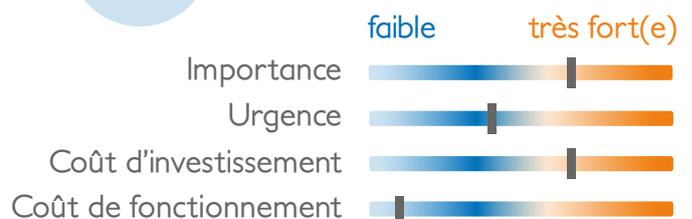
Elus des municipalités	Délégation de compétences
Etat	Législation, aides au financement

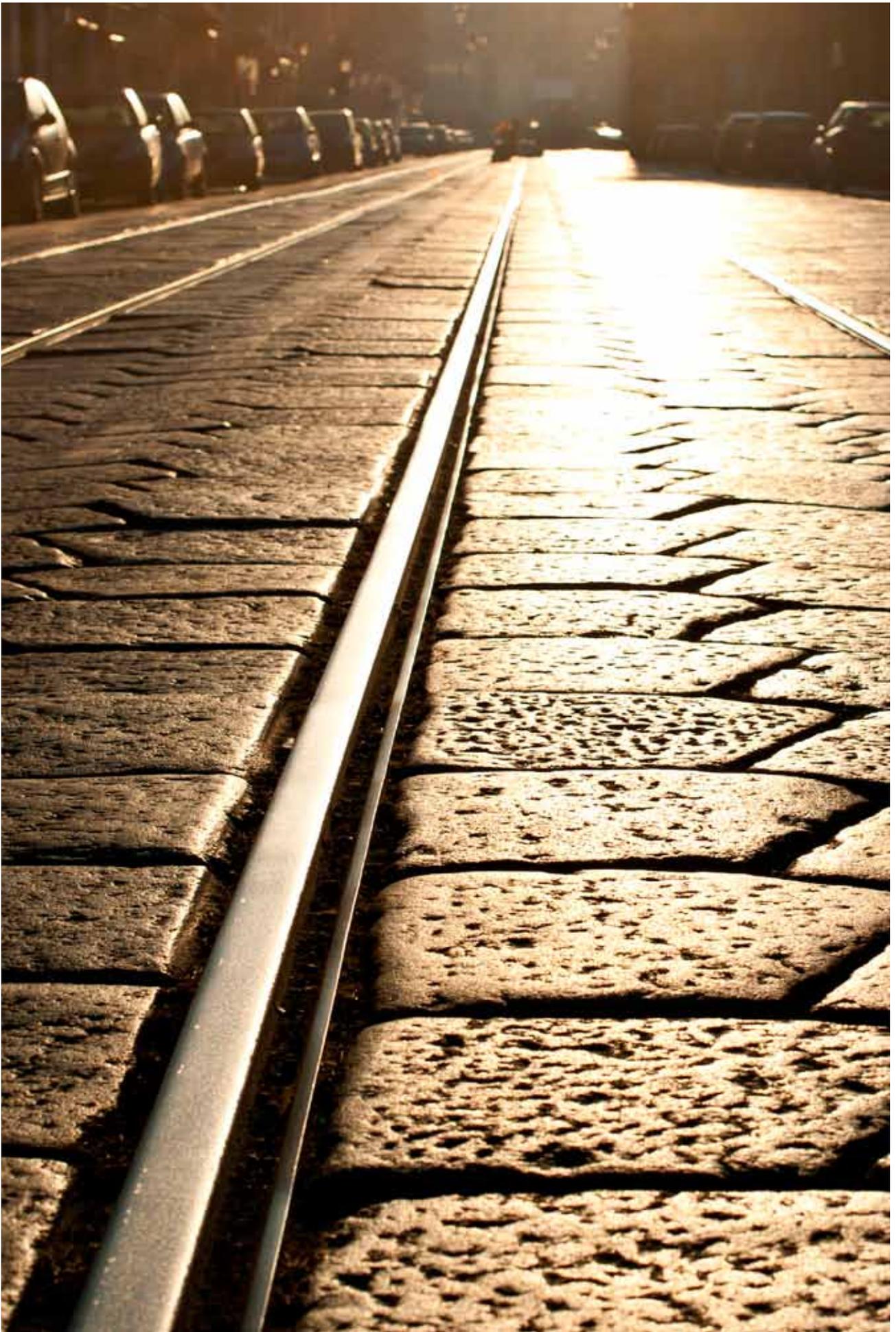
SECONDAIRES Leviers

Les Régions	Transports
-------------	------------



ÉVALUATION





Structurer la continuité urbaine de la vallée de la Saône

Pourquoi ?

UNE ZONE DE DÉVELOPPEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET URBAIN

La vallée de la Saône constitue, de Pontailleur-sur-Saône au Nord à Mâcon et au-delà au Sud, un ensemble « périurbain » sous influence de villes comme d'une part, Dijon, Dole, Beaune et d'autre part, Chalon-sur-Saône, Tournus, Mâcon.

Il connaît une progression démographique indéniable, compte tenu des espaces disponibles, d'un prix du foncier restant abordable, d'une accessibilité correcte, de zones privilégiées pour l'extension urbaine.

UN DÉVELOPPEMENT NON ORGANISÉ

Or, le développement urbain de ce territoire se fait, quel que soit le département concerné, selon des logiques locales souvent concurrentielles sur le plan de l'habitat et de l'économie, avec une absence de réflexion collective et stratégique conduisant au mitage, à l'étalement urbain, à la disparition de terres agricoles, etc.

Ainsi, au nord, les petites villes (Pontailleur, Mirebeau, Auxonne, Genlis, Seurre...) et les villages de ce territoire semblent construire leur développement de manière individualiste, sans se soucier de leurs voisins, en créant zones d'activités, lotissements, terrains de loisirs, équipements...

Récemment toutefois, grâce aux approches spatiales conduites par le Grand Dijon au travers de son SCOT, aux projets en préparation sur les agglomérations de Beaune et de Dole, à la constitution de communautés de communes souvent à l'échelle cantonale et à la création de Pays, chaque territoire tente de penser le développement et l'aménagement de son espace de façon un peu plus globale, même si c'est à des échelles fort différentes.

Plus au sud, le long de la Saône entre Chalon et Mâcon, une continuité urbaine est en train de se constituer avec des logiques à coordonner entre les communautés d'agglomération et les communautés de communes.

DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX IMPORTANTS

Par ailleurs, cette vallée concentre des enjeux importants en matière de préservation des ressources naturelles, comme la biodiversité liée aux milieux humides ou l'eau potable utilisée pour les besoins des agglomérations urbaines proches. Or, ces ressources sont menacées faute de réflexion, de stratégie et d'engagement opérationnel pour les préserver.

Enfin, le Val de Saône, notamment dans cet espace, concentre des axes de communication qui, comme les autoroutes, la LGV ou encore la Saône elle-même, créent à la fois des nuisances locales (abords des infrastructures) et des facteurs de développement.

Comment ? Propositions

1. Adopter des approches globales

Au-delà des démarches propres aux agglomérations, aux communautés de communes, aux pays, une approche globale par espace est nécessaire, qui intégrerait ces dynamiques parfois divergentes, et souvent peu ou pas concertées, et leurs influences sur le Val de Saône dans une logique interdépartementale et interrégionale.

Il s'agit de créer deux territoires de projet, l'un au nord l'autre au sud de la Vallée de la Saône, prenant en compte l'ensemble de ses éléments constitutifs avec un questionnement commun tout en gardant, pour chaque unité, sa logique propre.

De même, ces territoires qui s'imposent, mais dont il semble illusoire à moyen terme de penser qu'ils puissent constituer deux seuls et mêmes ensembles intercommunaux, doivent se doter de moyens de gouvernance adaptés afin que tous -élus, socioprofessionnels, société civile- puissent activement participer à la démarche.

2. Au moyen d'une DATDD

La mise en place de Directives territoriales (interrégionale pour l'espace du Nord) d'aménagement et de développement durables (DATDD) -outil revisité par les lois Grenelle- peut doter ces territoires de projets de développement et d'aménagement concertés entre les collectivités territoriales concernées, et permettre à l'Etat de formuler des obligations.

Cet outil juridique, document d'aménagement et d'urbanisme, validé par décret en Conseil d'Etat pourrait permettre de disposer d'un cadre coordonné et cohérent pour les actions locales, d'autant plus s'il est prescriptif, imposant aux documents de planification et d'urbanisme d'être compatibles.

Il s'agira notamment de réfléchir ensemble, dans un objectif de développement durable, aux conditions acceptables de mobilité, d'urbanisation, d'artificialisation des terres agricoles... et de leur donner un cadre spatialisé. La mutualisation des moyens, la rationalisation des équipements, par cette approche concertée, devraient permettre, au-delà de cette cohérence d'aménagement, de réaliser des économies d'échelle significatives au bénéfice des habitants et des entreprises de ces espaces.

Cette démarche, au-delà de la création d'un espace de dialogue entre les différentes parties, donnerait un sens et une valeur juridique à un projet de territoire dont il faut garantir la compatibilité avec les différents documents de planification (SCOT, PLU) et les schémas régionaux et départementaux.

Elle présuppose toutefois un engagement politique conjoint de tous les acteurs concernés, l'Etat et le Conseil régional ; ce dernier pouvant être à l'initiative et au portage de cette réflexion dans le cadre de son SRADDT.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Une approche complémentaire doit permettre de réfléchir ensemble au maintien ou à la création d'entreprise, en leur offrant des services mutualisés (très haut débit, foncier, accessibilité, services...) que seules, des collectivités locales ne pourraient mettre en place.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

L'environnement sera le grand « gagnant » de cette approche (préservation de la biodiversité, des ressources en eau, gestion maîtrisée des espaces agricoles...), valorisation touristique des espaces naturels, zones de loisirs pour les urbains.



Les conditions de réussite

- Pour qu'une telle démarche réussisse, il faut dépasser les logiques institutionnelles, les féodalités et les intérêts particuliers.
- Les ensembles constitués (agglomérations, syndicats mixtes de SCOT, communautés de communes, communes...) doivent jouer collectif, dans un engagement complémentaire et cohérent. Le succès de ce projet dépendra notamment de l'engagement des agglomérations dijonnaise, chalonnaise et mâconnaise et dans une moindre mesure de celles de Beaune et de Dôle, de l'implication de la Région et de l'Etat.
- Il faut dépasser les limites départementales, régionales, et géographiques. La Saône ne constitue plus, depuis très longtemps, une frontière infranchissable. Bourgogne-Franche-Comté d'une part, Jura-Côte-d'Or-Saône-et-Loire d'autre part, doivent s'allier.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Cette approche globale devrait réduire les discriminations entre populations en facilitant les complémentarités, en revalorisant ce territoire souvent considéré comme un exutoire pour des ménages peu fortunés, en offrant des services, notamment de mobilité collective envisagés ensemble.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Tout en permettant un maintien indispensable de l'activité agricole grâce à une bonne gestion de la consommation des espaces, une telle approche doit faciliter l'implantation de nouvelles entreprises de services proches des populations. La diversité économique doit être recherchée, y compris par une « délocalisation » d'entreprises dijonnaises.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Cette approche globale est de nature à favoriser l'équilibre du territoire.

LA COHÉSION SOCIALE

La mixité sociale, pensée en termes d'aménagement des espaces et des communes, doit faciliter cette cohésion, évitant la fracture liée souvent à des communes-dortoirs dont les habitants peuvent ne pas avoir beaucoup de contacts avec leurs voisins. Il s'agit de créer une vaste communauté à l'échelle de la vallée, dès lors que la dimension sociale n'est pas absente de la démarche au profit d'une seule approche de gestion de l'espace.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Espace de liaison intelligente entre la Bourgogne et la Franche-Comté, cet espace nouveau doit participer à l'attractivité offrant de nouveaux territoires de développement économique, urbain et social.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Dès lors que cette démarche participe au développement de la région, en gardant une identité propre au Val de Saône, l'image globale peut y gagner.



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Régions-Etat

Etat

Leviers

Cadre stratégique
Initiative et portage politique

Cadre réglementaire

SECONDAIRES

Départements
Communautés de communes

Communautés d'agglomération

Chambres consulaires

Leviers

Partenaires incontournables

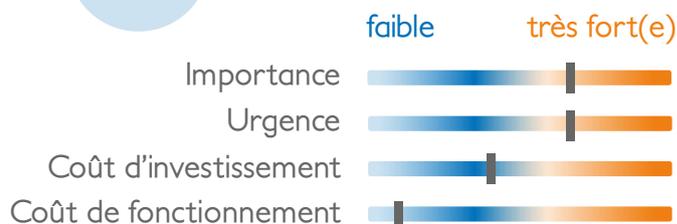
Les mailles du projet
Les instruments de l'urbanisme

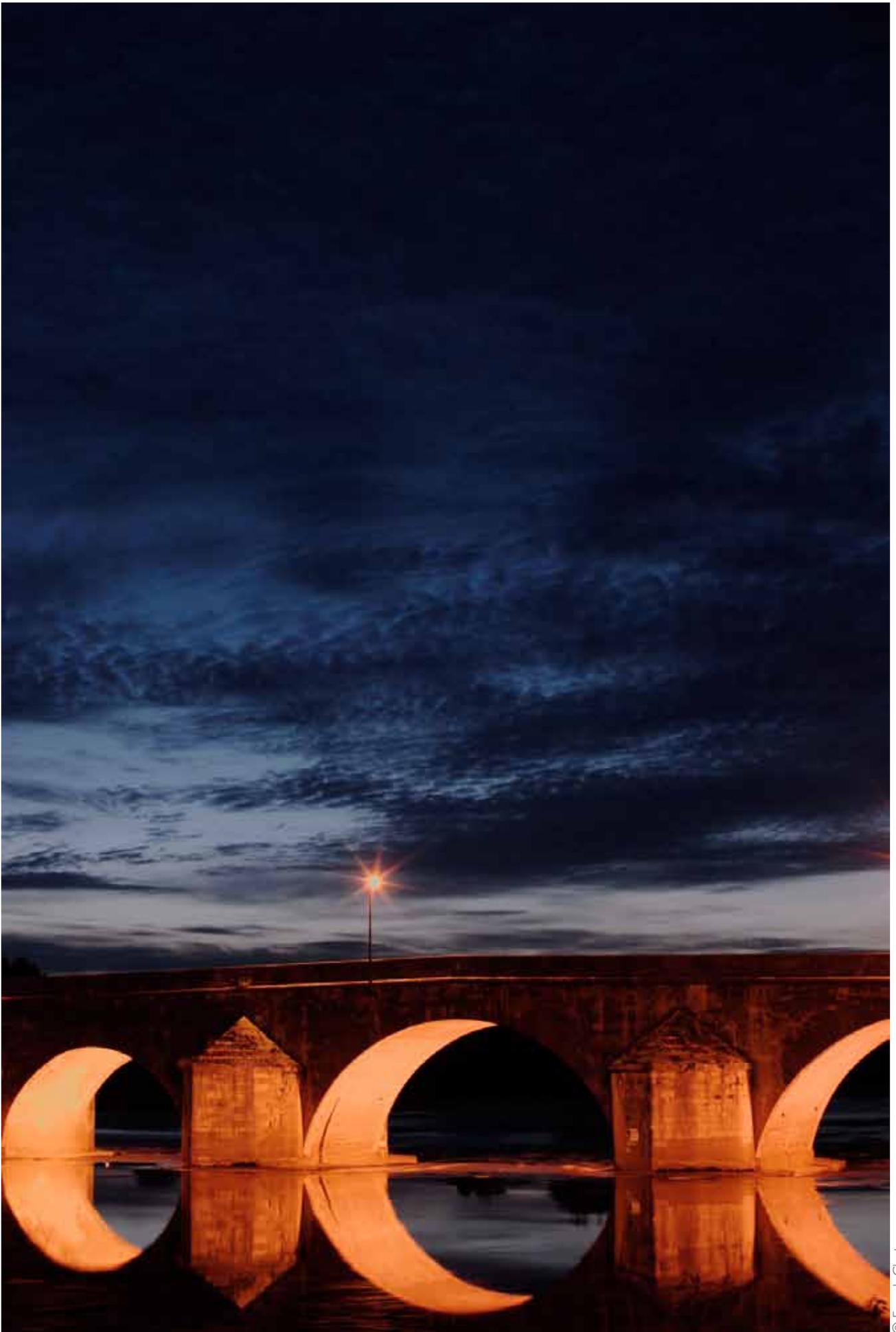
Idem

Consultation



ÉVALUATION





© Franck Chatonay

Concrétiser le projet de territoire du Val-de-Loire

Pourquoi ?

UN TERRITOIRE MARGINALISÉ

Le territoire du Val-de-Loire, à cheval sur les trois départements de la Nièvre, de l'Allier et du Cher, se caractérise par un faible dynamisme économique, un déclin démographique et le vieillissement de la population.

Les trois départements concernés sont chacun à leur façon en marge de leur région respective et vivent, avec un certain fatalisme, leur rôle historique de « marche ». Chacun est éloigné de sa capitale régionale, ce qui est particulièrement vrai pour la Nièvre vis-à-vis de Dijon.

Le risque est fort de voir se constituer un « club des oubliés », une coalition des « laissés-pour-compte » avec un risque évident de renforcer par là le cumul des handicaps. Que dire si une grande région Bourgogne-Franche-Comté devait être créée ?

UNE VOIE DE PASSAGE

Le Val-de-Loire bourguignon devient plus que jamais un couloir de passage nord – sud (A77, voie ferrée Paris-Clermont...). Ce couloir se renforce notamment grâce à la mise en 2x2 voies progressive de la RN7 jusqu'à Roanne, et devient progressivement un axe alternatif à l'A6, étant moins cher et moins saturé.

A moins de deux heures de Paris, le Val-de-Loire-nivernais entre dans sa zone d'influence et dans le champ concurrentiel des territoires aux marges de l'Ile-de-France.

Par contre, l'axe est-ouest peine à se renforcer. La ligne ferroviaire Dijon-Nevers est certes électrifiée mais l'axe routier Troyes/Auxerre/

Bourges n'est pas suffisant pour connecter le Val-de-Loire bourguignon au reste de la Bourgogne. Et notons que, même pour le vélo, la Véloroute n°6 Nantes-Budapest par le canal latéral à la Loire est interrompue à Nevers et non connectée au projet tour de Bourgogne à vélo... Les documents d'accueil de « Loire à vélo » ne mentionnent même pas les noms des communes qu'elle tangente.

DES ASPIRATIONS FORTES AU CHANGEMENT

Le Val-de-Loire aspire à sortir de cette situation critique. Retenons juste deux exemples.

En premier lieu, l'initiative commune de quatre conseils généraux (Allier, Cher, Creuse et Nièvre) pour éditer un guide commun des formations supérieures dans les quatre départements¹.

En second lieu, le débat public sur le projet de LGV-POCL qui a suscité une très forte participation (2 500 personnes à Nevers), révélatrice d'attentes immenses (et souvent contradictoires entre elles) et du sentiment d'abandon de ce territoire.

Comment ? Propositions

L'objectif n'est pas pour chacun des territoires ou collectivités concernés de quitter leur région respective, mais plutôt de créer une dynamique propre au Val-de-Loire avec le soutien de leurs régions respectives.

1. Les formations de l'enseignement supérieur – guide pratique 2013 : au titre des domaines de coopération identifiés, les quatre départements ont voulu valoriser les formations d'enseignement supérieur et de recherche afin de montrer notamment leur complémentarité. <http://www.cg18.fr/Toutes-les-formations-du-superieur>

Le Val-de-Loire se trouve à une bonne distance de la capitale : le temps de transport est trop long pour générer un trafic de « navetteurs » quotidiens, mais suffisamment court pour se rendre une ou plusieurs fois à Paris dans la semaine. Ce rapport facilite les résidences secondaires et les services aux personnes, mais pas seulement : certaines professions ou activités se créent avec un lien plus distendu vis-à-vis de la capitale. Notons aussi que les liens avec l'Île-de-France sont apaisés, d'un nouveau type.

Par ailleurs, il existe une dynamique économique propre au Val-de-Loire, qui constitue un espace de fixation de nouvelles populations, et qui arrive maintenant aux portes du Val-de-Loire nivernais. Il s'agit donc, dans ce projet de territoire, de se réapproprier la Loire, le fleuve et sa vallée, et d'en faire, au-delà des séparations administratives, un espace porteur de développement en particulier touristique. Ce projet est porté par ses habitants et doit avant tout leur profiter.

Ce territoire de projet concerne Gien, Briare, Cosne, La Charité, Nevers, Imphy, Decize du côté Bourgogne, mais en réalité il doit évidemment englober les territoires de part et d'autre de la Loire : Giennois, Sancerrois/Cosnois, Val d'Aubois, Val-de-Loire nivernais, Sologne bourbonnaise...

Le projet peut prendre forme autour de quelques actions concrètes telles que :

1. Soutien au projet de LGV-POCL² avec création d'une gare TGV à mi-distance entre Moulins et Nevers³ pour maintenir une desserte significative de/vers Paris et au-delà créer une véritable dynamique territoriale.

2. Mise en place de TER pour faciliter les transports des ligériens (de Nevers à Gien) mais dans une logique qui n'est pas celle des navetteurs. Les rames sont aménagées pour en faire des lieux de vie, de convivialité.

3. Mise en commun de la promotion de l'A77 : avec une gestion collective de la communication et de la commercialisation des zones d'activités qui la jalonnent

4. Renforcement de la liaison ferroviaire VFCEA de/vers Dijon (temps de parcours Nevers-Dijon réduit à 1h30) et aménagement de l'axe routier Troyes/Auxerre/Bourges (N 151).

5. Création du Parc naturel régional Val-de-Loire Nivernais/Berry pour renforcer l'attractivité résidentielle du territoire à deux heures de Paris. Argument majeur : la Loire des Iles, une Loire authentique.

6. Achèvement et promotion de la Véloroute Nantes-Budapest : le tronçon « Loire à vélo » ne se limite plus aux seuls châteaux de la Loire, le fleuve entre Berry et Nivernais présentant une exceptionnelle qualité environnementale.

« Il s'agit, dans ce projet de territoire, de se réapproprier la Loire, le fleuve et sa vallée, et d'en faire, au-delà des séparations administratives, un espace porteur de développement, en particulier touristique. »

2. Ligne à Grande Vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon ; à noter que sa création envisagée dans le SNIT est, suite à la commission Duron, reportée après 2030 par le Gouvernement.

3. Dans tous les scénarios retenus (Ouest et Médian), le tracé passe entre Nevers et Moulins.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Renforcement de l'emploi touristique et des résidents « travailleurs à distance ».

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Le projet utilise ce point fort du territoire qui reste relativement protégé avec des espaces disponibles.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Rajeunir et dynamiser la population.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Projet qui ne joue pas exclusivement la carte de l'économie résidentielle.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Le développement de l'ouest de la Bourgogne concourt à équilibrer la région.

LA COHÉSION SOCIALE

La reconnaissance d'un bassin de vie existant est facteur de cohésion sociale.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

La Bourgogne profite de l'image forte de la Loire et du Val-de-Loire.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Le projet valorise l'entrée ouest de la Bourgogne.



Les conditions de réussite

- Une coopération avec les autres collectivités : inter-régionale et/ou inter-départementale.
- Un leadership de projet incontestable : qui ?
- Un pacte de gouvernance entre les acteurs.
- Imaginer un schéma directeur d'action et d'impulsion.



Les freins et risques

- Le quant-à-soi politique, les rivalités politiques...
- La complexité de la coopération.
- Le déséquilibre économique et démographique entre les 2 rives (rive gauche Cher peu urbanisée / rive droite Nièvre chapelet de villes).



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX Leviers

Départements 58 et 18 (03 et 45 ?) Financement/co pilotage

Région PNR et autres projets structurants

SECONDAIRES Leviers

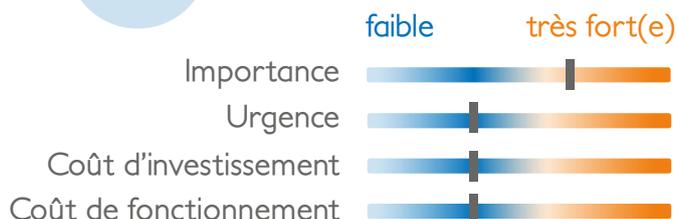
Europe Co-financement

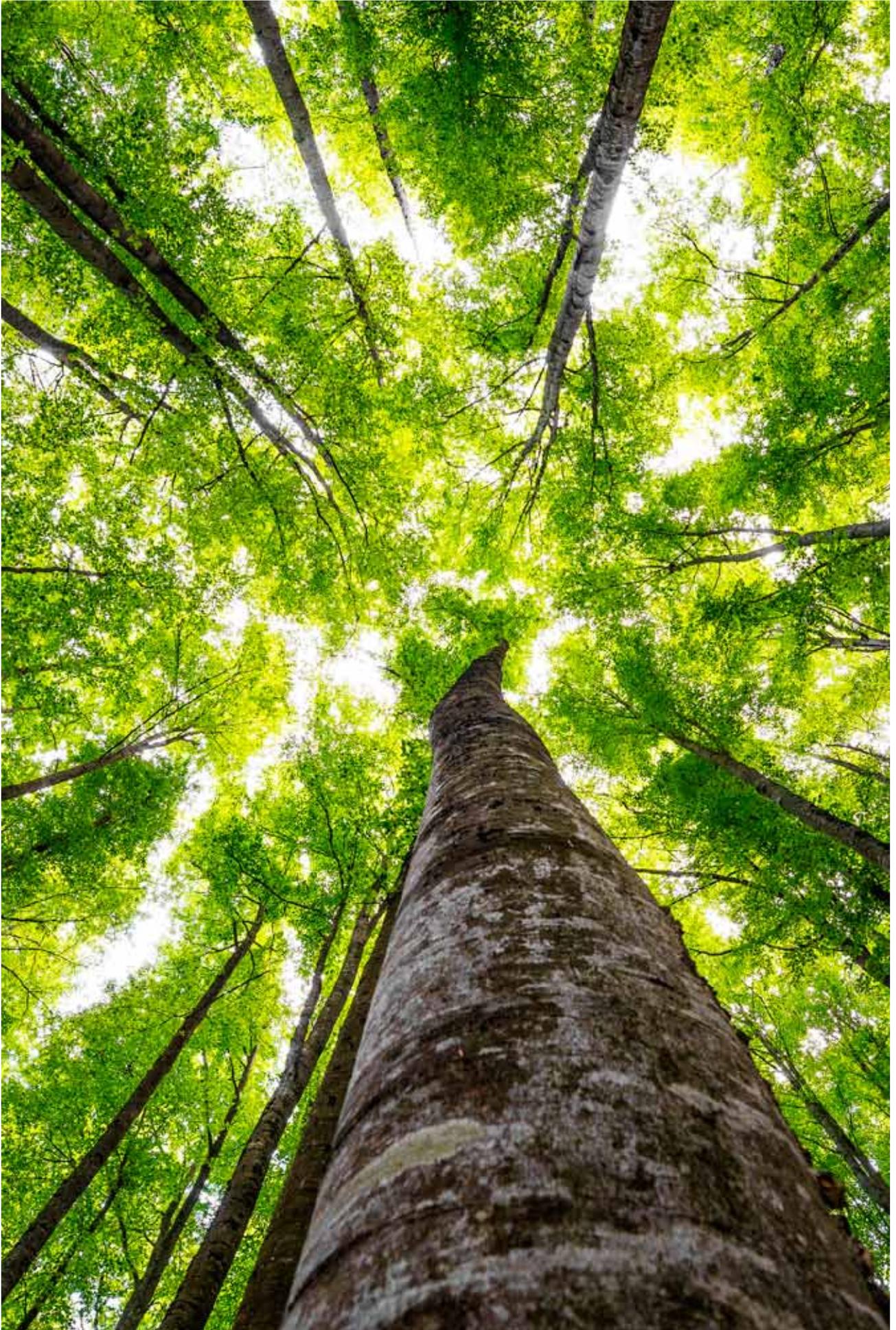
Associations

Professionnels du tourisme Produits touristiques



ÉVALUATION





Réinventer un projet pour le Morvan

Pourquoi ?

UN TERRITOIRE MARGINALISÉ

Un territoire unique mais fractionné...

Le Morvan, au cœur de la Bourgogne, constitue un territoire à forte identité et d'excellence patrimoniale. A l'écart des grandes infrastructures et des villes, s'étendant sur quatre départements et quatre Pays, il est constitué de petits bassins de vie (Autun, Saulieu, Avallon, Corbigny, Château-Chinon, Luzy...) qui s'ignorent souvent alors que les mobilités internes et touristiques s'affranchissent de ces limites administratives.

L'existence de 4 pays sur bases départementales fractionne, au-delà des communautés de communes existantes ou en devenir, l'espace de développement et d'aménagement.

... QUI MÉRITE UNE APPROCHE DIFFÉRENTE

Alors que se structurent de vastes espaces urbains (ou sous influence urbaine) comme l'aire de Chalon-sur-Saône-Communauté Le Creusot-Montceau, le Grand Dijon, le Grand auxerrois, il semble indispensable de donner à cet espace du Morvan un réel projet de territoire fondé sur ses singularités de faible densité démographique et industrielle, d'économie résidentielle (avec tous ses avantages et ses inconvénients), de cadre de vie préservé et envié, et d'activités particulières (agriculture extensive, filière bois).

En effet, ce qui pourrait apparaître comme des signes de faiblesse, voire de déclin, doit au contraire constituer des forces spécifiques dès lors que les pouvoirs publics (État, Région, Départements) lui accordent la possibilité d'être différent dans une logique de développement singulière et adaptée. Il faut pour cela que les décideurs sortent des « chemins balisés ».

Comment ? Propositions

1. Une gouvernance adaptée

La formule métropole appliquée aux espaces urbains, doit pouvoir trouver son pendant rural dans une forme de gouvernance qui reste à inventer. Cet espace pourrait concerner environ 200 communes. Sa réussite tiendra à la capacité du territoire à trouver sa place dans l'espace régional recomposé, à mobiliser l'ensemble de ses forces vives, à organiser sa gouvernance dans le respect des identités et diversités locales, à transcender les clivages départementaux, politiques, etc.

Un territoire comme le Morvan ne peut plus être écartelé entre quatre départements, entre 4 pays, sans même parler des communautés de communes, comme il l'est actuellement.

2. Pour un « Grand Morvan »

Il s'agit de créer, dans un espace régional reconsidéré, un territoire cohérent que l'on appellera « grand Morvan », transcendant les limites départementales, avec un cœur de nature constitué par le PNR actuel (ou resserré), d'Antully à Vermenton et de Précy à Corbigny.

Ce cœur de la Bourgogne est reconnu comme un espace pertinent et légitime pour conduire un projet de territoire, avec des moyens dédiés. Son projet de développement serait fondé sur la qualité de ses paysages, de ses ressources naturelles, de ses liens sociaux, avec une organisation économique tournée vers le local. Il s'organise autour des bassins urbains d'Autun, Avallon et des petites villes présentes sur le territoire (Saulieu, Arnay, Corbigny, Luzy, Château-Chinon).

3. Une logique de développement durable

Cette démarche s'inscrit dans une logique ascendante d'expression des projets locaux et de prise en compte par les instances régionales et nationales de ces orientations de développement et d'aménagement : le Morvan ne peut que compter sur lui-même et ses ressources pour fonder son développement.

Ainsi, la valorisation des ressources forestières, la vente de crédits carbone, l'organisation d'une agriculture à haute valeur environnementale privilégiant les circuits courts et la vente directe, le développement d'un tourisme de nature, durable, d'une économie résidentielle organisée à l'échelle de l'ensemble du territoire pour satisfaire aux besoins d'une population rajeunie, connectée, sont au cœur du projet.

De même, les matières premières présentes sur ce secteur (minerai par exemple) peuvent devenir, selon des conditions d'exploitation respectueuses des milieux et des paysages, une ressource importante pour le développement de cet espace. Cela passe par une acceptation sociale à préparer très en amont des projets.

Ce territoire pourrait constituer un laboratoire d'une autre forme de développement, à l'image de ce que Les Causses connaissent actuellement avec un solde migratoire élevé, une agriculture diversifiée, orientée vers des circuits courts, une économie touristique à fort potentiel.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Le développement des bassins industriels existants, l'exploitation des ressources naturelles, le développement de l'économie résidentielle et d'un tourisme de nature peuvent être des atouts pour l'emploi.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Ce projet appelle des compétences nouvelles et pointues dans de nombreux domaines : agriculture, forêt, environnement, exploitation minière, ingénierie sociale...

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

C'est le fondement du projet. Il doit faire l'objet d'attentions très particulières.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Par sa dynamique, le projet doit permettre d'attirer de nouvelles populations plus jeunes et plus actives.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Le « Grand Morvan » doit garder sa palette d'activités spécifiques.

Il s'agit plutôt de leur donner un nouvel élan sans oublier de nouvelles activités liées aux ressources naturelles.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

A l'heure d'une mutualisation des moyens, ce nouveau territoire aux problématiques spécifiques peut se positionner comme un espace à part entière dans la nouvelle Bourgogne « éclatée ». Il peut fédérer des énergies, développer un projet global et être un interlocuteur reconnu de l'État et du Conseil régional. Il constitue une forme très aboutie de coopération territoriale.

LA COHÉSION SOCIALE

Dans une logique participative, la gouvernance territoriale propose un rôle essentiel aux habitants, aux cotés des élus.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Cœur de nature, tourné vers un développement durable, cet espace enrichit la proposition de la Bourgogne et attire de nouvelles populations en recherche d'espaces, de qualité de cadre de vie.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Un Morvan mieux mis en valeur changera l'image de la Bourgogne, trop attachée à la seule Côte-d'Or, et enrichira l'image de la Bourgogne trop souvent limitée à la seule Côte.



Les conditions de réussite

- L'adhésion des élus de cet espace au projet et leur volonté de peser dans le nouvel ordre territorial créé par l'éclatement et la réorganisation des espaces de développement.
- Le soutien du Conseil régional et de l'Etat pour accompagner le développement.
- La participation des citoyens à l'élaboration du projet de territoire et à sa mise en œuvre.
- Des accords de voisinage entre Départements, avec les territoires environnants (CCM-Chalon, Auxerrois, Centre Nièvre, Dijonnais-Beaunois...



Les freins et risques

- Le manque de volonté de transcender les limites départementales, les baronnies locales, etc.
- L'absence de portage par le niveau régional qui doit cautionner le projet et l'organisation territoriale.
- Le risque d'un écartèlement entre « projet nature » et exploitation des « ressources naturelles ».



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX Leviers

Etat Cadre légal de la structure de gouvernance

Région Reconnaissance politique, moyens financiers

Départements Reconnaissance politique

Communautés de communes Opérateur du projet, maille de l'action

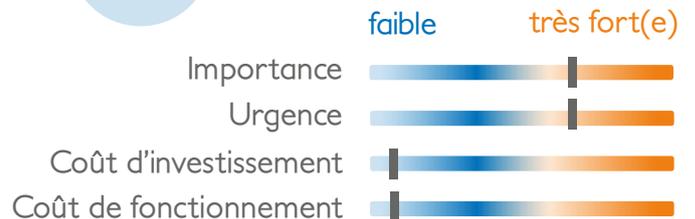
SECONDAIRES Leviers

Société civile Participe à la gouvernance

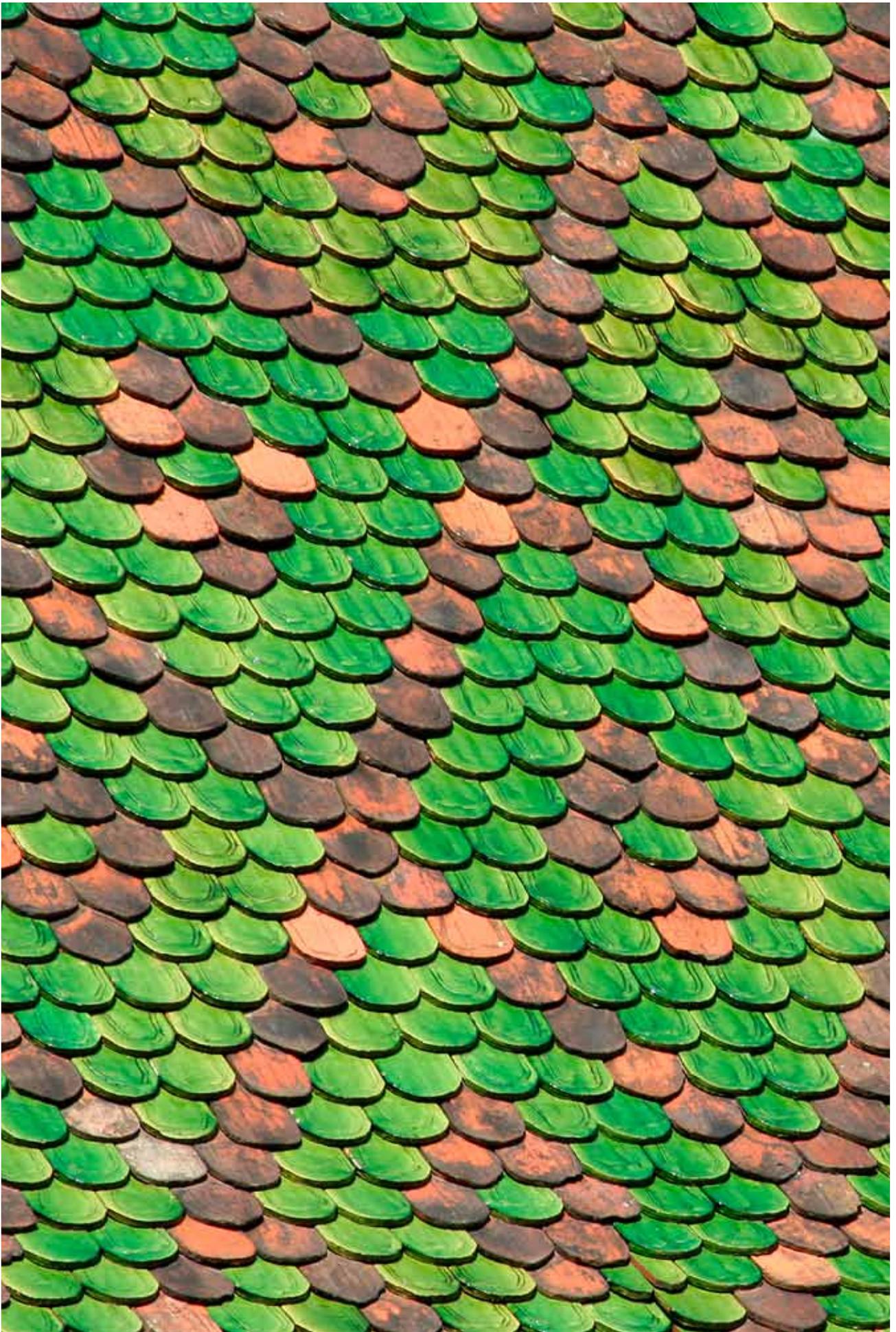
Investisseurs privés Relais privés de l'action publique



ÉVALUATION



« Il s'agit de créer un espace régional reconsidéré appelé « Grand Morvan » transcendant les limites départementales et reconnu comme un espace pertinent et légitime pour conduire un projet de territoire, avec des moyens dédiés. »



Valoriser l'image des territoires de Bourgogne

Pourquoi ?

UNE BOURGOGNE TROP SOUVENT RÉDUITE À « LA CÔTE »

La Bourgogne, dont le nom résonne dans le monde entier, est trop souvent réduite à son vin « le Bourgogne » et à l'image d'une région viticole d'excellence dans laquelle l'art de vivre, les châteaux et autres abbayes sont autant de « joyaux » indéniables.

Or, réduire la Bourgogne à sa seule côte viticole entre Dijon et Beaune, à l'abbaye de Fontenay et aux chefs étoilés ne traduit pas la réalité géographique et la diversité des territoires d'une région qui est plus vaste que la Belgique.

LA RÉALITÉ RATTRAPE LA FICTION

Toutefois, en y regardant de plus près, il se peut finalement que l'image coïncide bien avec la réalité car nombreux sont les territoires de cette région qui sont plus tournés vers l'extérieur que vers Dijon.

En effet, attirée, écartelée entre les deux régions « poids lourds » que sont l'Île-de-France et Rhône-Alpes, l'attachement culturel de l'Yonne ou du Mâconnais à la région s'efface dans la mesure où les habitants sont plus en liaison avec Paris et Lyon qu'avec la capitale régionale et ne sont plus autant « fiers d'être Bourguignons » (malgré la solidarité de la « grande famille vineuse »).

Que dire des Nivernais et plus particulièrement des habitants du Val de Loire, qui vivent plus avec Moulins, Bourges ou encore ceux de Puisaye avec Montargis et Orléans, que Dijon !

Est-ce à dire que la Bourgogne ne viendrait, dans les faits, à se réduire à la seule Côte-d'Or ?

Ni Duc, ni autorité administrative ne semble être en mesure d'inverser des tendances qui s'installent au regard des nouvelles mobilités, de la perte de

repères historiques et culturels... et ce, d'autant plus quand la promotion de la Bourgogne d'aujourd'hui est, depuis de trop nombreuses années, centrée sur le vin et les tuiles vernissées, et délaisse, à tort, le reste du territoire.

Comment ? Propositions

1. Mettre en lumière l'identité des territoires composant la Bourgogne

Dans ce contexte, quels que soient les éventuels regroupements de régions, les territoires de la Bourgogne actuelle doivent affirmer leurs identités, voire les revendiquer, à l'image d'une Aquitaine où les Landes, le Périgord, le Pays Basque sont autant voire plus perçus que la région elle-même.

La marque Bourgogne a pour visuel une palette de sept couleurs évoquant la diversité de l'offre touristique bourguignonne. Cette palette de couleur peut aussi être évocatrice de la diversité des terroirs bourguignons. Loin d'être un morcellement de l'image bourguignonne, il s'agit de mettre en avant une image plus complexe, plus riche, que chaque territoire se fera fort de relayer dans sa propre communication, externe comme interne.

La Puisaye, la Bresse, le Morvan, le Charolais, le Brionnais, le Val de Loire, le Chatillonnais, sont autant de territoires qui doivent être mieux mis en lumière en raison d'identités historiques, architecturales, socio-culturelles et économiques, singulières et reconnues.

D'ailleurs, leurs dénominations sont très souvent déjà connues à l'extérieur de la Bourgogne avec des caractéristiques propres.

2. Des gouvernances et des stratégies locales

Dans le cadre d'une « Bourgogne éclatée », d'un ensemble d'espaces singuliers s'affranchissant, quand cela est pertinent, des limites administratives pour être au plus près des réalités vécues par les habitants ; avec des populations d'ores et déjà prêtes, grâce à une appropriation renouvelée, à s'impliquer dans l'avenir de l'aménagement et du développement... La valorisation de ces territoires doit toutefois se fonder sur :

- l'instauration de gouvernances locales impliquant l'ensemble des acteurs de ces territoires et de la société civile, et adaptées à chaque contexte, éventuellement par le renforcement des Pays ;
- la définition de stratégies locales de développement différenciées d'un territoire à l'autre ;
- une politique régionale qui admet les différences, soutient les stratégies locales au regard de leurs spécificités et compose un projet régional s'appuyant sur les diversités locale ;
- l'acceptation collective que les limites de la région administrative peuvent évoluer tout en affirmant une identité bourguignonne historique qui peut rester le « socle » socio-culturel commun ;
- une politique forte de communication : la marque Bourgogne met tout autant en avant la diversité de l'offre touristique régionale que la diversité de ses territoires. La région enrichit son image. Les territoires redéfinissent la leur dans cet ensemble, et le font savoir.

« La Puisage, la Bresse, le Morvan, le Charolais, le Brionnais, le Val de Loire, le Chatillonnais sont autant de territoires qui doivent être mieux mis en lumière en raison d'identités historiques, architecturales, socio-culturelles et économiques, singulières et reconnues. »

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Favorise l'implantation de nouvelles populations et a fortiori de nouvelles entreprises.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Les territoires valorisent leurs identités notamment grâce à des espaces ruraux préservés, une architecture traditionnelle, un tissu de services et commerces organisés.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

La gouvernance locale favorisant l'implication et l'appropriation peut faciliter la mixité sociale et intergénérationnelle, dès lors que les projets stratégiques locaux sont le reflet des attentes de la population et non plus la déclinaison d'une politique régionale uniforme.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Favorise d'autres activités que celles du tourisme.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

La différenciation des stratégies locales de développement, dès lors qu'elle est accompagnée par des politiques régionales facilitant ces formes de projets, peut participer à un « rééquilibrage » des territoires.

LA COHÉSION SOCIALE

Génère un sentiment d'appartenance.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

L'Aquitaine n'est pas moins attractive en faisant la part belle à ses identités : il doit en être de même pour la Bourgogne qui valorise ses territoires.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

La Bourgogne ne perd pas en image dès lors qu'elle sait profiter de ses territoires, les mettre en valeur tout en apportant « un socle » commun culturel, historique.



Les conditions de réussite

- L'évolution culturelle des décideurs, à commencer par la Région, qui doivent s'affranchir des cadres habituels de travail.
- L'implication des habitants de chaque territoire dans la définition des stratégies de développement, dans la gouvernance du territoire.



Les freins et risques

- Le développement de logiques concurrentielles et le manque d'ambition des décideurs.



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Leviers

Pays

Projet

Région

Financement

Département

Comité départemental du tourisme

SECONDAIRES

Leviers

Communautés de communes

Les pays sont les acteurs principaux de cette politique, soutenue par la Région sans laquelle cette évolution ne pourra se faire ; soit elle y participe, l'accompagne, soit le mouvement inévitable conduira à l'éclatement annoncé.

La Région organise la coopération, la mutualisation entre les différents territoires. Elle met en place une gouvernance partagée avec tous les territoires dans une logique « gagnant-gagnant », au profit de la Bourgogne et de chacun des territoires.

L'Etat sera un régulateur, modérateur dans cette approche.

Les Départements ne devront pas être des freins à ces logiques interterritoriales et s'impliquer comme la Région. Les Communautés de communes seront les mailles de base du dispositif.



ÉVALUATION

faible

très fort(e)

Importance

Urgence

Coût d'investissement

Coût de fonctionnement

MERCI AUX AUDITIONNÉS

Emmanuel BOUET, directeur de l'Union sociale pour l'habitat de Bourgogne
Claude CENSIER, correspondant académique EDD - RECTORAT - Dijon
Docteur André CHASSORT, maire adjoint délégué à la communication et à la santé, vice-président de la Communauté de communes du pays clayettois - La Clayette (71)
Didier CHATEAU, directeur régional de l'ADEME Bourgogne
Gilles DURAND, directeur Développement des territoires - CCI de Côte-d'Or
Isabelle GAMBU, animatrice Industrie - CCI de Côte-d'Or
Alain GISLOT, président de l'ARCADE, président de la Commission Culture - Conseil de développement du Pays Auxois-Morvan
Nicolas GROSSET, président de l'association PRODEC à Dijon
Frédéric HUET, professeur, doyen de la Faculté de médecine - Université de Bourgogne
Elise MAILLOT, vice-présidente Développement Jeunes citoyens entrepreneurs de Beaune - Jeune chambre économique de Dijon
Patrick MOLINOZ, maire de Venarey-Lès-Laumes (21)
Sophie OLLIER-DAUMAS, directrice du Comité régional du tourisme de Bourgogne
André QUINCY, président de l'Union sociale pour l'Habitat de Bourgogne
Patrice RAYMOND, maître de conférences en Droit public - Université de Bourgogne
Brigitte SABARD, personnalité qualifiée – CESER Bourgogne
Delphine STILL, directrice générale de la CCI de Côte-d'Or
Bernard VERSET, Mission Prospective et Ingénierie territoriale - Direction départementale des territoires de Côte d'Or
Bernard VIRELY, président du Conseil de développement du Pays de l'Auxois-Morvan Côte d'Orien

Crédits photos : © Franck Chatanay - Ville de la Charité, © Fotolia,

La Bourgogne est confrontée à une crise de cohésion et d'identité qui se décline en crise économique, sociale, culturelle, territoriale.

Ce scénario « au fil de l'eau » est réaliste, donc possible, voire probable !

« La Bourgogne ne maîtrise plus son destin » : le constat a le mérite de la clarté ; est-il sans appel ? Les choses étant dites, le dossier doit-il être refermé ? Cela n'est pas notre vision. Cette réalité décrite avec clairvoyance est potentiellement probable mais cela ne clôt en aucune façon le débat ; au contraire, cela nous incite à aller plus loin dans la réflexion prospective.

Et après ? C'est la question que nous devons nous poser. Poursuivre notre travail consiste à apporter des réponses à cette interrogation. Et pour cela nous nous inspirons d'un concept souvent invoqué ces dernières années : le concept dit de la « destruction créatrice ».